

Les doubles nationaux, enquête sur les nouveaux entrepreneurs au Maroc

Marie-Laure Bassi, Christophe Bertossi

▶ **To cite this version:**

Marie-Laure Bassi, Christophe Bertossi. Les doubles nationaux, enquête sur les nouveaux entrepreneurs au Maroc. [Rapport de recherche] Institut français des relations internationales. 2010, pp.132. hal-03460228

HAL Id: hal-03460228
https://sciencespo.hal.science/hal-03460228

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Doubles Nationaux
Enquête sur les Nouveaux Entrepreneurs au Maroc

LE MAGHREB DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL ET INTERNATIONAL

Marie Bassi et Christophe Bertossi



les études ifri

L'Institut français des relations internationales (Ifri) est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne à Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans cette étude
n'engagent que la responsabilité des auteurs

Avec le soutien du groupe OCP

مجموعة م ش ف
Groupe OCP

Droits exclusivement réservés – © Ifri, 2010

ISBN : 978-2-86592-801-9
ISSN : 1962-610X

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – France
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Email: ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 Bruxelles – Belgique
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Email: info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : *Ifri.org*

Sommaire

INTRODUCTION 3

PARTIR-REVENIR : PROJECTIONS TRANSNATIONALES 23

UN ESPACE PROFESSIONNEL TRANSNATIONAL 42

DE L'INTEGRATION NATIONALE A L'INTEGRATION TRANSNATIONALE 68

CONVERTIR LE TRANSNATIONAL EN APPARTENANCE :
L'EPREUVE DES IDENTITES..... 95

CONCLUSION..... 115

ANNEXES : PRESENTATION DE L'ECHANTILLON..... 123

REFERENCES CITEES 128

TABLE DES MATIERES 130

© Ifri

Remerciements

Cette étude a été réalisée grâce au soutien du groupe OCP.

Elle n'aurait pas existé sans l'intérêt et la confiance que nous ont accordés toutes les personnes qui, en France ou au Maroc, ont accepté de nous rencontrer et de nous consacrer leur temps. Sans les « enquêtés » – un mot bien froid pour décrire des rencontres personnelles d'une incroyable richesse –, l'étude n'aurait pas été possible. Qu'ils en soient tous très vivement remerciés. Nous espérons qu'ils retrouveront dans les pages qui suivent l'essentiel de l'expérience et des enseignements qu'ils nous ont transmis. Ce travail leur est dédié.

Nous remercions également tous ceux qui nous ont aidés à mettre en place l'enquête de terrain ou nous ont éclairés de leur expérience et de leur analyse sur le sujet de l'étude : Mehdi Lahlou, professeur à l'Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée (INSEA) de Rabat ; Abdelouahad Bougriane, président de la Confédération Marocaine de la Jeune Entreprise (CMJE) ; Farid Chawki, responsable de la zone Marrakech du Club des Investisseurs Marocains de l'Etranger (CIME) ; Abdesselam El Ftouh, directeur du Pôle Promotion Économique de la Fondation Hassan II ; Ahmed Ammor, directeur du Centre régional d'investissement de Fès-Boulemane ; Michel Peraldi, directeur du centre Jacques Berque pour le développement des sciences sociales au Maroc ; Saida Mawahib, membre de l'Union générale des entreprises et professions (UGEP) ; Khalid Idrissi Kaitouni, directeur de l'Appui aux Investisseurs et aux actions régionales pour la chambre française de commerce et d'industrie du Maroc ; Mouncef Ketanni, Président de l'Union Générale des Entreprises et Professions (UGEP) ; Jacques Ould Aoudia, chargé de mission au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi/DGTPE et président de l'ONG « Migrations & Développement » ; Faïza Hachkar, chargée de missions en France pour la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ; Hicham Haddouti, président du Réseau de compétences germano-marocain (DMK).

Merci à Dorothée Prud'homme et à Khadija Mohsen-Finan pour leurs précieux conseils et la relecture attentive de ce rapport.

Enfin, un grand merci à Mohamed et Louda Jibril pour leur accueil chaleureux.

© Ifri

Introduction

Depuis un peu plus de deux décennies, la mondialisation des migrations a produit un nouvel espace international, fait d'enchevêtrements d'espaces nationaux que l'époque moderne avait plus ou moins cloisonnés[1]. Cela a eu un impact déterminant sur la citoyenneté. Celle-ci ne se limite plus à un engagement des citoyens dans la « chose publique » nationale. Elle concerne désormais des espaces qui se chevauchent, par-delà les frontières des États-nations, tissant des relations civiques et émotionnelles entre différents pays, au gré des allers-retours de « l'individu citoyen » entre plusieurs espaces d'appartenance – pays d'origine, pays de transit, pays d'installation.

Les principaux pays d'immigration dans le monde ne sont pas seulement des sociétés « multiculturelles ». Ils sont aussi des points d'ancrage d'une participation citoyenne qui dépasse largement leurs frontières. Les citoyens américains d'origine mexicaine ou plus généralement les « Latinos » sont aussi des citoyens actifs au Mexique ou en Amérique centrale et latine. Les citoyens issus de l'immigration – principalement postcoloniale – en France, en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne, sont aussi des citoyens qui s'investissent (ou se réinvestissent) au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en Inde, au Pakistan. John Rex résume cette situation en montrant que « si l'on pose la question 'à quelle société les migrants appartiennent-ils ?', la réponse ne peut être ni le pays d'origine, ni la société de première installation, ni celle de la migration prolongée. En fait, ils appartiennent simultanément aux trois. (…) Un migrant originaire du Punjab vivant en Grande-Bretagne, par exemple, peut avoir des parents au Punjab, ainsi que dans diverses régions de Grande-Bretagne et d'Amérique du Nord. Son appartenance a alors peut-être pour cadre premier cette communauté transnationale de parenté »[2].

La notion de « phénomènes transnationaux » rend compte de cette réalité. On parle ainsi de « citoyenneté transnationale »[3], « d'espaces sociaux transnationaux »[4], de « transnationalisme économique » là où, il y a moins d'un siècle, la citoyenneté s'était construite à l'intérieur de la nation[5], la modernisation des sociétés avait été un processus de nationalisation sociologique et institutionnelle[6], et

1. C. Wihtol de Wenden, La globalisation humaine, Paris, PUF, 2009.
2. J. Rex, Ethnicité et citoyenneté. La sociologie des sociétés multiculturelles, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 70-71.
3. R. Bauböck, Transnational Citizenship. Membership and Rights in International Migration, Aldershot, Elgar, 1994.
4. T. Faist, E. Özveren (dir.), Transnational Social Spaces : Agents, Networks, Institutions, Aldershot, Ashgate, 2004.
5. D. Schnapper, La communauté des citoyens. Essai sur l'idée moderne de nation, Paris, Gallimard, 1994.
6. E. Weber, La fin des terroirs : la modernisation de la société française 1870-1914, Fayard, 1983.

© Ifri

l'État-nation, une manifestation de la nouvelle structure des économies modernes[7].

Quel que soit le qualificatif utilisé, la notion de « transnational » se réfère à des liens soutenus entre des personnes, réseaux, organisations, par-delà les frontières et à travers plusieurs États-Nations selon des formes plus ou moins institutionnalisées. Il ne s'agit pas de contacts occasionnels et fugaces entre des personnes se trouvant dans différents pays. Les liens doivent être denses. Si le phénomène transnational n'est pas nouveau, le développement des nouvelles technologies a entraîné aujourd'hui une réduction des coûts de communication et des voyages. Les réseaux de circulation d'informations, de biens, de personnes s'étendent facilement au-delà des limites des institutions de l'État. À cela s'ajoute une transformation institutionnelle du droit de la citoyenneté des pays d'immigration depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. D'une part, tous les pays d'immigration (y compris l'Allemagne depuis 2000) ont désormais ouvert l'accès à leur nationalité aux immigrés, qui ont donc vocation à devenir des citoyens nationaux s'ils remplissent certaines conditions, notamment de durée de résidence. D'autre part, le droit qui encadre les nationalités multiples a été progressivement libéralisé, de la première moitié du vingtième siècle (où la double nationalité devait demeurer une exception) au début du vingt-et-unième siècle (où la double nationalité n'est plus un problème, hormis dans quelques pays comme l'Allemagne ou la Turquie)[8]. Le « transnationalisme de parenté » souligné par John Rex a ainsi été rejoint par un « transnationalisme de la citoyenneté », à mesure que les États modifiaient leur conception de la relation entre nationalité, citoyenneté, allégeance et loyauté.

Le « transnational », comme phénomène empirique et comme cadre d'analyse, a fait l'objet d'un intérêt croissant dans la littérature internationale depuis les années 1990. La plupart de ces travaux portent sur les liens transnationaux que les migrants entretiennent avec leur pays d'origine, au gré de pratiques nouvelles, de nouvelles façons d'être citoyen[9]. Trois espaces transnationaux ont particulièrement retenu l'attention : les Turcs vivant en Allemagne, les Mexicains aux États-Unis, les Marocains en France ou en Belgique.

En revanche, curieusement, très peu de travaux s'attachent à faire ressortir les liens transnationaux que les migrants conservent avec le pays où ils ont passé une partie de leur vie d'immigrés – et pour certains, y sont nés –, une fois revenus dans leur pays d'origine. En outre, très peu de recherches empiriques ont été consacrées aux pratiques transnationales des migrants de la « seconde génération », car la littérature a longtemps postulé que les liens transnationaux avec le pays d'origine s'estompaient au-delà de la première génération, l'intégration nationale prenant ensuite le relais de la citoyenneté transnationale pour les secondes (voire troisièmes) générations.

---

7. E. Gellner, Nations et nationalisme, Paris, Payot, 1989.
8. Sur ces questions (notamment l'ouverture des droits de la nationalité aux étrangers dans les pays européens et la libéralisation des conceptions de la double nationalité), voir P. Weil et R. Hansen (dir.), Nationalité et citoyenneté en Europe, Paris, La découverte, 1999 ; P. Weil, R. Hansen (dir.), Dual Nationality, Social Rights and Federal Citizenship in the US and Europe, Oxford, Berghahn Books, 2002.
9. R. Fibbi, G. D'Amato, M.-A. Hilly (dir.), « Pratiques transnationales : mobilité et territorialités », Revue européenne des migrations internationales, 2008 (24), 2.

© Ifri

Enfin, si la littérature théorique est désormais pléthorique, la connaissance empirique du transnational reste encore limitée, notamment en Europe où la plupart des recherches sur l'immigration se sont concentrées sur les conséquences des flux migratoires sur les pays d'accueil, l'intégration nationale des migrants ou, plus récemment, l'impact des transferts de fonds des migrants sur leurs pays d'origine. Plus récemment, des recherches se sont orientées vers les activités des migrants retournant dans leur pays d'origine et ont révélé que les pays d'émigration pouvaient tirer parti de ce type de migration. Ces travaux, majoritairement anglo-saxons, ont souvent pris pour contexte des systèmes migratoires spécifiques : États-Unis-Caraïbes, États-Unis-Mexique ou Allemagne-Turquie[10]. Peu d'études ont porté sur le contexte maghrébin.

Cette étude permet ainsi de répondre, du moins partiellement, à ces questions laissées en suspens par la littérature internationale sur les migrations et les phénomènes transnationaux. En premier lieu, il ne s'agit pas de considérer ici le tissage de relations transnationales de migrants avec leur pays d'origine, mais de voir comment ces migrants, une fois réinstallés dans le pays d'origine, entretiennent des relations avec le pays qui les a accueillis pendant parfois de très longues périodes, en Europe ou en Amérique du Nord. En second lieu, il ne s'agit pas non plus de se limiter aux pratiques transnationales de « primo-migrants » : une nouvelle population transnationale nous intéresse ici, en partie composée de personnes « issues de l'immigration », nées dans un pays (en l'occurrence, comme nous le verrons dans notre étude, une part importante de notre échantillon est née en France) dont ils ont obtenu la nationalité par le droit du sol, et qui se réinvestissent dans des projets les conduisant dans le pays d'origine de leurs parents : le Maroc, un pays qu'ils n'ont connu que de façon épisodique et qui ne constitue pas *a priori* le centre de leur attachement civique et identitaire.

En prenant pour critère principal la double nationalité, nous nous sommes intéressés à des profils de migrants marocains, partis ou nés à l'étranger, et qui organisent différemment leurs nationalités : pour certains, la première nationalité est la nationalité marocaine et ils ont, au fil de leur carrière d'immigrés en Europe ou en Amérique du Nord, obtenu une seconde nationalité ; pour d'autres, nés en dehors du Maroc, la nationalité marocaine n'est que leur seconde nationalité. Or, ces deux groupes se rejoignent dans leur désir de s'engager dans un projet professionnel qui les (r)amène au Maroc. Ce sont ces doubles nationaux qui constituent le cœur du récit que cette étude propose de raconter.

Ce faisant, nous n'abordons pas la double nationalité simplement comme une institution formelle, qui démontre la libéralisation des conceptions des États à propos des principes de la citoyenneté nationale. Nous concevons plutôt la double nationalité comme une pratique d'acteurs sociaux – des acteurs que l'on a longtemps peu vus et que l'on connaît mal. Ces acteurs sont pourtant au cœur de la

10 À titre d'exemple, l'étude de C. Disbudak se concentre sur les activités d'entrepreneurs transnationaux turcs qui vivaient en Allemagne et qui décident de se réinstaller et travailler dans leur ville d'origine en Turquie : Corum. Cette recherche construit un cadre général pour analyser la relation entre la migration internationale, l'entreprenariat et le développement économique régional. C. Disbudak, « Transnational and Local Entrepreneurship », in T. Faist, E. Ozveren, Transnational Social Spaces, Agents, Network and Institutions, Ashgate, pp 143-162, 2004.

© Ifri

transformation à la fois des sociétés d'immigration et des sociétés d'émigration.

Aussi partons-nous d'un constat empirique : des Marocains vivant dans un pays du Nord (France, Suède, États-Unis, Canada) décident de s'installer définitivement au Maroc pour créer leur propre structure entrepreneuriale ou pour y exercer une activité salariée. Cette décision individuelle n'est pas neutre. Elle engage aussi des dimensions collectives (la « communauté transnationale de parenté » soulignée par John Rex) et des aspects institutionnels (la citoyenneté transnationale). Une fois installés au Maroc, ces binationaux conservent des liens forts avec le pays où ils ont longtemps vécu avant le retour (et qui peut être également, on l'a dit, leur pays de naissance). Pour saisir les contextes, les conditions, les effets et les enjeux de cet investissement individuel, collectif et institutionnel d'acteurs binationaux au Maroc, nous nous sommes posé une série de questions : quel est le profil social et économique de ces acteurs ? Pourquoi et comment investissent-ils l'espace transnational ? Quels sont leurs discours, leurs stratégies et leurs représentations ? Quels facteurs permettent le maintien d'un lien transnational pour les « primo-migrants » et l' (ré)activation de celui-ci pour les migrants de la « seconde génération » ? Bref, qui sont ces acteurs et quels sont les déterminants qui expliquent les raisons de leur « retour » au Maroc ?

L'objectif de cette étude est de répondre à ces questions, à partir des résultats d'une enquête de terrain que nous avons réalisée pendant un mois au Maroc, entre le 4 mars 2010 et le 1er avril 2010.

La double nationalité et les entrepreneurs transnationaux

Pour aborder ces questions, nous aurons recours à deux lignes d'analyse : la construction d'un espace transnational cristallisé autour d'un projet entrepreneurial, d'une part ; les conceptions et les pratiques de la citoyenneté, d'autre part. En quoi ces entrepreneurs marocains de retour au Maroc que nous avons rencontrés au cours de cette recherche sont-ils des entrepreneurs transnationaux ? Au-delà du statut formel que leur offre leur double nationalité, comment appréhendent-ils leur double appartenance ? Quelles sont finalement leurs conceptions de la citoyenneté et dans quelle mesure leur investissement de retour au Maroc est-il attaché à ces conceptions ?

Des entrepreneurs transnationaux

Les enquêtés que nous avons interviewés peuvent être qualifiés « d'entrepreneurs transnationaux », dans la mesure où ils ont forgé et conservé des liens au-delà du pays dans lequel ils vivent. Ils ont entretenu ou créé des attaches avec leur pays d'origine ou avec le pays d'origine de leurs parents. Et leur projet professionnel s'inscrit au carrefour de ces attachements. Nous avons ainsi souhaité saisir plus précisément la façon dont les enquêtés ont défini et entretenu ces liens avec le Maroc durant l'époque où ils vivaient en Europe (ou pour certains en Amérique du Nord) ; et, une fois de retour au Maroc,

© Ifri

les manières dont chacun a pu conserver un lien actif avec le pays ils s'étaient installés.

Ces connexions qui enjambent les frontières étatiques ont souvent inquiété les États, particulièrement les États d'accueil, qui voyaient en elles des anomalies amenées à disparaître. Le maintien des liens sociaux ou politiques avec le pays d'origine était considéré comme un obstacle à l'intégration, voire comme un déficit ou un déni de loyauté. Ce raisonnement voit l'intégration (ou l'assimilation) et le transnationalisme comme deux perspectives concurrentes. Il est donc nécessaire de voir comment, du point de vue de leurs pratiques, ces acteurs transnationaux articulent eux-mêmes citoyenneté intégrationniste et citoyenneté transnationale. L'existence de liens transnationaux empêche-t-elle l'intégration ? A contrario, l'absence de liens transnationaux est-il un indicateur d'une plus grande intégration ?

Les migrants rencontrés dans le cadre de cette étude sont de « petits joueurs globaux »11 qui ont créé de petites ou moyennes structures, loin des cadres des entreprises multinationales globalisées. Selon Portes et ses collègues12, les entrepreneurs transnationaux sont des migrants qui dirigent des entreprises dont le fonctionnement dépend d'un pays étranger (le pays d'accueil ou de naissance), où ils se rendent régulièrement dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ce n'est pas le cas de tous les enquêtés rencontrés ici, puisqu'ils n'ont pas tous créé leur propre structure au Maroc : certains sont salariés ou travaillent dans des entreprises délocalisées, dont le siège est en Europe. En revanche, ils ont tous conservé des liens importants avec leur pays d'accueil ou de naissance et s'y rendent régulièrement, notamment dans le cadre professionnel. Le terme « entrepreneur » est donc utilisé ici dans un sens générique, celui d'« acteurs » opérant dans le domaine économique (par contraste avec d'autres domaines comme le domaine civil, culturel, etc.).

Double nationalité ou double citoyenneté ?

La grande majorité des personnes rencontrées possède une double nationalité. Elles cumulent leur nationalité marocaine avec soit la nationalité française soit la nationalité américaine ou canadienne, soit, pour l'un des enquêtés, la nationalité suédoise.

Notons immédiatement qu'une partie de notre échantillon n'est cependant pas binationale et nous verrons apparaître dans notre analyse un troisième groupe, à côté des deux groupes que nous avons déjà mentionnés (les « primo-migrants » binationaux et les binationaux de la « seconde génération »). Ce troisième groupe est composé de migrants partis le plus souvent du Maroc à l'âge adulte et qui n'ont pas obtenu une seconde nationalité pendant leur séjour à l'étranger. Ces « primo-migrants » non-binationaux nous intéresseront dans la mesure où ils fonctionnent comme un « groupe de contrôle », nous permettant

11. C. Disbudak, « Transnational and Local Entrepreneurship », in T. Faist, E. Ozveren, Transnational Social Spaces, Agents, Network and Institutions, Ashgate, 2004, pp. 143-162.
12. A. Portes, W. Haller, L.-E .Guarnizo, « Les entrepreneurs transnationaux: une forme alternative d'adaptation économique des immigrés », dans M. Péraldi, La fin des Norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, pp. 51-89.

© Ifri

d'isoler et de mesurer le rôle joué par la double nationalité comme variable indépendante dans le comportement transnational des deux groupes binationaux (« primo-migrants », « seconde génération »).

Le premier aspect de la double nationalité concerne évidemment la dimension institutionnelle et légale de la relation entre États et individus. Les États ont longtemps souhaité limiter les cas de double nationalité parce qu'ils attendaient des individus qu'ils n'aient qu'une seule identité, qu'une seule allégeance nationale et qu'ils voyaient dans la double nationalité un obstacle à l'intégration. Par ailleurs, les États considéraient que la double nationalité représentait une menace à la sécurité intérieure et à la stabilité internationale[13]. Signée à Strasbourg le 6 mai 1963, la Convention du Conseil de l'Europe sur la réduction des cas de pluralité des nationalités et sur les obligations militaires en cas de pluralité de nationalités illustre ces réticences. Elle stipule que « le cumul des nationalités est une source de difficultés » et que la « réduction, autant que possible (…) des cas de pluralité des nationalités répond au but poursuivi par le Conseil de l'Europe ». Ce n'est qu'en 1993 qu'un protocole additionnel à cette convention prévoit, dans certains cas, la possibilité de conserver la nationalité d'origine en cas de naturalisation.

Le nouveau contexte de la globalisation a atténué la méfiance envers les liens transnationaux. Aujourd'hui, environ la moitié des États du monde reconnaît la double nationalité et certains autorisent même le droit de vote aux étrangers[14]. Depuis une trentaine d'années, la plupart des États ont transformé le rapport qu'ils entretiennent avec leurs nationaux : à partir des années 1960-70, les politiques d'indifférence ou de méfiance vis-à-vis des ressortissants vivant à l'étranger se sont progressivement transformées en politiques d'attention et de maintien des liens.

Ainsi, les droits français, canadien et américain n'exigent-ils pas d'un candidat à la naturalisation qu'il renonce à sa nationalité d'origine. Le droit marocain de la nationalité, quant à lui, autorise aussi la double nationalité. Il repose sur le principe de « l'allégeance perpétuelle »[15]. Longtemps transmis exclusivement par le père, une réforme a étendu la transmission de la nationalité marocaine aux enfants par la mère, le 18 janvier 2007[16].

---

13. À ce sujet, voir entre autres : P. Weil et R. Hansen (dir.), Dual Nationality… op. cit. et S. Dufoix, C. Guerassimoff, A. de Tinguy (dir.), Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.

14. T. Faist, « Transnationalisation in international migration: implications for the study of citizenship and culture », Ethnic and Racial Studies, 2000-03, Vol. 23, n°2, p. 210.

15. Z. Chattou, M. Belbah, La double nationalité en question. Enjeux et motivations de la double appartenance, Paris, Khartala, 2002, pp 105-110.

16. La précédente loi de 1958 prévoyait que l'attribution de la nationalité marocaine ne se fasse que par le père. Elle permettait néanmoins la transmission par la mère de la nationalité marocaine à ses enfants nés d'un père étranger, dans le seul cas où le père était inconnu. Une situation préjudiciable pour les enfants nés d'un mariage mixte, résidant ou non au Maroc. Depuis la réforme de 2007, l'attribution automatique par la mère se fait sous certaines conditions : le mariage doit être contracté conformément aux dispositions prévues par le Code de la famille, qui exigent notamment que le mari soit de confession musulmane. La réforme donne aussi le droit à la mère marocaine dont l'époux est originaire d'un pays qui interdit la double nationalité de présenter une déclaration de renoncement à la nationalité marocaine de son enfant avant qu'il n'atteigne la majorité. Celui-ci peut à son tour, à l'âge de 21 ans, soit renoncer à sa nationalité marocaine soit la récupérer.

© Ifri

D'un point de vue formel, la nationalité peut être définie comme « le lien juridique et politique qui associe une personne à la population constitutive d'un État », ainsi qu'un « lien politique d'allégeance (…) de subordination du national envers son État qui se manifeste par un certain nombre d'obligations » [17].

Mais, on l'a dit, la double nationalité ne se limite pas à une institution purement formelle. L'un des principaux objectifs assignés à cette étude a donc été de mieux connaître les représentations que des entrepreneurs binationaux se font de leur double nationalité, du point de vue de leurs propres pratiques. Cela concerne leurs relations aux institutions – la double nationalité entraîne sans doute une familiarisation du contact aux institutions dans les différents pays dont on possède la nationalité – mais également la définition de leurs appartenances identitaires – la nationalité multiple entre-t-elle dans le domaine des identités ?

Une autre façon de poser ces questions a trait au sens de l'engagement et de la participation civiques. La majorité des enquêtés sont des binationaux mais sont-ils également des « bi-citoyens » ? La citoyenneté est généralement définie comme le lien juridique établi entre une personne et l'État qui la rend apte à exercer l'ensemble des droits politiques attachés à cette qualité. Elle est donc liée à l'exercice du droit de vote : sont citoyens les personnes qui peuvent voter. Mais au-delà du vote, il est d'autres manières de participer et de « s'engager » en tant que citoyen. Les pratiques entrepreneuriales de ces citoyens transnationaux ressortent-elles aussi de ce type d'investissement civique ?

Enfin, la question des allégeances. Les individus sont de plus en plus enclins à avoir différentes allégeances, une citoyenneté plurielle. La double nationalité implique-t-elle une cristallisation différenciée des loyautés, réorganisées à partir de la pluralité des espaces sociaux et politiques pertinents dans lesquels ces acteurs transnationaux interviennent ? Cela est-il lié à une évolution des cultures politiques qui peuvent évoluer à l'intérieur de ces reformulations de ce qu'être un citoyen veut dire ? Quel est leur espace politique de référence : le pays d'accueil ? Le Maroc ? Le pays de naissance pour les secondes générations ? La Méditerranée ?

Le Maroc et ses émigrants : le contexte de l'étude

Les entretiens ont été réalisés auprès de Marocains ayant vécu en France, aux États-Unis, au Canada et en Suède. On doit distinguer les « primo-migrants » qui ont pu ou non acquérir la nationalité du pays d'installation et les représentants de la « seconde génération », qui, dans notre échantillon, sont tous nés en France.

Avant de décrire en détail notre échantillon, il est important de rappeler brièvement le contexte migratoire qui lie le Maroc à ces pays.

17. P. Lagarde, La nationalité française, 2e éd. Dalloz, Paris, 1989.

© Ifri

L'émigration marocaine : des relations migratoires postcoloniales à la diversification des destinations

Aujourd'hui, le nombre des Marocains résidant à l'étranger est estimé à 3,3 millions de personnes, soit 10% de la population résidant au Maroc (30 millions selon le recensement général de 2004). Les Marocains vivant en Europe représentent 86% de cet effectif (voir tableau ci-contre). Les transferts en devise représentent à près de 9% du PIB et s'élèvent à 4.074 milliards d'euros[18].

La relation migratoire particulière entre l'Europe et le Maroc explique cette situation. Après la Seconde Guerre mondiale, la plupart des pays européens font massivement appel à la main-d'œuvre immigrée et le Maghreb constitue le réservoir de main-d'œuvre pour les économies européennes en général et l'économie française en particulier. Après l'indépendance du Maroc, les départs s'effectuent dans le cadre d'accords bilatéraux signés entre 1963 et 1971, avec la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

Le choc pétrolier de 1973 marque un tournant. La majorité des pays européens suspendent l'entrée des travailleurs permanents et encouragent le retour des migrants dans leur pays d'origine. La fermeture des frontières européennes, associée à la sécheresse et à l'augmentation du chômage au Maroc, entraîne un changement profond de la composition de l'émigration marocaine. Les émigrés marocains empruntent les voies restées ouvertes : le regroupement familial et les visas étudiants. Alors que jusque-là les émigrés étaient principalement des hommes travaillant dans le bâtiment, l'agriculture et l'industrie, on assiste à une diversification de la population émigrée avec l'arrivée des enfants et des femmes. Par le biais de la naturalisation et des naissances d'enfants d'émigrés dans les pays d'accueil, une large part de la communauté marocaine en Europe acquiert la double nationalité (en France, en Belgique, aux Pays-Bas).

À partir des années 1980-1990, le durcissement des politiques d'immigration entraîne aussi une augmentation de l'entrée irrégulière et une sédentarisation des migrants déjà présents en Europe, qui ne prennent plus le risque en retournant chez eux ne plus pouvoir repartir. En dépit de politiques très fermes, la population maghrébine en Europe continue ainsi d'augmenter.

L'orientation sécuritaire des politiques d'immigration des pays européens, particulièrement les « anciens pays d'immigration » que sont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas, encourage également les Marocains à se tourner vers les pays du Sud de l'Europe. La communauté marocaine s'établit principalement en Espagne et en Italie, notamment par le biais de l'immigration clandestine.

Aujourd'hui, six pays européens arrivent en tête des pays d'accueil des Marocains : (par ordre décroissant) la France, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne. La France, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne comptent maintenant trois générations de Marocains sur leur sol.

---

[18]. Banque Africaine de Développement, Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement, 2009.

© Ifri

Tableau 1. Nombre de Marocains résidant à l'étranger (2007)

Continent et pays de résidence	Effectifs	Part (%)
Europe	2 837 654	86,18
France	1 131 000	35,35
Espagne	547 000	16,61
Italie	379 000	11,51
Belgique	285 000	8,66
Pays-Bas	278 000	8,44
Allemagne	130 000	3,95
Autres pays européens	87 654	2,66
Pays arabes	281 631	8,55
Libye	120 000	3,64
Algérie	80 000	2,43
Arabie Saoudite	28 000	0,85
Tunisie	26 000	0,79
Émirats Arabes Unis	13 040	0,4
Autres pays arabes	14 591	0,44
Amérique	161 216	4,9
États-Unis	100 000	3,04
Canada	60 000	1,82
Autres pays d'Amérique	1216	0,04
Afrique subsaharienne	8 061	0,25
Asie et Océanie	4037	0,12
TOTAL	3 292 599	100

Source : Ministère marocain des Affaires Étrangères et de la Coopération et calculs de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, *Marocains de l'Extérieur 2007*, Rabat, 2008.
http://www.alwatan.ma/html/Publication_Fondation/Publication_-2006/Publication/MAROCAIN_DE_%20L%27EXTERIEUR2007.pdf

http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/70000012_FR_Transfert%20des%20fonds%20FR.PDF

© Ifri

La décennie 1980-1990 est ainsi marquée par une diversification des pays de destination et des profils migratoires. Le Canada et les États-Unis émergent également comme de nouvelles destinations de l'émigration marocaine. La migration marocaine aux États-Unis et au Canada est souvent hautement qualifiée, les émigrés ont un statut socio-économique plus favorable que ceux qui partent pour l'Europe. Aujourd'hui, près de 60.000 Marocains vivent au Canada. Ils sont arrivés en deux grandes vagues. La première, dans les années 1960-70, concerne les Marocains de confession juive ; la seconde, qui s'étend des années 1980 jusqu'à nos jours, concerne les Marocains musulmans19. La communauté marocaine est concentrée dans la province du Québec, particulièrement dans la ville de Montréal. Des raisons linguistiques expliquent cette situation car la politique migratoire du Québec accorde une préférence aux candidats parlant le français. Les émigrés marocains aux États-Unis sont aujourd'hui près de 100.000. La première vague d'immigration marocaine date de 1990, avec la mise en place du Diversity Visa Program, qui vise à accroître le nombre d'immigrants en provenance de pays peu représentés. À la fin des années 1990, de nombreux étudiants marocains arrivent aux États-Unis.

Les politiques publiques marocaines

Les politiques étatiques modèlent les options des migrants et conditionnent en partie le type et l'intensité des relations transnationales. Or, l'État marocain mène aujourd'hui une politique très active à l'égard de ses ressortissants vivant à l'étranger. Il n'en a cependant pas toujours été ainsi. En une vingtaine d'années, l'État marocain a très substantiellement transformé sa politique.

Pendant longtemps, les émigrés ont été essentiellement considérés comme de simples « travailleurs ». L'émigration était un moyen d'exporter une main-d'œuvre en surnombre et l'argent envoyé par les émigrés à leurs familles restées au pays représentait une ressource économique importante. Si la relation entre le Maroc et ses émigrés a parfois été problématique dans les années 1970, à partir du milieu des années 1980, l'État s'engage dans un processus d'ouverture politique et commence à changer son regard sur ses émigrés. Des dispositifs visant à conserver un lien avec les populations établies à l'étranger sont mis en place. Plusieurs raisons expliquent ce changement : la transition démocratique au Maroc, le changement dans la composition des flux migratoires, l'établissement durable des émigrés avec leur famille dans les pays d'accueil et le rôle structurel des transferts de fonds dans l'économie du Maroc.

En 1990, la création d'un ministère de la Communauté marocaine à l'étranger est une initiative importante. Jusque-là, le dossier de l'immigration était géré par le ministère de l'Emploi. Cette dynamique est poursuivie par la création de la Banque *Al Amal* qui vise à drainer les capitaux des ressortissants marocains à l'étranger et à faciliter leurs conditions d'investissement. La Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger est, elle aussi, créée en 1990. Elle a pour mission de renouer et consolider les liens socioculturels entre les « Marocains

[19]. Y. Abdelmoula, « Les Marocains du Canada », *Marocains de l'Extérieur 2007*, Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à L'Etranger, Rabat, 2007, pp. 407-462.

© Ifri

résidant à l'étranger » (MRE) et leur pays. Elle mène différentes actions en leur faveur, comme l'enseignement de la langue arabe ou de la culture d'origine aux enfants issus de l'immigration, l'assistance juridique aux MRE, l'organisation de colonies de vacances pendant l'été, etc.

À cette époque, le droit de vote est accordé aux ressortissants vivant à l'étranger. De 1984 à 1992, cinq sièges de députés représentant les deux millions d'émigrés Marocains sont créés. Pour la première fois, l'État reconnaît que les émigrés constituent un ensemble assez important pour entrer dans la représentation nationale. Au même moment, deux nouveaux termes se font plus courants pour désigner les émigrés : les « Marocains résidant à l'étranger » (MRE) et les « ressortissants marocains à l'étranger » (RME).

La vraie rupture s'effectue avec l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI en 1999. Le gouvernement marocain modifie profondément sa position et renforce les relations avec ses ressortissants. Il développe une politique visant à réincorporer dans le marché économique ses nationaux présents à l'étranger. En 2007, le Conseil Consultatif des Marocains de l'Etranger est créé. L'importance de la relation entre le Maroc et sa communauté à l'étranger est régulièrement rappelée lors des nombreuses conférences[20] organisées sur le thème de la contribution des Marocains de l'étranger au développement du Maroc. Le Roi restaure la ville de Tanger, qui avait été délaissée alors qu'elle a longtemps constitué le premier point d'entrée des MRE. L'accueil des immigrés, lors de leurs vacances au pays, est amélioré. Des centres régionaux d'investissement (CRI) voient le jour en 2002 pour aider à développer l'investissement et à créer des entreprises. Il est également question d'établir des guichets spéciaux pour les MRE pour les encourager à rentrer et à investir au Maroc. Le développement de politiques de maintien du lien entre l'État et ses ressortissants émigrés passe aussi par des sites gouvernementaux d'information sur les opportunités d'investissement au Maroc et des réseaux internet de dialogue avec les émigrés Marocains.

L'un des aspects de notre étude est de contribuer à mesurer les effets de ces politiques publiques. En d'autres termes, ces efforts rencontrent-ils l'approbation des MRE ? Ces initiatives ont-elles joué un rôle dans le rapport que les émigrés ont entretenu avec Maroc ? Les émigrés ont-ils utilisé ces nouvelles institutions comme des leviers pour mettre en œuvre leur projet de retour ? Ou, comme plusieurs experts nous l'ont suggéré, la multiplication des interlocuteurs a-t-elle empêché de mener une politique claire et cohérente en direction de l'émigration ?

[20]. Lors de notre enquête de terrain au Maroc, une conférence a été organisée par le Centre des Jeunes Dirigeants de l'Entreprise (CJD) à l'occasion de la 6ème journée Nationale de l'Entreprise, le 13 mars 2010 au Palace d'Anfa à Casablanca sur le thème : Les Marocains du Monde, Acteurs de la Compétitivité de l'Entreprise Marocaine ? Des membres du gouvernement, du Conseil Consultatif des Marocains de l'Etranger (CCME), des responsables d'associations professionnelles et des particuliers intervenaient et répondaient aux questions du public.

© Ifri

L'enquête de terrain

L'essentiel de cette étude s'appuie sur une enquête de terrain menée pendant quatre semaines au Maroc (du 4 mars au 1er avril 2010). Un mois de travail préalable à Paris a été nécessaire pour préparer en amont ce terrain.

Préparation en amont

Après un travail de repérage bibliographique, quatre entretiens exploratoires ont été menés en France, qui ont permis d'identifier des personnes volontaires pour participer à l'étude. Un entretien a ainsi été conduit avec un responsable de la Chambre française de Commerce et d'Industrie du Maroc, un autre avec un fonctionnaire du ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Emploi (qui préside également une ONG transnationale de développement française installée au Maroc). Un troisième entretien a été mené avec le président d'un réseau de compétences germano-marocain. Enfin, un entretien a été réalisé auprès d'un Franco-Marocain de seconde génération ayant l'idée, à long terme, de s'installer au Maroc et connaissant plusieurs Franco-Marocains primo-migrants retournés vivre au Maroc. Deux entretiens supplémentaires ont été menés en France auprès de deux Franco-Marocaines décidées à s'installer au Maroc mais dont le projet n'avait pas encore été mis en œuvre. Par ailleurs, plusieurs emails ont été envoyés aux institutions marocaines travaillant avec les ressortissants Marocains à l'étranger, afin de fixer des rendez-vous : les Centres Régionaux d'Investissement de plusieurs régions, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie, la Fondation Hassan II, etc. Des contacts ont également été pris avec des chercheurs marocains travaillant sur les questions migratoires, la migration de retour et le transnational.

L'enquête au Maroc

Le séjour au Maroc s'est déroulé au mois de mars 2010. La majorité des personnes interviewées résidaient à Casablanca et Rabat, mais nous avons décidé de nous déplacer dans d'autres villes afin de rencontrer des profils différents (Marrakech, Fès et Ifrane). Une fois au Maroc, la méthode dite « boule de neige » a très bien fonctionné : à l'issue de chaque entretien, les personnes interrogées nous ont renvoyés vers d'autres personnes susceptibles de correspondre aux critères de notre échantillon.

Les entretiens ont tous été menés sur la base du volontariat. La majorité d'entre eux a été enregistrée, après avoir reçu l'accord des enquêtés. Les entretiens sont anonymes et le nom des personnes rencontrées a été modifié. Tous les entretiens ont été intégralement retranscrits pour l'analyse.

Composition de l'échantillon analysé

Au total, nous avons réalisé 34 entretiens : 14 entretiens exploratoires ont été menés auprès de chercheurs, d'institutions publiques, d'associations (4 en France et 10 au Maroc) et 20

© Ifri

entretiens ont été menés auprès des entrepreneurs transnationaux (2 en France et 19 au Maroc).

L'échantillon « entrepreneurs transnationaux » (qui constitue le cœur de notre étude) se compose donc de 20 personnes, réparties en trois groupes :

La catégorie la plus nombreuse est composée de Marocains nés à l'étranger et qui ont la nationalité marocaine par leurs parents (les « secondes générations »). Ces enquêtés décident donc de s'installer dans un pays dont ils ont la nationalité mais dans lequel ils n'ont jamais vécu (10 entretiens).

Le second groupe est composé de Marocains nés au Maroc, naturalisés au cours de leur séjour à l'étranger et qui décident de revenir dans leur pays d'origine (les « primo-migrants ») (6 entretiens).

Enfin, le troisième groupe est composé de Marocains nés au Maroc, qui ont vécu plusieurs années à l'étranger mais qui n'ont pas entamé de démarche pour se faire naturaliser dans le pays d'installation (4 entretiens).

Il faut remarquer une présence très limitée de femmes dans l'échantillon d'enquête : seulement 3 sur 20 personnes interrogées (dont 2 rencontrées en France, avant leur retour). Un tel constat est surprenant dans la mesure où la migration s'est largement féminisée ces vingt dernières années et mériterait une réflexion approfondie.

L'âge moyen des binationaux de « seconde génération » qui s'installent au Maroc est de 30 ans (de 27 ans à 38 ans, soit un âge médian de 32,5 ans). En revanche, l'âge médian de retour des « primo-migrants » est plus élevé : 39,5 ans (de 27 ans à 52 ans).

Méthode de l'enquête

L'étude utilise une approche qualitative par entretiens semi-directifs pour deux raisons principales. D'une part, les contraintes de temps ont rendu impossible l'accès à des données statistiques précises sur le nombre de Marocains retournant au Maroc et sur la proportion de binationaux. Il était difficile de multiplier les lieux d'enquête. Une période d'étude bien plus longue aurait été nécessaire pour avoir accès aux données détenues par les différentes institutions régionales. En outre, il s'agit d'un phénomène assez récent que l'on connaît mal d'un point de vue quantitatif[21].

D'autre part, notre objectif n'est pas d'évaluer le nombre de Marocains s'installant au Maroc mais de faire ressortir leurs pratiques et de comprendre leur choix et le contexte de ce choix. L'intérêt de l'étude

[21]. À ce titre, les études de la Fondation Hassan II sur les Marocains de l'étranger constituent des sources d'information très utiles.
http://www.alwatan.ma/html/Publication_Fondation/Publication_2006/Publication/Publication_de_la_Fondation2.html.
Les études faites dans le cadre du projet MIREM ou « Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine » sont aussi très pertinentes (http://www.mirem.eu/). Voir en particulier : J.-P. Cassarino (dir.), *Migrants de retour au Maghreb : Réintégration et enjeux de développement*, Rapport général, MIREM, RSCAS/EUI, Novembre 2007. Toutes les personnes interrogées dans le cadre des entretiens exploratoires ont affirmé qu'il y avait un mouvement de retour des MRE vers le Maroc.

© Ifri

réside plutôt dans l'analyse des représentations qu'ont ces acteurs de leur situation. De ce fait, l'entretien qualitatif semi-directif s'est imposé comme la méthode la plus pertinente.

Le lieu de l'entretien a été choisi par les enquêtés. 12 entretiens sur 20 ont été réalisés sur leur lieu de travail. 5 entretiens ont été effectués dans un café choisi par eux. 2 entretiens ont été réalisés chez les enquêtés et un entretien par téléphone. Il est certainement intéressant de relever l'accueil positif que les personnes rencontrées ont réservé à notre travail. Une enquêtée explique ainsi qu'elle souhaiterait « *que l'État marocain s'intéresse aux gens comme nous : comme ce que vous êtes en train de faire là* ».

Il nous semble important d'ajouter que cette étude devrait être conçue comme une première étape d'un projet comparatif. Il serait très utile de mener une enquête similaire en Algérie et en Tunisie pour voir s'il existe une particularité marocaine dans le contexte maghrébin. Est-ce que les acteurs transnationaux tunisiens et algériens ont un profil et des pratiques qui diffèrent de ceux des acteurs marocains? Par ailleurs, il serait pertinent de diversifier les pays d'accueil ou de naissance des émigrés afin d'affiner la réflexion sur l'importance des conditions d'accueil et de vie sur le phénomène transnational et la volonté de retour.

Le projet professionnel des enquêtés[22]

Nous y avons souvent fait référence : les doubles nationaux dont il est question dans cette étude partagent quelque chose de plus que leur double nationalité. Ils se sont investis dans un projet entrepreneurial, qui les a conduits à venir ou revenir au Maroc. La double nationalité qui nous occupe ici n'est donc finalement qu'un outil, qu'une institution au service d'un projet individuel qui n'est pas lié à une allégeance, une loyauté, une appartenance citoyenne.

Pour replacer la manière dont les enquêtés ont structuré leur appartenance sociale et politique entre plusieurs pays, il faut donc également garder à l'esprit la forme de leur projet d'entreprise. Quels sont les projets professionnels qui les ont poussés à s'installer au Maroc ? Comment ces différents projets ont-ils transformé les profils socioprofessionnels des personnes que nous avons rencontrées ? Quelles sont les différences mais également les similarités entre ces différents projets ?

Vue générale des professions

Les primo-migrants et les migrants de la « seconde génération » ont majoritairement travaillé dans le secteur tertiaire pendant leur séjour à l'étranger. Une fois au Maroc, ils ont continué dans ce secteur. Ainsi, 15 enquêtés sur 20 ont une activité dans des domaines assez divers : immobilier, tourisme, informatique, communication, expertise-comptable, intérim, recrutement, etc. Les métiers de l'informatique et

[22]. Voir en annexe, le tableau 1 « Activités professionnelles des enquêtés ».

© Ifri

de la communication y occupent une place non négligeable (5 personnes sont concernées).

Bien qu'il soit impossible de tirer une conclusion générale d'un échantillon d'enquête aussi restreint, nous pouvons néanmoins souligner combien le pays d'émigration (États-Unis, Canada, pays européens) peut être un facteur de différenciation en termes de secteur d'activité. Notons la spécificité des migrants nord-américains (tous « primo-migrants ») qui, à une exception près, exercent des professions universitaires : enseignant-chercheur, directeur d'institut privé de recherche et de formation, etc.

Au Maroc, la majorité des personnes rencontrées travaille dans un domaine lié à l'activité qu'elles exerçaient avant leur séjour à l'étranger (14 enquêtés sur 20). Cette continuité professionnelle est davantage caractéristique de la catégorie des « primo-migrants » (8 sur 10 exercent une activité en lien avec celle qu'ils exerçaient à l'étranger) que de celle des migrants de la « seconde génération » (6 sur 10). À l'intérieur de la catégorie des « primo-migrants », 5 binationaux sur 6 exercent au Maroc une profession liée à celle exercée pendant leur séjour à l'étranger. En revanche, 6 personnes ont radicalement changé de branche d'activité lors de leur installation au Maroc. Parmi ces 6 personnes, 4 sont des migrants de la « seconde génération ». Ainsi, si les « primo-migrants » réinvestissent, de retour au Maroc, la formation et l'expérience professionnelle acquises à l'étranger, les migrants de la « seconde génération » semblent profiter des opportunités offertes par le marché marocain pour éventuellement changer de secteur d'activité. Le changement de statut est aussi un élément essentiel dans la motivation de retour de plusieurs enquêtés.

Ils ont en majorité créé leur propre société au Maroc (15 personnes). Il s'agit généralement de petites ou moyennes structures. Un des résultats surprenants de cette étude concerne le changement de statut opéré par les enquêtés à l'occasion de leur installation au Maroc. En effet, il est remarquable que, sur ces 15 enquêtés, seuls 2 étaient déjà entrepreneurs avant leur installation au Maroc. Cette reconversion professionnelle implique de nouvelles responsabilités. À ce sujet, on remarque que tous les primo-migrants binationaux ont créé leur propre structure au Maroc alors qu'aucun n'était à la tête d'une entreprise pendant son séjour à l'étranger. En outre, comme nous l'avons souligné, un seul a changé de secteur d'activité.

Ainsi, les « primo-migrants » binationaux ont-ils en majorité réinvesti les compétences acquises dans un domaine particulier lorsqu'ils travaillaient à l'étranger en tant que salariés pour changer de statut et devenir entrepreneurs au Maroc. La majorité des migrants de la « seconde génération » (7 enquêtés sur 10) a, elle aussi, créé sa propre structure. Parmi les 7 enquêtés, un seul était déjà son propre patron en France (le Franco-Marocain propriétaire d'un débit de boissons à Mulhouse). Mais il faut souligner que sur les 3 migrants de la « seconde génération » restants (les « non-entrepreneurs »), 2 travaillent dans des structures délocalisées[23] où ils ont des responsabilités importantes puisqu'ils sont à la tête d'équipes importantes : une enquêtée gère ainsi la filiale d'un centre d'appels délocalisé à Rabat et dirige seule une équipe de 20 employés, tandis que l'autre enquêté est manager général

[23] Au total, 3 enquêtés sur 20 sont venus au Maroc dans le cadre d'activités délocalisées.

© Ifri

d'une multinationale spécialisée dans l'intérim et le recrutement. Si juridiquement, ils ne sont pas propriétaires de leur activité et n'ont pas créé leur entreprise, leur niveau de responsabilité a augmenté sensiblement avec leur installation au Maroc (gestion d'équipes, recrutement…) et ils jouissent d'une grande indépendance professionnelle.

Quelques portraits

« Un projet qui s'inscrit pour les futures générations marocaines »

Fouad, 47 ans, Marocain-Canadien, quitte le Maroc à l'âge de 17 ans après avoir obtenu le baccalauréat à Fès. Il obtient un doctorat en génie mécanique à l'Université de Laval au Canada puis travaille pendant 8 ans à la faculté de Québec comme enseignant-chercheur. Après 20 ans passés au Canada, il rentre à l'âge de 38 ans au Maroc et crée un institut supérieur marocain-canadien à Casablanca. Il s'agit d'une formation délocalisée de l'Université de Laval : un étudiant inscrit à Casablanca suit les mêmes cours que ceux dispensés à Laval, utilise le même matériel et obtient un double diplôme à l'issue de son année, ce qui lui permet de poursuivre son cursus à l'Université de Laval.

Son projet s'inscrit dans une volonté de contribuer au développement du Maroc grâce à la formation des futures élites marocaines. Constatant le taux d'échec scolaire élevé des jeunes marocains et la faible proportion de ceux-ci à poursuivre des études supérieures, il conçoit son projet comme un outil pour améliorer l'orientation professionnelle des jeunes. En outre, il estime que cet institut est bénéfique pour le Maroc et pour le Canada et parle d'une « *win win situation* ».

Fouad a préparé longuement son projet : pendant 4 ans, il a effectué de fréquents allers-retours entre le Maroc et le Canada puis a pris une année de congé sabbatique pour effectuer un travail de prospection au Maroc.

À l'origine, il pensait gérer cette structure à distance et continuer à exercer au Canada, tout en faisant des fréquents allers-retours entre Québec et Rabat. Mais il se rend rapidement compte qu'il lui sera impossible de continuer sur ce rythme et décide de rentrer au Maroc. Aujourd'hui, cet institut compte 250 étudiants. Les frais de scolarité s'élèvent à environ 4.000 dirhams par mois (environ 355 euros). Par comparaison, une année d'étude dans une faculté canadienne coûte 265.000 dirhams par an (23.600 euros environ).

Aujourd'hui, Fouad n'a plus le temps d'enseigner ou de poursuivre ses activités de recherche mais il espère pouvoir déléguer bientôt la gestion et l'organisation de l'Institut afin de reprendre son métier d'enseignant-chercheur.

> *« Ce qui m'a poussé à rentrer, c'est ce cadre-là, cette maison (…). T'as plus ce stress de métro, boulot dodo et puis j'aime bien vivre ici »*

© Ifri

Abdellah, Franco-Marocain de 35 ans, a été professeur de sport en « zone d'éducation prioritaire » (ZEP) dans la banlieue lilloise pendant 7 ans. Pendant les vacances scolaires, il animait des colonies de vacances pour des comités d'entreprises. Une année, il accompagne des enfants en colonie au Maroc et décide de les loger dans sa maison de famille dans la médina de Salé. Il décide de renouveler l'expérience et travaille avec des associations qui organisent des séjours à l'étranger pour les enfants.

Petit à petit, il effectue des travaux dans la maison de Salé, profitant des retours fréquents au Maroc pendant les vacances scolaires, et la transforme en un Riad marocain traditionnel. Il est soutenu par sa mère qui a toujours souhaité revenir vivre au Maroc après avoir émigré en Bourogne avec son mari au milieu des années 1970 et travaillé dans l'usine de Simplon où elle fabriquait des chaines de vélo. Après la mort de son mari, elle s'était installée à Paris avec son fils âgé de 4 ans et avait travaillé comme gouvernante, puis dans l'hôtellerie. À l'âge de 30 ans, Abdellah et sa mère, alors à la retraite, décident de s'installer au Maroc pour gérer à plein temps le Riad.

En 2005, quand l'activité démarre officiellement, il s'agissait du premier Riad dans la médina de Salé. Aujourd'hui, la médina compte 3 autres maisons d'hôtes. Abdellah et sa mère ont engagé un jeune Marocain pour les aider. Le Riad accueille beaucoup d'enfants en colonie de vacances ainsi que plusieurs artistes français réalisant des spectacles à Rabat grâce à un partenariat entre le Riad et l'Institut français de Rabat.

> *« Ce que je voulais faire c'était entreprendre quelque chose qui sorte de l'ordinaire (…). Quand une personne revient au pays pour aider, investir, on lui donne cette reconnaissance. Tu crois qu'en France on nous la donnerait cette reconnaissance ? ».*

Driss, Franco-Marocain de 32 ans, issu d'une famille modeste de 7 enfants, est né et a toujours vécu à Mulhouse. Après avoir obtenu le baccalauréat, il travaille dans différents domaines (commerce, comptabilité) puis décide de créer, avec ses deux frères, une société de débit de boissons à Mulhouse. À l'occasion d'un salon professionnel à Mulhouse, il rencontre un vendeur de chauffages à l'éthanol. L'idée lui semble intéressante, originale et simple à réaliser. Suit une période d'un an et demi où il se rend régulièrement au Maroc pour faire de la prospection.

Il mobilise son réseau familial pour savoir si le produit est susceptible de plaire au Maroc. Après des retombées positives, il décide de tenter l'expérience et part au Maroc. Il fait appel aux institutions marocaines susceptibles de l'aider (la Banque Al Amal et la chambre française de commerce et d'industrie du Maroc) et à son réseau personnel. En quelques mois, il crée sa marque sans rencontrer de difficulté particulière : « *je suis arrivé avec un capital, une marchandise, une idée, une envie, une ambition, une motivation* ».

Aujourd'hui, sa marque est connue au Maroc et sa gamme de produits s'est élargie : il vend également des cheminées et cherche à pénétrer le marché environnemental. Il a 4 employés et plusieurs points de vente au Maroc. Il explique que les chauffages et cheminées à l'éthanol sont un produit de luxe au Maroc et qu'il a affaire à des clients marocains « *haut de gamme* ». Le fait de ne pas maîtriser la langue arabe ne lui pose pas de problème car ses clients parlent tous le français. Il est persuadé qu'il n'aurait pas pu créer son entreprise en

© Ifri

France et qu'il a réussi une ascension sociale forte qui lui était refusée en France, notamment à cause de ses origines ethniques.

> *« Je considérais que je serais beaucoup plus utile ici qu'en France (…). Et puis à travers un projet professionnel, donc créer mon entreprise, m'exprimer différemment qu'en étant salarié ».*

Bilal, 46 ans, quitte Casablanca à 18 ans après avoir obtenu le baccalauréat. Cet enquêté a toujours voulu être expert-comptable mais le manque de possibilité de formation universitaire au Maroc l'a incité à migrer à l'étranger. Il a spontanément pensé à la France car sa sœur vivait en Normandie depuis plusieurs années. Son objectif est de poursuivre des études, d'acquérir des compétences professionnelles et de les mettre ensuite à profit au Maroc pour contribuer au développement de son pays d'origine. Il fait des études de finance et d'expertise-comptable pendant 5 ans puis travaille pendant 6 ans dans un cabinet d'audit et d'expertise-comptable entre Paris et Lyon. Il épouse une Française avec qui il a 2 enfants (il divorce avant de rentrer au Maroc), et acquiert facilement la nationalité française après 8 ans de résidence.

Il explique avoir attendu qu'une opportunité professionnelle se présente au Maroc pour revenir. Un ami marocain le met en relation avec les associés d'un cabinet d'expertise-comptable de Casablanca. Le processus de recrutement se déroule positivement et il devient associé du cabinet. Il explique que sa décision de retour a été fortement motivée par la possibilité de quitter son statut de salarié : devenir entrepreneur lui permet de « *pouvoir s'exprimer différemment* ». Il est persuadé qu'il n'aurait pas pu créer son entreprise en France et que son retour au Maroc se serait soldé par un échec s'il avait intégré une structure en tant que salarié.

Après avoir passé 13 ans en France, il rentre au Maroc à l'âge de 31 ans et se remarie avec une Marocaine avec qui il a deux enfants. Aujourd'hui, sa structure compte 40 salariés, tous Marocains. Lorsqu'il est rentré en 1995, elle ne comptait que 10 salariés. Il s'agit d'une entreprise ouverte sur l'international qui lui permet de voyager régulièrement, notamment en France où il se rend au minimum 6 fois par an. Parallèlement à son activité professionnelle, il est impliqué au Maroc dans plusieurs associations de type économique : aide à la création de Pme, aide aux jeunes entrepreneurs…

Les doubles nationaux : présentation générale de l'étude

Ce rapport est organisé en quatre chapitres. Les deux premiers retracent le parcours qui a conduit les enquêtés à revenir au Maroc après avoir fait l'expérience durable d'une installation à l'étranger. Les deux derniers chapitres s'intéressent à l'articulation que les enquêtés opèrent entre les différents registres de leurs identités sociales, politiques, culturelles et professionnelles, en mesurant comment le projet d'une appartenance transnationale, lié à leur projet professionnel au Maroc, est rendu possible par une série de bricolages et d'ajustements secondaires face à une réalité qu'ils n'avaient pas toujours anticipée.

© Ifri

Nous commencerons par identifier les différents profils de ces entrepreneurs transnationaux, en mettant l'accent sur plusieurs variables : le contexte de leur présence dans un pays européen ou nord-américain, d'abord ; les conditions sociales de leur vie en dehors du Maroc et leur attachement au pays où ils résidaient avant leur « retour » ensuite ; enfin, les relations qu'ils entretenaient à distance avec le Maroc et la réaction de leur entourage à l'idée de leur installation au Maroc. Cela nous permettra de distinguer trois groupes types : les « primo-migrants » binationaux, les binationaux de la « seconde génération » et ceux des primo-migrants qui, restés peu de temps à l'étranger, n'ont pas acquis une seconde nationalité. Ces trois groupes ont des expériences d'émigration différentes qui expliquent les différences de leur expérience de retour au Maroc. Le premier chapitre mettra en évidence ces différences.

Nous aborderons ensuite, dans le deuxième chapitre, la nature du projet professionnel qu'ils ont développé au Maroc. Derrière ces divers projets, nous identifierons les motivations des enquêtés à choisir un secteur d'activité plutôt qu'un autre, la préparation de leur projet avant l'installation au Maroc, les difficultés financières qu'ils ont rencontrées et les ressources, formelles ou informelles, qu'ils ont mobilisées sur place pour pouvoir mettre en œuvre ces projets. Nous verrons également les raisons qui les ont conduits à envisager ce projet : dans quelle mesure leur décision de s'investir professionnellement au Maroc est-elle liée à des « pull factors » (ce qui attire au Maroc) ou à des « push factors » (ce qui les pousse à quitter le pays où ils s'étaient plus ou moins durablement installés) ? Ce chapitre insistera donc sur les déterminants socio-économiques de leur installation au Maroc, du point de vue du projet entrepreneurial qu'ils ont mis en œuvre.

Les chapitres suivants seront consacrés aux conséquences de cette expérience d'installation au Maroc du point de vue de leurs appartenances sociales, culturelles et civiques.

Le troisième chapitre analysera d'abord la façon dont la question de l'intégration socio-économique et socio-culturelle de ces émigrés marocains binationaux, dans leur pays d'installation, n'est pas étrangère à leur définition d'une appartenance transnationale, entre « ici » et « là-bas ». Le projet de s'installer au Maroc s'appuie sur celui de créer un espace élargi d'appartenance : être au Maroc sans abandonner les liens construits durant l'émigration. Les doubles nationaux de la « seconde génération » sont au centre de cette problématique : ils sont nés et ont grandi à l'étranger (notre échantillon concerne avant tout des binationaux de la « seconde génération » nés en France) ; ils n'ont guère connu le pays d'origine de leurs parents ; et pourtant, ils décident de s'y installer. Cela met en évidence moins la contradiction souvent soulignée entre « intégration » et « transnational », que la complémentarité de ces deux dimensions : être mieux intégré dans une société nationale pour être mieux inscrit dans un espace transnational. De fait, le projet transnational de ces entrepreneurs n'est pas un projet neutre, simplement « professionnel » : il concerne aussi et surtout les cadres les plus sensibles de leurs identités. Au-delà de l'arbitrage entre l'attraction exercée sur eux par l'économie marocaine et les difficultés socio-économiques qu'ils connaissent dans leur pays d'installation, la décision de revenir ou de partir au Maroc est d'abord liée à ces éléments très personnels, comme nous le verrons.

Enfin, le quatrième et dernier chapitre se concentrera sur la confrontation entre l'idéalisation de leur construction d'une appartenance

© Ifri

transnationale, comme solution à leurs dilemmes identitaires (notamment la stigmatisation, le racisme ou la discrimination ressentis en France), et la réalité vécue au Maroc. Si la double appartenance ou les identités multiples sont envisagées comme une « richesse » personnelle et un « atout » professionnel – ce qui crée la distinction de ces doubles nationaux par rapport aux Marocains n'ayant jamais quitté le Maroc –, la réalité est parfois très différente : leur nouvel environnement social marocain ne leur reconnaît pas la légitimité de ces identités des « deux rives », et les considère comme des *outsiders*[24]. Dans cette perspective, la double appartenance se transforme rapidement en « double absence »[25]. Nous verrons alors que le projet entrepreneurial qui les a conduits au Maroc devient leur meilleure protection, le rempart contre la distance sociale qu'ils peuvent ressentir vis-à-vis de leurs compatriotes marocains : c'est ce projet professionnel qui leur donne le supplément d'identité qui fonde la légitimité de leur présence au Maroc – et leur dignité.

24 H. Becker, Outsiders. Études de sociologie de la déviance, Métailié, Paris, 1985.
25 A. Sayad, La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Seuil, 1999.

© Ifri

Partir-revenir : projections transnationales

Les personnes que nous avons rencontrées évoluent, agissent et réfléchissent au sein d'un espace transnational qu'elles ont construit. Elles se projettent émotionnellement entre deux espaces : le pays d'accueil ou de naissance (Europe, États-Unis et Canada) et le Maroc. Afin de comprendre leur décision de quitter le pays dans lequel elles vivaient pour venir s'installer au Maroc, il faut s'intéresser à leur parcours, en amont de cette décision de retour. Le lieu de naissance, le milieu familial, la formation scolaire et universitaire, la pratique religieuse, la situation matrimoniale et l'activité professionnelle des enquêtés sont des éléments contextuels importants, qui contribuent à éclairer la décision de revenir (et, pour certains, tout simplement de partir) vivre au Maroc. Pour les « primo-migrants », nous nous sommes également penchés sur les raisons de leur migration à l'étranger et sur le choix de leur pays d'accueil.

Ces éléments permettent de dresser quelques profils idéal-typiques de ces citoyens transnationaux. Ce chapitre nous renseigne également sur les liens que les enquêtés ont entretenus ou créés avec le Maroc, lorsqu'ils vivaient à l'étranger et sur la façon dont ils envisageaient leur avenir : se sont-ils « toujours vus » au Maroc ou envisageaient-ils leur avenir dans leur pays d'accueil ou de naissance pour les « secondes générations » ? Il s'agira aussi de révéler la façon dont l'entourage des enquêtés a réagi à l'annonce de leur décision de s'installer au Maroc. La famille des enquêtés, leurs amis les ont-ils encouragés dans leur choix ? Ont-ils manifesté une méfiance ? Enfin, nous verrons qu'une fois installées au Maroc, les personnes rencontrées conservent une mobilité transnationale importante. Ils expriment leur volonté et leur besoin d'entretenir des liens forts avec le pays dans lequel ils ont longtemps vécu et où certains sont nés (« seconde génération »). Ils reproduisent ainsi le schéma qu'ils avaient dans le pays du Nord vis-à-vis du Maroc.

Le parcours des migrants transnationaux

Intéressons-nous maintenant au parcours biographique, migratoire, social et économique des trois types de populations rencontrées : 1) les « secondes générations », 2) les primo-migrants binationaux et 3) les primo-migrants ayant uniquement la nationalité marocaine et qui sont restés moins de cinq ans à l'étranger.

Le parcours des migrants de « seconde génération » avant le retour au Maroc

Sur 20 personnes interrogées, 10 sont des binationaux nés ou ayant grandi hors du Maroc : 3 sont de sexe féminin et 7 sont des hommes.

© Ifri

Deux femmes ne sont pas encore installées au Maroc. Leur démarche est en cours et leur entreprise n'existe pas encore. Parmi ces 10 binationaux de la « seconde génération », 3 sont nés au Maroc mais sont partis en France avant l'âge de 8 ans. Ils ont été intégrés dans la catégorie des « secondes générations » car ils ont été scolarisés et socialisés en France et affirment avoir eu le sentiment d'avoir grandi dans ce pays. Ainsi, par exemple, Adnane, un Franco-Marocain de 38 ans, estime qu'il n'a « *pas vraiment connu le Maroc* », qu'il a quitté à l'âge de 5 ans pour s'installer en France avec ses parents.

Lieu de naissance et milieu familial

Hormis trois personnes donc, la totalité des entrepreneurs de la « seconde génération » est née en France. La plupart ont grandi en province (Dijon, Mulhouse, Rouen, Neuville-aux-Bois, Duni, Dreux, Agen, région Lorraine). Une personne est née en région parisienne et une autre est née à Dijon mais elle est partie vivre dans une banlieue parisienne aisée à l'âge de 4 ans.

À deux exceptions près, les personnes interrogées sont issues de familles nombreuses (plus de trois enfants) de condition modeste. Leurs parents sont arrivés en France dans le contexte des vagues d'immigration de travail des années 1960-1970. En général, la mère est restée au foyer pour élever les enfants, elle a parfois travaillé (comme aide soignante, agent de service hospitalier…) avant leur naissance ou après qu'ils sont devenus adultes. Le père exerçait des professions manuelles (ouvrier en usine, cheminot, chauffeur de poids lourds, maçon…). Aucun des 10 enquêtés n'a connu de période de chômage.

Faïza, Franco-Marocaine de 33 ans qui vit encore en France, explique que ses parents étaient « *scolarisés mais sans formation spécialisée* » et qu'ils « *ont appris sur le terrain* » :

> *« [Mes parents étaient] ouvriers tous les deux, et qui ont gravi les échelons (…). [Mon père] est rentré comme OS [Ouvrier Spécialisé, ouvrier faiblement qualifié] et il a gravi les échelons au cours de sa profession. Ma mère au départ ne travaillait pas puis elle a commencé à exercer quand j'avais une vingtaine d'années en tant qu'agent de service hospitalier ».*

Les enquêtés ont le sentiment d'avoir évolué dans un environnement familial paisible avec des parents qui ont étroitement surveillé leur éducation et qui accordaient une grande importance à la réussite scolaire de leurs enfants.

Leila, Franco-Marocaine de 31 ans, estime que les binationaux de la « seconde génération » qui ont grandi en France ont « *été un peu plus serrés* » que les Marocains restés au Maroc. Selon elle :

> *« Nos parents avaient tellement peur qu'on déraille parce qu'on était dans un autre pays, parce que c'était pas notre culture, qu'ils nous ont un peu plus cadrés ».*

Hicham, Franco-Marocain de 36 ans, affirme avoir eu une « enfance très heureuse ». Il y avait « beaucoup d'amour dans la *famille* ». Le fait d'évoluer « *dans un environnement où il y a eu des transferts de valeurs, d'amour* » est important « *pour le développement de l'individu* ». Son père était ouvrier dans une entreprise sidérurgique, sa mère qui travaillait dans une collectivité s'est arrêtée à la naissance des enfants. « *Ensuite elle a fait maman au foyer à cause des enfants* ».

© Ifri

Pour ses parents, « *le baccalauréat c'était une question de vie ou de mort* ».

Pour certains enquêtés, les parents ont été des modèles et les ont encouragés à réussir professionnellement. Hakim, dont les parents étaient ouvriers, n'a jamais vu son père « *plus d'une demi-journée au chômage* ». Ça lui « a *donné envie de travailler* », alors que, selon lui, « *quand vous êtes né, que vous avez toujours vu votre père au chômage, qu'il n'a jamais travaillé, la culture de l'effort, vous pouvez pas tellement l'avoir facilement* ».

Parcours scolaire et universitaire et activité professionnelle

La totalité des personnes rencontrées sont au moins titulaires du baccalauréat (général ou professionnel). La majorité a au moins un niveau Bac + 3[26] (souvent un BTS puis une licence à l'université), ce qui indique une ascension sociale par rapport à la situation de leurs parents.

À une exception près, ils n'ont pas connu de période de chômage à la fin de leurs études et la confrontation avec le monde du travail ne semble pas avoir été une expérience douloureuse. La majorité travaille dans le secteur des services, à des postes intermédiaires (gestionnaire de patrimoine en banque, cadre dans une entreprise de prestation informatique, propriétaire d'un débit de boisson, responsable marketing et communication), ce qui révèle un changement de catégorie professionnelle par rapport à leurs parents qui exerçaient en majorité des professions manuelles.

Deux enquêtés ont un métier qui sort du lot : journaliste et professeur de sport au collège. Deux autres sont arrivés à des niveaux élevés de responsabilité : un directeur marketing d'une grosse structure et une directrice d'un centre de bilans et de reclassement professionnel.

Plusieurs d'entre eux ont le sentiment d'avoir eu un parcours professionnel honorable. Hakim, Franco-Marocain de 47 ans, estime : « *J'ai eu la chance de bien réussir ma vie en France, puisque j'étais directeur marketing dans un groupe allemand* ».

Certains estiment avoir mieux réussi professionnellement que le reste de la famille. Dina, Franco-Marocaine de 34 ans, est issue d'une famille modeste de six enfants. Après avoir présenté les professions de ses frères et sœurs, elle conclut en disant : « *dans la famille, je suis quasiment la seule à avoir fait des études* ». Zakaryia, issu d'une famille modeste de sept enfants, répète à plusieurs reprises : « *J'étais l'intellectuel de la famille* ».

Situation matrimoniale

Quatre enquêtés étaient célibataires et sans enfant au moment de leur départ pour le Maroc. Quatre autres avaient fondé une famille avant de partir, étaient mariés à des Françaises et avaient des enfants. L'un d'eux était marié religieusement à une Franco-Algérienne dont il a deux enfants mais était en cours de séparation.

Les deux femmes qui sont dans la phase préparatoire de leur projet sont en couple avec des Marocains: l'une est fiancée avec un fonctionnaire marocain qui vit au Maroc et qu'elle a rencontré lors d'un

[26]. Voir tableau 3 « Présentation de l'échantillon 'seconde génération' » en annexe.

© Ifri

séjour là-bas ; l'autre a épousé un Marocain venu en France en 2003 avec lequel elle a eu deux enfants.

La pratique religieuse

Les enquêtés sont tous musulmans mais ont des pratiques différentes. Certains, comme Leila, Franco-Marocaine de 31 ans, font le ramadan, la prière quotidienne et ne boivent pas d'alcool.

> *« Même aux États-Unis, j'ai toujours fait ma prière en temps et en heure. Mais je dois avouer que, quand j'étais en France, c'était toujours bien réglé. Pourtant j'avais un boulot pas évident. Mais je trouvais le temps. La première chose que je faisais en rentrant chez moi, c'était la prière (…). Pour moi la religion, c'est à l'intérieur. C'est essayer de faire du bien aux gens, essayer de leur ouvrir des portes. C'est quelque chose de personnel. Se respecter, respecter les autres, avoir des tenues correctes. Je pense que y a un temps pour tout ».*

Pour d'autres, la religion relève de la sphère culturelle et familiale. Ils se perçoivent généralement comme des pratiquants modérés. Ainsi Driss, 32 ans :

> *«Je suis musulman, bon je bois de l'alcool mais ça va, je suis soft (…). Après, je fais le ramadan depuis que je suis tout petit. On fait les grandes fêtes musulmanes. On fait aussi les fêtes chrétiennes. Tu sais, y a même des Français qui font la fête du mouton ».*

Adnane estime qu'il est « *pratiquement pratiquant* » :

> *« Je crois en Dieu, ça c'est clair. Je fais l'incontournable ramadan parce que j'ai du mal à m'en défaire. Après, je bois un peu d'alcool, je fais pas ma prière. Je suis croyant, mais pratiquement. Mes frangins le sont plus que moi. J'ai eu fait la prière, assez jeune : de 16 à 19 ans. Et puis après, j'ai commencé : 'ouais, le champagne, les sorties, les copains, les copines'… On y viendra certainement plus tard. Mais je fais pas vraiment le truc assidu. Ce week-end, on a fait la teuf, j'ai bien bu. De ce côté-là, c'est vrai que j'ai pris beaucoup du côté français, beaucoup plus que mes frères et sœurs (…). J'ai toujours évolué au milieu d'Européens. Donc forcément, dans les dîners etc. etc. À la bonne franquette : vous m'enlèverez pas mon fromage et mon vin rouge ».*

Quant à lui, Hakim, 47 ans, a toujours fait le ramadan « *pour ses parents* » :

> *« En venant ici [au Maroc], j'ai continué à le faire, mais je pratique pas (…). Moi, je suis plutôt un laïc, un vrai laïc convaincu et avec cette spécificité qu'est la mienne de faire le ramadan (…). Ici, par exemple, beaucoup, beaucoup de personnes, 80% des Marocains, tout d'un coup, se trouvent des vocations de musulmans pendant le ramadan. Alors que toute l'année, c'est des voyous ».*

Les parents de Youssef, 28 ans, « sont complètement francisés. Mon père, tu lui parles religion, il te dit 'j'en ai rien à foutre de la Compagnie créole' ». Lui, en revanche, « aspire de plus en plus à me laisser envahir par le côté spirituel ».

© Ifri

Enfin, deux enquêtés ne sont ni pratiquants, ni croyants. L'un d'eux, Abdellah, 35 ans, a été élevé par des parents pratiquants et croyants. En revanche, lui ne l'est « pas du tout » :

> *« Je picole, je mange de la charcuterie, je ne fais pas le ramadan. C'est par rapport à moi-même ça. Il y a des choses auxquelles j'adhère et des choses auxquelles je n'adhère pas. Et ça, c'est des choses auxquelles j'adhère pas ».*

L'autre enquêté n'a reçu « *aucune éducation religieuse* ». Il estime ne pas avoir besoin de la religion car il a « *déjà des valeurs (…), déjà une morale pour appréhender [la vie]* ».

Parcours des « primo-migrants » binationaux

Sur 20 entretiens réalisés, 6 ont été menés auprès de binationaux nés au Maroc qui ont vécu plus de douze ans à l'étranger et ont adopté la nationalité du pays d'accueil : 2 Franco-Marocains, 1 Suédo-Marocain, 2 Marocains-Américains et 1 Marocain-Canadien[27].

Lieu de naissance, milieu familial

5 sont nés dans de grandes villes du Maroc (Fès, Casablanca, Marrakech) et 2 viennent de villes de plus petite taille (Rachidia et Kenitra). Ils sont issus de familles nombreuses, où plusieurs enfants ont souvent vécu et travaillé à l'étranger (certains sont restés vivre là-bas). La majorité est issue de la classe moyenne. Le père travaillait comme ingénieur ou fonctionnaire et la mère est restée au foyer pour s'occuper des enfants.

La motivation initiale au départ et le choix du pays

La plupart de ces enquêtés sont partis faire des études à l'étranger entre 17 et 20 ans, après l'année de Terminale ou après avoir étudié quelques années au Maroc. L'un d'eux est parti à 26 ans après avoir travaillé quatre ans au Maroc. Ils sont partis entre la fin des années 1970 et le début des années 1980. Ceux qui sont allés aux États-Unis ou au Canada sont partis plus tard, à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

La décision d'émigrer tient à des choix sensiblement différents. Mais les enquêtés présentent ces choix à partir d'une idée : partir leur permet d'avoir accès à une formation universitaire et à des perspectives professionnelles auxquelles ils n'auraient pas accédé s'ils étaient restés.

Abdou, Franco-Marocain de 52 ans, part à Toulouse à l'âge de 19 ans, après avoir obtenu un baccalauréat en sciences expérimentales à Marrakech, « *pour poursuivre les études supérieures en France puisqu'à l'époque le Maroc manquait beaucoup d'universités* ».

La France est le pays auquel les Marocains pensent naturellement. Un enquêté a fait le choix de partir au Canada à l'âge de 17 ans mais il explique qu'« *au Maroc, la tradition c'est que le jeune*

27. Nous avons fait le choix d'élargir cette partie de l'échantillon à un homme qui n'a pas adopté la nationalité française mais qui a passé neuf ans en France, où il s'est marié avec une Française dont il a eu des enfants. Il a quitté le Maroc à l'âge de 19 et estime que la France « c'est aussi mon pays quelque part ». Au total, cette catégorie compte donc 7 enquêtés.

© Ifri

Marocain, une fois qu'il a obtenu son bac, il pense à 99% à aller en France ».

Le choix de la France est aussi parfois motivé par des liens familiaux. Bilal part après le baccalauréat pour faire des études de finance et d'expertise comptable en Normandie :

> *« À 18 ans j'avais envie de changer d'air et je voulais être expert-comptable. Et puis, le pays auquel on pense le plus facilement, c'est la France. J'ai une sœur qui vit en France, qui y habite depuis 1978. Elle a des enfants nés en France, français. Son mari est français, deuxième génération. Le choix de la Normandie, c'était parce que j'avais une sœur là-bas ».*

À une exception près, ils ont poursuivi de longues études supérieures dans des domaines à forte valeur ajoutée (finance, informatique, recherche médicale). La majorité obtient un bac + 5, et 3 d'entre eux ont obtenu des doctorats (génie mécanique, science politique, biologie).

Fouad part à l'âge de 17 ans au Canada avant de passer son baccalauréat. Il y vit 17 ans. Il obtient un doctorat en génie mécanique à l'Université de Laval.

> *« Quand je suis parti dans les années 1980, si j'avais pu rester et avoir accès aux technologies nord-américaines, ça aurait été un rêve. Si je suis allé au Canada pour étudier, c'est justement parce que j'étais très attaché et attiré par la technologie nord-américaine (…). J'ai toujours vu ce système comme un système très objectif (…). Bon il faut dire qu'à l'âge de 15 ans, je suis parti en Angleterre apprendre l'anglais et gagner ma vie, passer cinq ou six mois ; et j'avais côtoyé des Américains et des Canadiens. Et j'ai vu cette objectivité. Et je me suis dit que c'était extraordinaire. Donc c'est peut-être un petit voyage en Angleterre qui m'a transformé, qui m'a fait ouvrir les yeux et l'esprit pour voir cette différence. Parce qu'ici au Maroc, on ne connaissait que le système français à l'époque ».*

Certains ont eu des expériences migratoires dans différents pays. L'un d'eux a ainsi passé huit ans en France où il a obtenu sont doctorat en biologie. Il a ensuite passé treize ans aux États-Unis et a obtenu la nationalité américaine. Un autre enquêté, Suédo-Marocain, a vécu quinze ans à Stockholm après avoir passé plusieurs années dans différents pays :

> *« Quand j'ai pris mon DEUG, j'ai vu que j'avais un peu de bagage et j'ai décidé de sortir du Maroc pour apprendre ce que l'autre a : sa langue, sa culture (…). D'abord je suis parti en France pour soutenir ma licence en droit, en 1994 à l'Université de Créteil. Après, je suis parti quatre ans en vacances à Ibiza. Après je suis allé aux États-Unis, en Australie et ensuite à Stockholm. Je n'ai jamais arrêté d'étudier. Dans chaque pays où j'allais, le but c'était d'apprendre mes droits et mes obligations, d'apprendre la langue, la cuisine. Et après, je partais. (…). J'ai fait mon doctorat à l'Université de Stockholm : j'étais concentré sur la politique internationale ».*

Activité professionnelle à l'étranger

Après avoir obtenu leurs diplômes, ces enquêtés exercent des professions à haute valeur ajoutée dans le secteur des services (cabinet d'audit, cadre dans une entreprise d'informatique, etc.). En

© Ifri

majorité, les personnes ayant migré hors de l'Europe exercent des professions intellectuelles supérieures : plusieurs sont docteurs et travaillent dans la recherche (professeur chercheur en génie mécanique à l'Université du Québec, professeur chercheur sur le cancer et les maladies cardiovasculaires à Boston, docteur en science politique).

Ils travaillent tous dans de grandes villes (Lyon, Paris, Toulouse, Boston, Montréal, Stockholm, New York) et sont mobiles.

Un seul des enquêtés, qui est parti après avoir travaillé au Maroc, a exercé un métier moins valorisé (chauffeur de taxi) que ceux qui sont partis pour leurs études après le baccalauréat ou le DEUG.

Situation matrimoniale

Au moment de leur départ à l'étranger, 2 enquêtés sur 7 étaient mariés à des Marocaines qui les ont accompagnés dans leur parcours migratoire. Leurs enfants sont nés à l'étranger et sont rentrés avec eux au Maroc. Et 3 sur 7 se sont mariés avec des Françaises lors de leur séjour en France.

La moitié des épouses des enquêtés se compose de cadres ayant des responsabilités importantes dans la gestion d'entreprises (chef d'entreprise dans une société de marketing, directrice administrative d'une société de l'époux) ou exerce des professions intellectuelles supérieures (chercheure-docteure). Deux ne travaillent pas.

Parcours des « primo-migrants » restés moins de cinq ans à l'étranger

Sur les 20 entretiens réalisés, 3 personnes sont parties à l'étranger pour moins de cinq ans, afin de compléter leurs parcours universitaires et sont rentrées au Maroc après avoir obtenu leur diplôme.

Lieu de naissance, milieu familial et formation au Maroc et à l'étranger

Sur ces 3 enquêtés, 2 sont issus de milieux très aisés de Fès. Le père était avocat ou homme d'affaire et la mère travaillait. Ils ont des frères et sœurs qui ont étudié et vécu à l'étranger (France, Portugal, États-Unis) et qui sont rentrés au Maroc où ils exercent des métiers bien rémunérés (opticienne, dirigeante d'une entreprise de prêt-à-porter, fondateur d'une franchise internationale au Maroc, etc.). Ils sont partis en France après quatre années d'études au Maroc (ingénierie et droit) pour compléter leur formation universitaire. L'un d'eux a obtenu un Master en système d'information et a ensuite travaillé en France en tant qu'ingénieur d'étude et développement pendant un an avant de rentrer au Maroc. L'autre a entamé à Paris un doctorat en droit international des investissements.

Le troisième enquêté est issu d'une famille modeste de Marrakech et a intégré l'École Normale Supérieure qui forme les enseignants marocains. Il a exercé pendant cinq ans comme professeur de sciences naturelles dans les régions rurales du Sud du Maroc. Il est parti à New York à l'âge de 29 ans. Il y a d'abord travaillé une année comme serveur et livreur puis a obtenu un diplôme de Master en biologie moléculaire à l'Université de New York avant d'y entamer un doctorat.

© Ifri

La motivation initiale au départ

Ces enquêtés partent à l'étranger pour perfectionner leur formation universitaire et pour renforcer leurs perspectives professionnelles. Ainsi, Ahmed, 29 ans, est-il parti en France à l'âge de 23 ans après avoir obtenu une maitrise en droit privé à Fès. Le choix de la destination est limité par des raisons de compétences linguistiques : « *Je n'avais pas la maîtrise d'une deuxième langue étrangère. Donc la France c'était le circuit logique* ». Dans la mesure où, après le baccalauréat, ses études de droit ont été faites en français, il disposait des compétences linguistiques pour partir et obtenir de nouveaux diplômes. Il s'agit pour lui davantage qu'une simple compétence linguistique : « *Comme on dit chez nous, les meilleurs avocats sont ceux qui pensent en français et qui écrivent en arabe* ». Sa priorité va à sa carrière, d'où l'importance de partir :

> *« Ma priorité c'était ma carrière, ce que je pouvais concrétiser comme résultats d'un point de vue professionnel et tous les trophées que je pouvais rafler par rapport à ça ».*

Pour d'autres, il s'agit de dépasser certains obstacles au développement de leur carrière au Maroc. Après son baccalauréat, Abdelaziz a voulu aller aux États-Unis parce que « *c'est le rêve de presque tous les bacheliers* ». Après avoir été contraint de faire la plupart de ses études au Maroc en raison de « *contraintes familiales, sociales, financières* », il reste à Marrakech, intègre l'Ecole Normale Supérieure puis exerce comme professeur de sciences naturelles au Maroc pendant quatre ans et demi. Il décide ensuite d'aller aux États-Unis « *parce que, pour s'améliorer, pour étudier, pour avancer dans la carrière professionnelle, il y avait vraiment des barrages au Maroc*. »

Situation familiale

Les trois enquêtés se sont mariés ou se sont fiancés à leur retour au Maroc avec des Marocaines ayant fait des études à l'étranger (France et États-Unis). D'eux d'entre eux ont des enfants, et ont rencontré leur femme lorsqu'ils sont rentrés au Maroc. L'un d'eux est divorcé. Le troisième enquêté est fiancé avec une Marocaine qu'il connaissait avant de partir en France. Ils sont partis ensemble en France et puis sont rentrés au Maroc où ils se sont fiancés. Ils n'ont pas d'enfants.

Nous venons de souligner les principaux éléments relatifs au parcours des enquêtés avant leur départ au Maroc et de dresser trois profils idéal-typiques correspondant aux trois catégories de population rencontrées dans le cadre de cette étude.

Intéressons-nous maintenant aux types de liens que les enquêtés avaient avec le Maroc lorsqu'ils vivaient à l'étranger : à quelle fréquence s'y rendaient-il ? Pour quels motifs ? Observe-t-on une stabilité des liens ? Il nous faut également voir la façon dont les enquêtés envisageaient leur avenir : ont-ils toujours imaginé s'installer au Maroc ?

La relation avec le Maroc

Toutes les personnes rencontrées ont maintenu des relations avec le Maroc, pays d'origine ou d'origine des parents. Ces liens peuvent

© Ifri

prendre des formes diverses : il peut s'agir de visites régulières, de contacts téléphoniques, voire d'échanges d'emails, mais la mobilité physique est un aspect important dans le déploiement d'activités transnationales.

Quelles que soient la vigueur des liens et la fréquence des visites au Maroc, les enquêtés n'envisageaient pas forcément leur avenir au Maroc. Plusieurs d'entre eux, notamment ceux de la « seconde génération », ont longtemps pensé vivre définitivement dans leur pays de naissance, loin du Maroc.

Les liens entretenus avec le Maroc

Le « pèlerinage familial »

Tous les binationaux de la « seconde génération » vivant en France ont eu l'habitude d'aller chaque année au Maroc avec leurs parents pendant les vacances d'été. La réponse est systématique : « *Je venais pour passer les vacances comme toute personne d'origine marocaine* » ou, avec humour, « *on a fait les bons immigrés : tous les ans, la voiture, la transhumance par l'Espagne* ».

Durant leur séjour à l'étranger, les « primo-migrants » ont également entretenu un lien fort avec leur pays d'origine. Ils rentraient régulièrement pour voir la famille restée au pays. Fouad a passé dix-sept ans au Canada. Il rentrait au Maroc deux ou trois fois par an pour ne pas « *couper le pont (…), garder un lien avec [son] pays* ».

Un autre enquêté, parti travailler aux États-Unis comme chauffeur de taxi et de limousine pour des personnalités, revenait environ tous les quatre ou cinq mois au Maroc pour des périodes d'au moins deux mois :

> *« Là-bas, je faisais de l'argent, donc (…) je bossais quatre mois et assez d'argent. Je ne voulais pas travailler pour quelqu'un parce que je n'aurais pas pu avoir cette liberté ».*

Liens professionnels

Certains enquêtés exerçaient des professions impliquant des voyages réguliers au Maroc. Lorsqu'il vivait en France, Adnane, ce Franco-Marocain de la « seconde génération », travaillait dans l'équipe « export » d'une entreprise d'informatique. Il faisait de fréquents allers-retours, « *au moins une cinquantaine entre le Maroc, Algérien, Tunisie* » en deux ans et demi.

Distension des liens

Néanmoins, certains enquêtés ont cessé de venir régulièrement au Maroc à un moment de leur vie. Certains expliquent avoir découvert, en grandissant, d'autres destinations qui leur plaisaient davantage. Youssef, binational de la « seconde génération », a cessé de venir au Maroc pendant onze ans. Il découvre d'autres destinations de vacances (la Thaïlande, le Mexique) car il ne s'amusait « *pas autant au Maroc* ».

Hakim, Franco-Marocain également de la « seconde génération », venait au Maroc avec ses parents pendant les vacances d'été. Adulte, il n'y retourne que deux fois :

© Ifri

> *« Adulte, lorsque j'ai fait ma vie, j'ai dû venir deux fois, une fois avec ma femme et une fois avec mes beaux-parents pour leur faire visiter le pays, c'est tout ».*

Un autre enquêté de la « seconde génération » passait ses vacances au Maroc avec ses parents. Au moment de l'adolescence, il a préféré partir avec ses amis vers d'autres destinations. Il lui a semblé naturel de diversifier ses destinations de vacances pour aller « *voir le monde* ». Il évoque une certaine distance avec le Maroc, « *une relation totalement dépassionnée* » :

> *« J'étais toujours éloigné de ce pays. Je n'ai jamais eu de relations de proximité (…). Intellectuellement, je ne m'intéressais pas à ce pays. Une relation normale avec un pays d'où sont originaires mes parents, ce n'est pas rien (…). Je n'ai pas cette pseudo-relation que certains Marocains ont avec leur pays, qui ont une espèce de schizophrénie ».*

D'autres enquêtés vont jusqu'à exprimer un rejet. Zakariya arrive à Rouen à l'âge de 7 ans. Alors que ses parents, ses frères et sœurs vont au Maroc tous les étés, il refuse de les accompagner entre 15 ans et 25 ans. Il explique :

> *« À l'adolescence, et on est un peu révolté. Il y avait des choses ici que je ne comprenais pas et j'avais un blocage par rapport à plusieurs choses et dysfonctionnements à l'époque : c'était les années 1980. Il y avait un système politique assez fort et puis traverser toute l'Espagne en voiture, toute la France, passer vingt jours et repartir, c'était pas les vacances idéales. Donc je restais, je faisais des colonies de vacances : j'étais animateur. On a fait le tour de la France : j'ai fait de l'équitation, de la planche à voile, j'ai passé tous les diplômes d'animateur de centre de vacances. J'étais plus dans ce trip-là, aller dans les Alpes, camper. Ça gênait mes parents (…). J'étais l'intellectuel de la famille, et quand on est intello et adolescent, quand on a bouquiné certains livres on a tendance à être trop critique et aussi peut-être vouloir extrapoler. La société française n'est pas la société marocaine et la société marocaine ne sera jamais la société française (…). J'étais systématiquement en train de comparer ».*

Le désir de (re)venir au Maroc

Les enquêtés ont envisagé différemment leur avenir. Certains « primo-migrants » ont imaginé s'installer définitivement dans le pays d'accueil et la plupart des doubles nationaux marocains de la « seconde génération » ont longtemps pensé vivre dans leur pays de naissance. Quant à ceux qui ont imaginé leur avenir au Maroc, il s'agit généralement des « primo-migrants » partis à l'étranger avec l'idée de revenir vivre au Maroc une fois leurs études terminées ou après avoir acquis une expérience professionnelle valorisante.

Une envie tardive de vivre au Maroc

La distension des liens avec le pays d'origine des parents des enquêtés que l'on vient de souligner va de pair avec le fait que l'envie de venir au Maroc a été tardive pour certains enquêtés et qu'elle ait été activée par un événement personnel ou professionnel. En dépit de l'attachement qu'ils peuvent avoir pour le pays d'origine de leurs

© Ifri

parents, la majorité des binationaux de la « seconde génération » a longtemps envisagé son avenir exclusivement en France.

Revenu au Maroc en janvier 2010, Adnane explique que, jusqu'il y a dix ans, il n'avait jamais pensé s'installer au Maroc :

> *« Qu'est ce que je vais faire dans ce pays ? Avec des Marocains en plus ? Même pas en rêve, je ne me sentais pas du tout concerné. Rien à voir avec eux. Il y a dix ans j'étais Français. Et maintenant je me sens les deux. Il y a un bon retour aux sources ».*

Dina, Franco-Marocaine de 34 ans, n'a envisagé que récemment de s'installer au Maroc avec son mari et ses enfants.

> *« À 25 ans, vous seriez venue me voir, jamais je ne vous aurais dit : 'je rentre au Maroc' ».*

Zakaryia a passé dix ans sans revenir au Maroc. Si à l'âge de 20 ans on lui avait proposé de venir vivre au Maroc, il aurait refusé catégoriquement :

> *« Parce qu'en France, j'ai réussi. J'avais un job intéressant, j'avais une belle voiture de fonction, un bel appartement, des amis (…). Ma carrière était tracée dans une multinationale française sans problème ».*

Deux « primo-migrants » binationaux ont également envisagé de rester définitivement dans leur pays d'accueil, notamment parce qu'ils avaient réussi professionnellement et que le Maroc ne leur offrait pas de perspectives professionnelles intéressantes. Cela concerne Fouad, qui travaillait comme enseignant-chercheur au Canada :

> *« J'étais au Canada pour y rester. J'avais ma maison, mes voitures, j'étais installé (…). Je me disais que, peut-être, je pouvais mettre sur pied une unité brute de production de pâte à papier [au Maroc] (…) spécialisée dans le recyclage, mais en faisant la navette. Pour m'installer, non c'était vraiment impossible. J'avais mon poste d'enseignant-chercheur. J'avais des projets. J'avais mes bourses canadiennes. J'avais ma place ».*

Venu en France pour étudier l'informatique, Abdou a ensuite travaillé dans une société informatique. Son entretien fait écho à celui de Fouad :

> *« Je savais qu'en revenant au Maroc je n'allais pas trouver matière qui me passionnerait puisque déjà, en France, c'était le début [de l'ère informatique] alors qu'au Maroc y avait pas grand-chose ».*

Une « *autre raison* » l'a « *poussé à rester en France* » : il y a rencontré sa femme, a eu des enfants et a « *fait sa vie là-bas* » - ce « là-bas » dont nous parlions en introduction, qui montre le déplacement du centre d'appartenance qui a eu lieu depuis lors.

Partir pour revenir

La plupart des « primo-migrants », qu'ils soient binationaux ou non, avait l'idée de revenir dans leur pays d'origine après avoir acquis une formation universitaire ou une expérience professionnelle à l'étranger.

© Ifri

Ali part en France à l'âge de 22 ans avec l'idée de terminer ses études et de retourner ensuite au Maroc. La question pour lui n'est pas « *s'il va revenir au Maroc* » mais « *quand* » :

> *« Pour moi, c'était éphémère comme une mission. Donc la question c'était quand revenir ».*

Un autre enquêté part aux États-Unis afin « *d'étudier et de rentrer, et non pas d'étudier et de rester là-bas* ». Il part à 29 ans et explique qu'à cet âge-là, il avait « *déjà le bagage, c'est-à-dire des traditions, des idées solides* », et donc il n'a jamais eu l'idée de rester aux États-Unis.

Certains expliquent qu'ils étaient très bien installés dans le pays d'accueil, qu'ils y vivaient comme s'ils étaient établis définitivement. Cependant, ils gardaient en tête l'idée qu'ils allaient revenir un jour au Maroc. Bilal part en France à l'âge de 18 ans avec « *un objectif : finir vite le cursus et repartir au Maroc* ». Ainsi :

> *« Le jour où je suis parti c'était : il fallait faire ses études et revenir. Est-ce que ça allait prendre dix ans, douze ans ou quinze ans ? 'Je sais pas mais je reviens'. C'était un objectif et, dès que j'ai atteint mes objectifs, je suis rentré. J'étais installé comme quelqu'un qui aurait pu rester tout le temps mais je savais que dès que j'aurais une opportunité, je pars. J'ai vécu comme quelqu'un qui était la pour toujours mais je savais que s'il y avait une opportunité, je repartais. Ça n'était pas contradictoire ».*

Rafiq a passé neuf ans en France :

> *« J'ai été très bien accueilli, j'avais beaucoup d'amis, j'étais très actif au niveau associatif et même politique. Mais mon objectif c'était de revenir au Maroc ».*

Pour un autre enquêté Suédo-Marocain qui travaillait comme fonctionnaire de police à Stockholm, le retour au Maroc était un devoir envers son pays d'origine :

> *« Mes racines, c'est le Maroc. Mes parents sont marocains et l'obligation de chacun, c'est de revenir dans son pays et investir un peu. S'il ne le fait pas, son voyage n'aura servi à rien ».*

Un enquêté, Marocain-Américain, a passé seize ans à New York mais a toujours eu l'idée de rentrer au Maroc.

> *« C'est pour ça que je n'ai pas trop investi là-bas [aux États-Unis]. J'avais l'idée qu'un jour je retournerais dans mon pays. Je n'ai jamais eu l'idée de m'installer aux États-Unis (…). Tous les immigrés veulent revenir. Sauf quelques-uns qui sont mariés avec des Américaines. Mais la plupart des gens que je connais, s'ils ont le choix, ils reviennent ».*

Parmi les binationaux de la « seconde génération », seuls deux affirment avoir toujours eu envie de vivre au Maroc. L'un d'eux était professeur de sport en France et revenait très régulièrement avec sa famille au Maroc. Il est rentré avec sa mère à Salé où il a transformé leur maison familiale en Riad :

> *« Depuis tout petit déjà je demandais à ma mère : 'mais qu'est ce qu'on fout en France ?' (…). C'est le cadre, la chaleur ;*

© Ifri

quand tu es gamin, c'est ça. C'est le soleil, la plage, vivre en bord de mer. Ne pas vivre en appart. »

L'autre est franco-marocaine. Elle explique que « depuis très longtemps » elle a eu « envie de voir un peu le Maroc : le vrai Maroc. Pas comme quand on passe trois semaines de vacances l'été pour voir la grand-mère (…). Plus jeune déjà je voulais faire un an ici d'études, préparer mon bac au lycée d'État ».

*

Tous les enquêtés font preuve d'une mobilité importante entre le Maroc et le pays dans lequel ils sont installés. Certains migrants de la « seconde génération » ont cependant rompu le contact avec le pays de leurs parents, notamment au moment de l'adolescence. L'idée de partir au Maroc n'a pas toujours été présente à l'esprit de ces enquêtés, qui envisageaient leur avenir en Europe. Certains éléments (personnels, professionnels) ont réactivé les liens et déclenché l'envie de partir au Maroc. Si la plupart des primo-migrants sont partis à l'étranger avec l'idée qu'ils allaient revenir vivre au Maroc, certains d'entre eux ont envisagé leur avenir dans leur pays d'accueil.

Les réactions de l'entourage

La réaction de l'entourage a certainement pesé dans la décision du « retour au Maroc ». Comment ont réagi la famille et les amis des enquêtés ?

La famille

Les parents des migrants de la « seconde génération » réagissent avec inquiétude à la décision de leurs enfants. La plupart d'entre eux sont venus en Europe dans le contexte des grandes vagues d'immigration des années 1960-1970 et ont conservé l'image relativement négative qu'ils avaient du Maroc lorsqu'ils l'ont quitté.

Leila, Franco-Marocaine de la « seconde génération », évoque l'inquiétude de ses parents lorsqu'elle leur a annoncé sa décision :

« Mon père était beaucoup plus inquiet. Bon, ça lui fait plaisir parce que je me suis rapprochée des grands-mères. Mais il a eu beaucoup moins d'inquiétude lorsque je suis partie deux ans aux États-Unis pour les études que quand je suis arrivée ici (…). Mon père me disait : 'non mais le Maroc, c'est pas comme la France, tu ne peux pas habiter toute seule. C'est une autre mentalité, faut faire attention à toi' (…). Bon, il est parti en 1973 et quand il vient l'été, il voit les magouilles qui peuvent se faire à droite à gauche. Il avait peur que les gens profitent de moi, de savoir que je suis toute seule. Il aurait été moins inquiet si j'étais partie mariée, avec un homme à mes côtés ».

Un autre enquêté évoque la réaction paradoxale de ses parents :

« Ce qui est assez marrant c'est que mon père nous a toujours dit : 'étudiez et travaillez pour venir au pays'. Et le jour où je suis allé le voir à l'âge de 30 ans en lui disant : 'je vais rentrer au Maroc'. Il m'a pris pour un fou : 'qu'est ce que tu vas faire là-bas ? tu sais à peine parler l'arabe ! C'est un pays complexe,

© Ifri

où l'administration ne joue pas son rôle de régulateur, où y a beaucoup de charlatanisme'. (…). Mes parents m'ont pris pour un fou parce que j'étais le fils le moins marocanisé, le moins arabisé ».

Certains ont manifesté une forte opposition à la décision de leurs enfants. Hakim, également Franco-Marocain de la « seconde génération », explique que son installation au Maroc a été à l'origine d'une grave dispute avec sa mère :

« Ils ont pété un plomb mes parents, parce qu'ils avaient peur pour moi d'abord. Parce que moi, j'ai une grande gueule. Ils ont quitté le Maroc, mon père en 1968, ma mère avec moi en 1970 (…) pour des raisons politiques. Pour eux, le Maroc, 'oh là là, mon fils, il va se faire attraper, il va se faire emprisonner'. Vraiment des trucs de délire. À telle enseigne que je me suis frité avec ma mère. Après mon départ, pendant trois ans, on se parlait pas avec ma mère. On était fâché grave, grave ».

Hicham, journaliste en France, est parti au Maroc pour travailler dans le même domaine. Ses parents ont manifesté inquiétude et incompréhension à l'égard de son choix.

« Mon père était totalement opposé. Il est resté sur les photographies d'un pays où la répression était très forte. Et il voit mon profil d'engagé, militant qui ne connaît pas les codes, qui fait du journalisme. Si on conjugue tout ça, ça fait beaucoup de prise de risque. Alors que j'avais construit une carrière professionnelle en France, que je n'avais pas, a priori, de raisons de quitter la France. Donc il a fallu les rassurer et maintenant ils ont totalement intégré ».

Les amis

En France, les amis des enquêtés de la « seconde génération » réagissent différemment. Les réactions sont mitigées et il est difficile de tirer de traits caractéristiques.

« Mes potes en France, ils me disaient : 'attends mais tu ne vas pas aller vivre au Maroc'. C'est plus eux que ça a marqués ».

« Me connaissant, ils savaient que c'était dans mon profil. Ça n'a pas plus choqué que ça. Je ne suis pas le premier ».

Au Maroc, en revanche, les enquêtés font face à des réactions d'étonnement et de scepticisme. Pour les personnes qui n'ont jamais quitté le Maroc, les pays du Nord sont vus comme des zones de prospérité économique. Les extraits d'entretiens qui suivent montrent l'effet de surprise à l'annonce de la décision de (re)venir s'installer au Maroc de la part des connaissances et de l'entourage marocains des enquêtés :

« Les gens ici ne comprennent pas pourquoi j'ai quitté la France parce que, pour eux, la France ça reste l'Eldorado ».

« Ici, les gens me prenaient pour un taré parce que je faisais le chemin inverse ».

« 'Mais pourquoi vous ne restez pas en France, dans les pays du Nord ? Il y a tout ce qu'il faut là-bas. Vous êtes folle,

© Ifri

pourquoi vous venez ici, c'est compliqué, vous n'allez pas gagner beaucoup'. Ça je l'entends ; (…) c'est toujours ce rêve qui est prédominant, de partir vers les pays du Nord et pas forcément vouloir investir localement dans son pays. Après, c'est surtout pour les classes populaires ou des fonctionnaires qui restent des classes intermédiaires. Par contre, pour des grosses familles, soit du sud soit de Casablanca, c'est pas du tout le cas, ils pigent très bien ».

« Ils ne comprennent pas pourquoi nous, qui sommes en France, en plus avec un travail, avec notre maison, avec tout le confort entre guillemet… pourquoi nous on veut revenir là-bas. Il y a des gens qui paient des millions pour venir ici [en France]. Et je leur dis : « ici, y a plus rien ». Mais le problème, c'est que quand vous leur dites, ils ne croient pas. Il faut qu'ils voient par eux-mêmes ».

« Au départ, peu de personnes y ont cru (…). On a dit : 'celui-là, il vient d'une autre dimension, il rêve. Il pense que les conditions qu'il va trouver au Maroc, ce sont les mêmes qu'au Canada' ».

Aussi les enquêtés de la « seconde génération » ont-ils fait face à des réactions méfiantes, voire hostiles de la part de leurs parents, inquiets d'une décision qui remet en cause le choix qu'eux-mêmes avaient fait, dans les années 1960-1970, de migrer pour améliorer les perspectives professionnelles et sociales de leurs enfants. Au Maroc, les proches sont souvent très étonnés par la décision des enquêtés, une décision qui va à l'encontre des représentations sur l'Europe et les États-Unis, encore perçus comme un Eldorado.

Des relations transnationales avec le pays d'émigration après le retour au Maroc

Il nous reste désormais à voir les liens transnationaux que les enquêtés ont conservés, non plus avec le Maroc pendant leur séjour à l'étranger, mais avec leur pays d'accueil (pour les « primo-migrants ») ou de naissance (pour les « secondes générations ») une fois rentrés au Maroc. Quelles relations les personnes rencontrées entretiennent-elles avec le pays dans lequel elles ont vécu et travaillé de nombreuses années ?

Une mobilité fréquente et régulière

Une fois installés au Maroc, les binationaux de la « seconde génération » reviennent fréquemment, pour des raisons personnelles et professionnelles, dans le pays où ils sont nés. Ils reproduisent le schéma qu'ils avaient – notamment ceux qui ont vécu en France – en entretenant de forts liens transnationaux, notamment grâce à une mobilité importante. Ils retournent fréquemment voir leur famille et leurs amis qui vivent dans le pays de leur seconde nationalité ou de leur longue résidence, ce pays qu'ils ont laissé pour revenir au Maroc.

© Ifri

Zakaryia est arrivé au Maroc à l'âge de 32 ans. En France, il épouse une Française dont il divorce avant de s'installer au Maroc. De cette première union, il a deux enfants qui sont restés vivre à Rouen avec leur mère. De sorte qu'il revient « pour [ses] enfants, et puis toute [sa] famille est là-bas, [ses] amis. [Ses] meilleurs amis sont français ». Il retourne en France « aussi pour des raisons professionnelles parce que j'ai des partenaires à Paris qui sont des sous-traitants. Donc on a des conférences, des réunions, des formations. Il y a toujours au moins un voyage par mois ».

La famille construite en dehors du Maroc mais aussi les relations professionnelles entretenues avec le pays où l'on a vécu longtemps – voire où l'on est né – permettent donc d'entretenir ces relations transnationales. Il en va ainsi de plusieurs enquêtés qui reviennent pour des raisons professionnelles car une partie d'entre eux travaille en partenariat avec des entreprises étrangères (souvent implantées dans leur ancien pays d'accueil ou de naissance) ou dans le cadre d'activités délocalisées. Driss rentre ainsi « une fois par mois minimum » pour voir sa famille et pour son « business », une entreprise de débit de boisson qu'il avait créée à Mulhouse et dont il a laissé la gestion à ses frères lorsqu'il s'est installé au Maroc.

Dans le cas des activités offshore, les enquêtés sont en contact régulier avec la « maison mère », qui se trouve dans le pays de leur seconde nationalité. Hakim dirige la filiale d'une multinationale dans le domaine du recrutement et de l'intérim, et revient souvent en France :

> *« Oui, je reviens souvent. D'abord, parce que je voyage beaucoup et puis, j'ai une équipe là-bas, je vais faire le point à Paris ».*

Tout comme Leila qui est à la tête d'un centre d'appel français délocalisé à Rabat.

> *« Je rentre régulièrement : entre une fois par mois ou une fois tous les deux mois. Pourquoi ? Parce que j'ai des réunions avec le siège qui est à Paris ».*

Dina prévoit de s'installer au Maroc au cours de l'année 2011 pour fonder une maison de retraite qui accueillera des Français. Elle sera donc amenée à rester en contact avec la France. Elle est persuadée qu'une fois installée au Maroc, elle reviendra souvent en France parce que « *son pays d'origine* » lui manquera, qu'elle a toute sa famille là-bas.

> *Q : Une fois installée au Maroc, pensez-vous que vous aurez envie de revenir en France souvent ?*
>
> *- Oh, je pense que oui. Malgré tout la France, c'est notre pays d'origine. On a étudié ici, on a grandi ici. On a quand même nos racines ici. On peut pas couper les ponts. Puis moi, ma mère elle est là, mes frères et sœurs ils sont là (…). On sera toujours attaché à la France tout comme aujourd'hui, on revient un peu à notre pays d'origine. Mais le lien sera toujours aussi fort ».*

Dans la relation transnationale, « là-bas » et « ici » varient autant que le lieu censé constituer le « pays d'origine ». Avec la décision de retour, la France aussi devient le pays d'origine pour les doubles nationaux de la « seconde génération ».

© Ifri

Mais ils ne sont pas les seuls à entretenir de tels liens avec « l'autre pays ». Les « primo-migrants » y reviennent également souvent pour des raisons tant personnelles que professionnelles. Ainsi, Nabil a-t-il passé quinze ans en Suède ; il retourne régulièrement (« *quand je peux. Deux fois par an* ») à Stockholm pour voir ses amis qui viennent également lui rendre visite au Maroc.

Fouad a passé vingt ans au Canada. Depuis qu'il est rentré au Maroc en 2001, il retourne au Canada plusieurs fois par an et continue à publier avec ses ex-collègues canadiens. Par ailleurs, l'Institut supérieur qu'il a fondé à Casablanca est une délocalisation de la formation de l'Université de Laval et implique un partenariat solide.

> *« On a des partenaires très solides à l'Université de Laval et du Québec (…). L'infrastructure est à jour 24h sur 24h, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'un matériel est utilisé à Québec, on est obligé de l'acheter. D'ailleurs tous nos achats passent par l'Université de Laval pour assurer la conformité (…). Nous avons donc un directeur des Affaires Internationales qui est rattaché à l'Institut Polytechnique mais qui est installé à Québec. Il habite à cinq minutes de l'Université de Laval, avec qui je suis en contact 24h sur 24h (…).Il y a toujours un pont entre les deux ».*

Le rôle de la diminution des coûts des transports et des communications

Pour la plupart des enquêtés, qu'ils soient « primo-migrants » ou binationaux de la « seconde génération », la baisse du coût des communications et des transports est un élément important qui a facilité leur décision de retour et leur réinstallation au Maroc. Cette facilité de mobilité à moindre coût les rassure.

> *« Si j'ai le mal du pays, je prends un vol le vendredi soir Casa-Mulhouse (…). Aujourd'hui, la France c'est vraiment à côté dans le sens où tu paies plus cher un billet de train pour aller dans le Sud de Paris qu'un avion pour Casa, et puis c'est que 2h30 (…). Quand l'affaire sera bien lancée, j'espère pouvoir revenir au moins deux fois par mois. Bientôt, il y aura un pont entre le Maroc et l'Europe ».*

> *« Aujourd'hui, Casa c'est la grande banlieue de Paris, c'est 2h10 quand il y a un bon vent derrière en avion. On met beaucoup plus de temps pour aller à la Baule ou à Deauville le vendredi soir (…). J'irai à Paris comme j'allais à l'époque à Deauville le week-end. Ça me coûtera 400 euros les trois jours ».*

> *« C'est pas loin, ça coûte pas très cher. Aujourd'hui, c'est très facile de partir le vendredi et de rentrer le lundi matin. Et ça fait du bien d'aller prendre un bol d'air en France ! »*

> *« Aujourd'hui, un Paris-Marrakech en avion ça prend trois heures et ça ne coûte vraiment pas cher. C'est presque le prix d'un Paris-Nice en TGV (…). Il y a la facilité des communications aussi, la démocratisation d'Internet, la téléphonie ».*

© Ifri

S'investir dans deux espaces en même temps n'est plus une possibilité théorique : le transnational est une présence simultanée qui abolit les distances et superpose les espaces sociaux, culturels, économiques, politiques et identitaires. Si John Rex insistait pour donner aux migrants un triple espace d'appartenance (pays d'origine, pays d'installation, pays où la migration se prolonge), ce qu'expriment les enquêtés ne concerne pas une succession d'espaces connectés par un « transnationalisme de parenté ». Il s'agit d'un même espace, individuel, biographique, pratique, qui finit par rendre théorique l'idée même de frontière nationale.

Ayant pour objectif de faire ressortir les principaux éléments relatifs au parcours des enquêtés avant leur départ au Maroc, ce chapitre a permis de dresser trois profils idéal-typiques, correspondant aux trois catégories de population rencontrées dans le cadre de cette étude. Le cadre géographique est également un élément distinctif : les binationaux de la « seconde génération » sont tous nés en France mais les pays de destination choisis par les « primo-migrants » s'étendent, au-delà de la France, également aux États-Unis, au Canada ou à d'autres pays européens (dans nos entretiens, il s'agit de la Suède).

La première catégorie, les binationaux de la « seconde génération », est constituée de personnes issues de familles nombreuses de condition modeste. Les enquêtés sont nés en France (ou arrivés avant l'âge de 8 ans) et ont grandi en province ou dans des banlieues plutôt aisées, au sein d'un environnement familial paisible. Leurs parents les ont encouragés à faire des études et la majorité d'entre eux sont titulaires d'un Bac + 3. Ils ont ensuite travaillé dans le secteur des services, ce qui révèle une ascension sociale et une mobilité sociale ascendante par rapport à leurs parents. De confession musulmane, la plupart d'entre eux appréhendent la religion comme un phénomène culturel et familial.

La seconde catégorie d'interviewés, les « primo-migrants » binationaux, concerne des personnes issues de la classe moyenne marocaine qui ont souvent des frères et sœurs ayant vécu ou travaillé à l'étranger. Ils ont quitté le Maroc pour faire leurs études et accéder à des perspectives professionnelles qu'ils n'auraient pas eues sans cette expérience migratoire. Ils sont partis en Europe (France et Suède), où ils ont travaillé dans le secteur des services, ou en Amérique du Nord (États-Unis et Canada), où ils ont exercé des professions intellectuelles supérieures dans la recherche scientifique. En général, ils n'avaient pas fondé de famille au moment de leur départ à l'étranger.

La troisième catégorie, les Marocains ayant vécu moins de cinq ans à l'étranger, concerne des personnes issues de milieux aisés et parties pour compléter leur parcours universitaire et renforcer leurs perspectives de carrière. Célibataires au moment de leur départ à l'étranger, ces personnes ont rencontré leur conjoint à leur retour au Maroc.

Si les binationaux de la « seconde génération » sont issus de milieux plus modestes que les deux autres catégories de notre échantillon, la majorité des personnes rencontrées a poursuivi des études supérieures et réussi professionnellement dans leur pays d'installation, dans des secteurs qui diffèrent en fonction de la zone géographique (les Nord-Américains exercent généralement des professions intellectuelles supérieures tandis que les migrants nés ou ayant vécu en Europe travaillent en majorité dans le secteur des services).

© Ifri

Ces trois profils permettent de comprendre comment les facteurs socioéconomiques structurent la création ou la reproduction de liens transnationaux. L'intégration économique et sociale des enquêtés dans leur pays d'installation conditionne la relation qu'ils entretiennent avec le Maroc, un pays dont ils ont tous la nationalité mais où certains (« seconde génération ») n'ont jamais vécu.

Les enquêtés ont tous maintenu des liens avec le Maroc : certains y sont allés régulièrement avec leur famille lors des vacances d'été ; d'autres, plus fréquemment pour rendre visite à leur famille.

Cependant, les enquêtés sont nombreux à n'avoir envisagé que très tardivement leur installation au Maroc. C'est notamment le cas des binationaux de la « seconde génération » qui, tout en maintenant des liens avec le pays d'origine de leurs parents, imaginaient « faire leur vie en France ». Les « primo-migrants », en revanche, ont conservé des liens très soutenus avec le Maroc et la plupart d'entre eux ont toujours gardé à l'esprit l'idée d'y revenir un jour.

Généralement, les parents des enquêtés binationaux de la « seconde génération » réagissent avec inquiétude et scepticisme à la décision de leurs enfants. Certains se sont même montrés très réticents. Ces attitudes s'expliquent notamment parce que les parents ont quitté le Maroc pour chercher du travail et offrir à leurs enfants un cadre de vie qu'ils jugent meilleur. En outre, ils ont gardé l'image du Maroc qu'ils ont quitté dans les années 1960-1970, lorsque le chômage et la sécheresse frappaient le pays.

Les réactions des amis suscitées lorsque les enquêtés leur ont fait part de leur intention de quitter le pays d'installation pour revenir au Maroc (ou simplement, pour les « secondes générations », d'y aller) sont assez diverses. En revanche, les réactions de l'entourage des enquêtés au Maroc sont plus communément marquées par la surprise, particulièrement de la part de ceux n'ayant jamais vécu à l'étranger : pourquoi quitter les États-Unis ou l'Europe, encore perçus comme l'Eldorado pour aller au Maroc ?

Qu'ils soient « primo-migrants » ou binationaux de la « seconde génération », une fois installés au Maroc, les enquêtés entretiennent des liens forts avec le pays d'installation qu'ils viennent de quitter. Ces liens personnels et professionnels passent par une mobilité faite d'allers-retours fréquents, particulièrement rendue possible par la baisse rapide des coûts de transports. Cet aspect rassure beaucoup les enquêtés qui ont le sentiment qu'un « pont » existe, reliant le Maroc avec le pays de leur seconde nationalité, un pays qu'ils n'entendent pas « quitter ». Ils appartiennent véritablement aux deux espaces simultanément.

© Ifri

Un espace professionnel transnational

Les différents profils des enquêtés influencent la façon dont ces derniers structurent leur espace transnational. Plusieurs éléments, relevant de registres variés, les ont incités à quitter le pays dans lequel ils vivaient, travaillaient, où certains avaient fondé une famille et à s'installer au Maroc : motifs économiques, volonté d'œuvrer au développement du pays, nostalgie du pays d'origine, insatisfaction de la situation économique et sociale dans le pays du Nord. Néanmoins, ce choix du « retour », qui s'inscrit dans un espace transnational, se construit avant tout autour d'un projet économique. C'est à cet aspect que ce deuxième chapitre est consacré.

Nous commençons par identifier plus précisément les motivations qui ont poussé ces entrepreneurs à venir vivre au Maroc, du point de vue de la nature de leur projet. Nous verrons ensuite comment ils ont pu mettre en place logistiquement leur projet. La décision de s'installer dans un environnement économique, social et politique différent et d'y créer une activité entrepreneuriale implique une préparation en amont mais également des obstacles à surmonter, des solutions institutionnelles à négocier, des adaptations nécessaires, pour passer du concept à la mise en œuvre du projet. Il nous faudra donc voir à quels obstacles les enquêtés se sont heurtés pour monter leur projet et quelles ressources, à la fois formelles et informelles, ils ont pu mobiliser pour réduire les coûts de mise en œuvre.

Le retour au Maroc : rebond professionnel, engagement solidaire

Il est sans doute possible de lier la décision d'installation au Maroc à une déception que ces citoyens transnationaux ressentent à l'égard de leur vie dans le pays où ils ont longtemps vécu. En réalité, les raisons sont à la fois plus diverses et plus complexes. On l'a dit, l'installation au Maroc ne s'envisage pas comme un départ définitif du pays d'installation en Europe ou en Amérique du Nord. Ces citoyens construisent un espace concomitant et simultané – transnational – entre des espaces nationaux qu'ils investissent en même temps.

De plus, le projet de (re)venir au Maroc ne se conçoit pas « par dépit ». En fait, les motivations à l'engagement dans un projet de retour au Maroc concernent d'abord une formulation nouvelle de l'analyse « coûts/bénéfices », habituellement liée au projet migratoire.

On a en effet pris l'habitude d'expliquer que les émigrants formulent le projet de quitter leur pays en raison d'une absence d'alternatives sur place : il est impossible de rester, ou rester est trop frustrant (marché du travail saturé, chômage élevé, faible mobilité sociale, difficulté de faire des études). D'autre part, en plus de ces

© Ifri

« push factors » (ce qui pousse au départ), on évoque généralement les « pull factors » (ce qui attire les migrants vers leurs destinations) : « là-bas » tout sera possible. Pris dans les cadres traditionnels qui conçoivent le Maroc comme un pays d'émigration, il est aisé d'en déduire que les « push factors » concernent une « société marocaine bloquée » et que les « pull factors » servent à dresser un tableau très positif – si ce n'est idyllique – des pays d'installation (mythe de l'Eldorado européen ou américain).

Or, il est frappant de voir combien les entretiens que nous avons conduits dévoilent une image renversée de cette organisation entre « push » et « pull » facteurs, entre « ici » et « là-bas ». En mettant l'accent sur la dimension transnationale de l'appartenance de ces entrepreneurs, on voit combien le Maroc devient un pays « des possibles » : il est possible d'y créer son entreprise même si l'on n'a pas fait de longues études ; d'y gagner rapidement de l'argent en travaillant dur, etc. À l'inverse, l'Europe apparaît comme l'endroit des frustrations, des limites à la libre entreprise : il y est extrêmement difficile d'y créer sa structure et d'avoir un salaire qui permette un niveau de vie élevé ; les perspectives d'ascension sociale sont limitées. Ce renversement des représentations est cependant moins marqué à propos de l'Amérique du Nord.

À partir de ce renversement, les enquêtés expliquent leurs motivations. Ces motivations sont avant tout individuelles. Elles sont notamment liées à une éthique entrepreneuriale, celle de la libre entreprise : volonté de saisir de nouvelles opportunités professionnelles, perspectives d'ascension sociale et de promotion de soi, amélioration de la qualité de vie. C'est en relation à ces motivations de promotion individuelle par un projet professionnel valorisant (et possible) que d'autres motivations viennent prendre forme : il s'agit alors de contribuer au développement social et économique de la société marocaine – une éthique plus sociale et d'envergure plus civique, qui se greffe sur le projet de promotion individuelle et vient en renforcer la légitimité sociale. Ces deux formes éthiques ne s'opposent pas de même que la seconde n'est pas uniquement « instrumentale », et servirait simplement à justifier la première. Au contraire, ces deux ordres de motivation (promotion de soi, développement social du Maroc) se complètent.

Pour rendre compte des motivations liées à l'installation des enquêtés au Maroc, nous allons successivement détailler ce qui concerne les « pull factors » qui attirent ces entrepreneurs vers le Maroc (climat économique favorable, meilleure qualité de vie, attachement au pays, etc.) et ce qui relève plutôt de « push factors », qui expliquent leur décision de quitter le pays dans lequel ils ont longtemps vécu, voire où ils sont nés (mauvaise conjoncture économique, discriminations, insatisfaction liée à la qualité de vie).

L'attrait du Maroc

Dans les entretiens, les « pull factors » sont les premiers à être mentionnés pour expliquer l'installation au Maroc. Quels sont-ils ?

Attractivité économique et environnement propice à l'entreprenariat

L'attractivité économique du Maroc apparaît comme le premier facteur d'incitation. La croissance du pays offre des opportunités dans des secteurs variés d'activité. Les enquêtés soulignent la facilité de créer leur entreprise, par contraste avec les obstacles financiers et

© Ifri

administratifs qu'ils rencontrent en Europe. Le degré d'informalité économique et sociale au Maroc facilite le démarrage d'une activité économique. Certains établissent une comparaison (« *Aujourd'hui, le Maroc, c'est la France des années 1980 : en plein boom* ») ou mettent en évidence le « bon moment » pour revenir (« *Les raisons qui m'ont fait venir au Maroc, c'est des raisons économiques (…). Le Maroc est en boom économique, je pense qu'il faut battre le fer pendant qu'il est encore chaud* »).

Selon Youssef, né en France et arrivé au Maroc à la fin de l'année 2009 :

> *« Mieux vaut être là [au Maroc] aujourd'hui que demain et arriver trop tard (…). Je me suis rendu compte qu'au Maroc il y avait beaucoup à faire et que c'était un pays qui avait vraiment évolué dans le bon sens et que, plus les années vont passer, plus il va prendre de l'ampleur à l'échelle internationale ».*

La perspective d'ascension professionnelle et sociale est un élément important. L'installation au Maroc ouvre de nouveaux horizons économiques. Les enquêtés expriment de fortes aspirations individuelles de réussite. Adnane, Franco-Marocain de la « seconde génération », l'exprime directement :

> *« Aujourd'hui, le Maroc c'est un des seuls endroits de la Méditerranée où l'on peut faire une belle carrière, où l'on peut rehausser son niveau de vie en y mettant la même énergie que celle que j'aurais mise en France. C'est saturé en France là. Ici, y a de la place pour les entrepreneurs. Le mec qui a de l'énergie, une idée et un savoir-faire, il peut créer sa boîte. En France, c'est beaucoup plus dur. En plus, il y a de grosses taxes même si y a des exonérations au départ. Au Maroc, il y a encore cette possibilité de faire beaucoup d'argent avec un bon créneau assez vite ».*

En France, Youssef était salarié dans une agence immobilière. Au Maroc, il a créé sa propre agence immobilière avec un ami français. Il explique qu'au Maroc, il s'« *auto-déclare agent immobilier* » :

> *« Tu peux faire plus facilement des affaires dans un contexte comme celui-ci où il n'y a que l'argent qui compte (…). En France, je ne pourrai pas du tout faire ce que je fais maintenant dans l'immobilier, parce qu'il faut au moins dix ans d'expérience pour avoir la carte d'agent immobilier ou avoir fait des études. Et les études, c'est pas fait pour moi. Et puis, tu fais dix ans pour un con et ensuite tu n'es pas sûr de pouvoir monter ta propre agence et d'avoir ta carte ».*

Bilal dirige un cabinet d'audit et d'expertise comptable à Casablanca. Il partage le même constat :

> *« Je suis convaincu que, ce je fais au Maroc, je n'aurais pas pu le faire en France (…). Monter de nouveaux projets, c'est beaucoup plus facile de le faire là où il n'y a rien ».*

La possibilité d'acquérir un nouveau statut social d'employeur, en s'affranchissant du statut de salarié, est très importante. Les enquêtés expriment de fortes aspirations entrepreneuriales qui les distinguent de la génération de leurs parents. Ainsi, en France, Zakariya était ingénieur en télécommunication. Au Maroc, il dirige une entreprise de télécommunication et de conseil qu'il a créée en arrivant. Il affirme avoir

© Ifri

toujours eu la fibre entrepreneuriale mais qu'il aurait difficilement pu créer sa structure en France :

> *« Entreprendre en France, ça aurait été beaucoup plus compliqué pour moi ».*

Abdellah était professeur de sport en France. Au Maroc, il a transformé la maison familiale en Riad et accueille de nombreux touristes étrangers. La décision de venir au Maroc s'explique notamment par « *le fait que je suis mon propre patron. (…). C'est un petit challenge (…). Faire ce que je veux quand je veux, c'est pas négligeable* ».

L'un des enquêtés évoque la multitude d'opportunités professionnelles au Maroc et la possibilité d'ascension sociale :

> *« Quand on est numéro 3 ou 4 en France, on peut être numéro 2 ou numéro 1 au Maroc (…). Il y a de l'opportunité professionnelle au Maroc. Au Maroc, il y a plein de choses à faire. (…). La première raison est économique ».*

Ce facteur économique se vérifie aussi par le fait que les enquêtés n'investissent pas prioritairement dans leur région d'origine, même s'ils y sont attachés. La rentabilité économique est un critère essentiel qui prend l'ascendant sur l'attachement à la région d'origine dans la décision de créer une structure. Ils s'installent dans de grandes villes qui offrent davantage d'opportunités professionnelles. Originaire du Rif, un enquêté explique qu'il s'est installé à Casablanca « *uniquement pour les affaires* ».

Amélioration de la qualité de vie

La possibilité d'accéder à une meilleure qualité de vie qu'en Europe, même avec un salaire moins élevé, compte beaucoup pour les enquêtés. Avec un travail correct, ils peuvent embaucher du personnel (femme de ménage, chauffeur), avoir des loisirs (hammam, restaurants). Le rythme effréné de la vie en Europe a découragé beaucoup des enquêtés. Le cadre de vie, le climat jouent aussi un rôle. Pour Abdellah, Franco-Marocain, au Maroc, « *ce n'est pas le même cadre de vie. (…). Tu n'as plus ce stress de métro-boulot-dodo (…). Comme dirait Aznavour, la misère est moins triste au soleil* ». Leila explique que le climat a compté dans sa décision :

> *« Je fais des dépressions en hiver, je ne supporte pas ça. Et j'ai toujours cette image le matin où l'on gratte la voiture. Ahhh ! ».*

Elle ajoute que le « *confort* » de vie est un aspect essentiel de son choix :

> *« J'avais envie, entre guillemets, 'd'avoir une vie confortable'. Pas avec des mille et des cents mais je me suis dit qu'avec le salaire que j'ai aujourd'hui en France, je ne peux rien faire. On court comme des cinglés toute la journée. Mais si j'ai juste un petit peu moins, je vais pouvoir avoir un certain confort ici (…). Si j'ai envie de faire du sport, je peux (…). Je peux me faire un très bon resto pour 25 euros. J'ai envie de me faire un bon hammam avec manucure, pédicure, je peux ».*

Adnane évoque lui aussi l'amélioration de son « *cadre de vie* » au Maroc :

> *« Aujourd'hui, je vis deux ou trois fois mieux avec légèrement moins d'argent qu'en France, alors que je gagnais plus (…).*

© Ifri

Avec autant d'énergie que je pouvais en donner en France, j'ai un meilleur cadre de vie ».

Zakariya, Franco-Marocain de la « seconde génération », a passé 25 ans en Normandie. Il compare la France au Maroc :

« Un pays [le Maroc] agréable à vivre (…), un pays chaleureux, où l'on se sent bien (…). Les gens se parlent : dans l'ascenseur, dans la boutique, dans le café… Il y a une certaine chaleur qui est agréable à vivre, et malheureusement la société française, nous sommes devenus un peu égoïstes ».

Une autre enquêtée qui n'est pas encore installée au Maroc compare, elle aussi, le rythme de vie de la France et du Maroc.

« Quand je vais au Maroc, quand je vois la qualité de vie qu'ils ont, je les envie. Eux, ils nous envient parce qu'on est ici. Et moi, je les envie parce qu'ils prennent le temps de boire le thé, de discuter ; après le boulot ils vont se voir ; ils vont au bord de la plage. Je leur dis : 'Vous savez, nous quand on sort du boulot, on est pressé de rentrer chez soi parce qu'on sait que quand on rentre, il y a la bouffe qui attend, il y a la lessive, il y a les enfants. Et on vit pas. C'est métro-boulot-dodo. Donc on est crevé. Le week-end, au lieu d'en profiter, bah on essaie de se reposer. Donc on n'a pas de vie'. Et moi aujourd'hui, j'essaie de prétendre à une meilleure vie quand même (…). Le Maroc (…) un pays chaleureux, où y a le soleil (…), un pays riche au niveau culturel, des paysages…(…). Vous avez la Méditerranée, la montagne, la neige aussi si vous skiez. Vous avez tout à portée de main ».

Transition politique

Le changement politique peut aussi encourager le développement de pratiques transnationales. L'ouverture politique du Maroc est un autre facteur qui a incité les enquêtés à s'installer au Maroc. L'un des enquêtés a eu envie de venir au Maroc « *dès que le père de Mohammed VI est mort* » :

« Avant, le Maroc de Hassan II, il ne me correspondait pas. (…). Aujourd'hui, c'est quand même une monarchie assez souple (…). Moi qui n'étais pas du tout pour la monarchie, aujourd'hui, je me dis que ce roi, c'est ce qu'il faut pour le pays (…). Son père, c'était pas du tout ma tasse de thé. Quand je venais au Maroc à l'époque de Hassan II, je ne me sentais pas du tout dans mon pays. Et dès qu'on passait la frontière en arrivant en Espagne, je respirais ».

Cet enquêté explique qu'à l'époque de Hassan II, il avait « *l'impression que les Marocains nous en voulaient (…). Les émigrés étaient beaucoup moins bien vus. Avec Mohammed VI (…) déjà voir à l'entrée de Tanger 'Bienvenus chez vous', c'était énorme ; enfin tu te disais que tu étais un peu chez toi. Alors qu'avant c'était pas du tout le cas* ».

La volonté d'œuvrer au développement du Maroc

La volonté d'œuvrer au développement du Maroc se retrouve chez la majorité des enquêtés, qu'ils soient migrants de première ou de seconde génération. Ils envisagent cela de différentes façons.

Certains estiment pouvoir contribuer au développement du Maroc de manière générale. Nabil, Suédo-Marocain, a créé une

© Ifri

compagnie de sécurité privée au Maroc. Il affirme être rentré pour « *participer au développement économique et social du pays où je suis né* ». Leila, Franco-Marocaine de la « seconde génération », gère un centre d'appel délocalisé à Rabat. Elle insiste sur le fait qu'elle voulait « *donner la chance à tout le monde* » :

> *« Ici [au Maroc], y a beaucoup de piston. Moi, c'était hors de question. Ici [dans mon entreprise], tout le monde est au-dessus du SMIC. Le gardien aussi a un salaire correct. Ici, il y a plein de gardiens de villas qui sont exploités, qui ne sont pas déclarés. Le gardien ici, il a ses papiers de CNSS [sécurité sociale], il cotise pour sa retraite (…). Je voulais leur donner exactement la même chose qu'on leur offre dans les grandes boîtes et qu'ils ne peuvent peut-être pas atteindre parce qu'ils n'ont pas un grand nom de famille. Parce que ça me stressait quand je venais plus jeune. Je voyais l'écart entre des simples personnes qui ont envie d'y arriver et ceux qui sont très bien logés parce qu'ils ont un papa qui est bien placé ; je ne trouvais ça pas juste. Et c'est ça qui est dommage au Maroc : soit tu as, soit tu n'as pas (…). Et je pense que tous ceux qui ont décidé de rentrer au Maroc, il y a ce petit côté-là qui fait mal au cœur. Quand on vient passer l'été et qu'on voit cette différence, on se dit : 'bah si moi je viens un jour…' (…). Grâce à ce travail tout le monde a une fiche de paie et a pu demander un crédit. Y'en a une dizaine qui ont acheté une voiture à crédit. Sachant qu'il y a quatre ans, ils arrivaient tous à pied. Rien que ça, ça me fait plaisir. D'avoir donné à des personnes qui ont bac ou bac +1 et qu'on devait refouler à droite à gauche, parce qu'ils n'ont pas un bon français, la possibilité d'avoir un boulot, et donc un crédit. (…). Ici y a peut-être une seule personne qui a un bac +3 ».*

Bilal explique que « *la motivation essentielle* » de son retour a été de « *contribuer au développement du pays. Je considérais que je serais beaucoup plus utile ici qu'en France (…) Rentrer, c'était donner plus de sens à ce que je faisais* ».

Les enquêtés se sentent plus utiles « *à leur petite échelle* » au Maroc qu'en Europe ou au Canada. Le fait de pouvoir contribuer au développement de leur pays d'origine ou au pays d'origine de leurs parents donne un sens supplémentaire à leur retour et les valorise. Ainsi, Dina a le projet de créer une maison de retraite au Maroc :

> *« J'ai envie aujourd'hui moi, à mon petit échelon, de pouvoir contribuer à l'essor de mon pays (…). Si on nous reconnaît pas à notre juste valeur [en France], bah peut-être que dans notre pays d'origine, même si ça va pas forcément être évident, on va peut-être apporter quelque chose, et au moins on aura l'impression d'avoir contribué à quelque chose. Parce qu'ici, moi j'ai pas l'impression de contribuer à quelque chose ».*

En venant travailler au Maroc, certains ont le sentiment de contribuer au développement du pays en important des techniques et un savoir-faire appris à l'étranger, qui permettront d'améliorer les compétences marocaines et de contribuer à faire évoluer la société. C'est le raisonnement d'Abdellah :

> *« Par ton petit travail de fourmi, à petite échelle, tu peux essayer de faire changer les choses tout doucement ».*

© Ifri

Un autre enquêté a créé sa structure dans l'informatique et explique qu'il est notamment venu au Maroc « *pour distribuer des claques* » :

> *« Je veux que les gens se bougent, se réveillent, que le tertiaire se développe encore plus, que la notion de service et qualité se développe. Bien sûr, je veux apporter ma patte. Et la structure qu'on va monter, elle va être à notre image : qualité, rigueur et qui dure dans le temps. Parce que ça manque. (…). Aujourd'hui c'est notre devoir de mettre ça en place au Maroc ».*

Zakariya est persuadé de pouvoir changer la façon de gérer l'entreprise :

> *« J'ai jugé opportun de modestement donner ce que j'ai appris en France pour amener cette façon de manager l'entreprise, des idées, l'organisation ».*

Abdou a « *la prétention et la volonté surtout d'apporter quelque chose qui n'existe pas, d'apporter de la nouveauté, de la performance* ». Quant à Ali, il travaille pour une filiale française localisée à Fès. Il voulait « *participer au développement de [son] pays* » :

> *« Moi, je fais travailler des Marocains (…). Je suis très convaincu par cette politique d'offshore, parce que c'est gagnant-gagnant. Pour nous, l'avantage c'est que déjà je fais travailler les gens, donc je diminue le chômage, et d'autre part j'exporte un service mais j'importe un savoir-faire. Et comme j'apporte un savoir-faire, il y a des gens qui vont démissionner et qui vont créer leur boîte en local en bénéficiant de ce qu'ils ont appris des Français ».*

Pour deux enquêtés, la contribution au développement du Maroc passe par la formation des élites marocaines de demain et par l'amélioration de l'orientation professionnelle des jeunes Marocains. Fouad, Marocain-Canadien, a décidé de revenir au Maroc pour créer un Institut supérieur privé marocain-canadien à Casablanca afin de remédier au « *taux d'échec élevé des jeunes maghrébins au Canada* ». Il résume :

> *« Le jeune de 17, 18 ans qui obtient son bac en Algérie, Maroc ou Tunisie, quand il part au Canada, c'est un changement radical. Dans le système [éducatif], d'abord (…). Et du point de vue culturel aussi. (…) Ce n'est pas facile de gérer cette liberté et on a remarqué un taux d'échec très élevé (…). On lui [au jeune marocain] donne la chance d'avoir accès aux études canadiennes mais tout en ayant des avantages sociaux marocains (…). En même temps, le préparer pour partir par la suite au Canada. Partir aux États-Unis, Canada ou en France à l'âge de 17 ans c'est pas comme partir quand on en a 21 ou 22. Donc l'idée de base de l'Institut Polytechnique c'est de délocaliser plusieurs programmes (…). L'étudiant quand il est inscrit à Casablanca, il est en même temps inscrit à Laval. (…). Donc ils font les trois premières années à Casablanca, une fois qu'ils ont la troisième année avec succès, ils ont leur admission automatiquement pour partir au Canada (…). Il y a donc deux avantages : les trois premières années qui sont les plus difficiles, il les a passées chez lui, donc les chances de réussite sont beaucoup plus élevées. Et deuxièmement, ça coûte beaucoup moins cher (…). C'est une épargne énorme pour les parents (…). C'est un projet qui s'inscrit pour les générations*

© Ifri

> *futures marocaines et subsahariennes (…). Ce projet d'Institut, il est aussi important pour le Maroc que pour le Canada (…), une win-win situation (…). Pour le gouvernement marocain, former un ingénieur, ça lui coûte un million de dirhams. Avec notre école, on forme des ingénieurs pour le Maroc, sans que ça coûte un centime au gouvernement. (…). Et de l'autre coté aussi : on envoie au Canada cinquante personnes par an, c'est une richesse. Moi je leur dis aux jeunes Marocains qui partent là-bas : 'quand vous avez fini vos études, c'est bien de travailler un peu au Canada, mais il faut toujours penser au Maroc' (…). Il faut des échanges. Il faut délocaliser des projets. Même du Maroc vers le Canada. Nous aussi on a beaucoup de choses à exporter ».*

Une autre enquêtée qui n'est pas encore installée au Maroc poursuit une démarche similaire. Alors qu'elle travaillait au Luxembourg, Faïza a fait un constat qui l'a alarmée :

> *« Il y avait peu de profil dans le pays [au Luxembourg] avec des fonctions de dirigeants et d'encadrement qui étaient d'origine marocaine (…). Dans mon entreprise, j'étais la seule et dans l'environnement des candidats que je recrutais, ou mes interlocuteurs contacts, il n'y en avait pas (…). Et à l'époque je m'étais dit : il y a quelque chose à faire en termes de reconnaissance et de faire monter des profils venant du Maroc, ou d'Algérie, ou de Tunisie sur des fonctions d'encadrement car les compétences sont là (…). Je ne veux pas créer une activité qui n'ait pas un rôle social aussi (…). Pour le Maroc, pour ce secteur-là aussi. Marrakech, Agadir, dans cet axe-là, il y a beaucoup de populations analphabètes, beaucoup de potentiels malgré tout, beaucoup de volonté et, en face, pas forcément les structures aménagées. Il manque un intermédiaire entre l'entreprise et les personnes potentiellement employables (…). Dans le Sud du Maroc, Bac + 5, ce n'est pas forcément utile, c'est des professions d'ouvriers ou d'agents qualifiés dont ils ont besoin. Moi, je partirai d'abord de cet axe-là, qui est davantage lié à l'agroalimentaire et au secteur du tourisme et du loisir qui est en lien avec les différents plans touristiques de développement sur le Maroc ».*

Motivations familiales et nostalgie du pays d'origine

Pour les « primo-migrants », le retour permet de se rapprocher de la famille et des amis. Il s'agit-là d'un élément essentiel pour plusieurs enquêtés. Mehdi est parti avec sa femme et sa fille à New York. Au bout de quatre ans, elles rentrent au Maroc et lui reste aux États-Unis. Il explique qu'il est revenu « *aussi pour être stable, près de la famille* ».

> *« Ici [au Maroc], vous avez le temps d'avoir des déjeuners dehors ou à la maison ; il y a une stabilité avec les enfants. À New York, il y a de l'argent mais tu n'as pas de vie familiale. Ici y a les amis avec qui j'ai grandi ».*

La « *première raison* » du retour de Nabil, Suédo-Marocain, était de se « *rapprocher de [son] pays, de la famille* ». Le récit d'Abdou est le même. Resté pendant trente-trois ans en France, il s'est marié avec une Française, a eu des enfants. Mais :

> *« Malgré tout j'ai quand même gardé des racines au Maroc ; je revenais passer mes vacances au Maroc, j'ai gardé le contact avec mes amis de fac, même du lycée. Donc le Maroc m'est quand même resté cher malgré qu'en France, je me sentais*

© Ifri

Français à 100%. Il restait quand même cette nostalgie du pays qui m'a vu naître. Je peux rapprocher ça au rêve qu'avaient les immigrés qui… pardonnez moi, je suis aussi un immigré mais je pensais plus à ceux qu'on venait chercher dans les années 1960-1970 dans les campagnes pour aller travailler en France. Ceux-là vivaient avec l'idée qu'ils allaient revenir mais ils n'arrivaient pas à réaliser leur rêve (…). Moi j'ai la chance de pouvoir le réaliser ».

Une enquêtée franco-Marocaine de la « seconde génération » explique qu'elle décide d'aller au Maroc car elle craint pour l'avenir de ses enfants en France. Elle vit en Seine-Saint-Denis et estime qu'il est difficile d'assurer une « *éducation cadrée* » et un avenir correct à ses enfants dans une banlieue parisienne « *défavorisée* ». Là encore, les représentations sur « ici » et « là-bas » semblent s'inverser. Par ailleurs, son mari qu'elle a rencontré au Maroc et qui est venu la rejoindre en France a toujours voulu retourner au Maroc. De sorte que :

« Le projet (…) a été conforté par la naissance de mes enfants, parce que j'ai une inquiétude sur l'avenir des jeunes d'après ce que je vois à l'extérieur. Après je peux faire fausse route hein, mais ce que j'ai envie c'est de donner un maximum de chances à mes enfants (…) au moins qu'ils puissent avoir des bases solides au départ. Et c'est vrai que, pour moi, ça c'était une inquiétude parce que j'ai grandi dans une 'cité', je ne vais pas vous le cacher, et le problème c'est que si vous n'avez pas de personnalité, si vous ne savez pas vraiment ce que vous voulez faire… vous êtes vite engrainé. Et aussi, si je me bats par rapport à ça, c'est qu'après mon bac, j'ai voulu faire une école de commerce. J'ai été prise mais le problème c'est que, financièrement, c'était pas possible. Mon père était décédé, ma mère ne travaillait pas et pour moi ça a été une frustration. Et j'ai pas envie que mes enfants, malheureusement parce qu'on est issu de l'immigration (…). Ils ont quatre et deux ans, donc c'est maintenant qu'il faut y aller. Et puis il y a mon mari aussi. Mon mari, je l'ai rencontré au Maroc. Donc, lui il a vécu toute sa vie au Maroc, il est arrivé en France en 2003 (…) et il a toujours eu cette idée de repartir au Maroc. Il a toute sa famille, il a ses frères et sœurs ».

Un autre enquêté, franco-marocain de la « seconde génération », était resté très lié au Maroc où il revenait régulièrement. Il décide d'aménager sa maison de famille à Salé parce qu'il y est très attaché et a longtemps regretté qu'elle ne soit pas davantage utilisée.

« Ce que je fais, je le fais par amour parce que c'est moi qui l'ai monté. Je fais un truc que j'aime et que j'apprécie ».

Revenir au Maroc pour échapper au racisme ?

Certains éléments d'insatisfaction dans le pays d'accueil ont également motivé la décision du départ. Parmi ces « push factors », certains sont d'ordre économique, d'autres, plus détaillés, concernent le ressentiment lié au racisme et à la discrimination, au contexte de politisation des thèmes de la « diversité culturelle », de l'islam et de l'immigration. Mais il faut également distinguer en fonction des différents pays où les enquêtés s'étaient installés : si les pays européens montrent sans doute un visage comparable en la matière, les États-Unis conservent une spécificité.

© Ifri

Une conjoncture économique et sociale défavorable en Europe

La mauvaise conjoncture économique des pays européens, le taux de chômage élevé et la difficulté pour y créer une entreprise sont largement évoqués par les enquêtés. L'un des enquêtés évoque « *le manque de croissance en France, la crise* ». Une autre, qui souhaite ouvrir une maison de retraite, explique que le régime fiscal français est un obstacle à la réalisation de son projet :

> *« C'est tellement surtaxé que ce sont les personnes âgées qui le paient aujourd'hui et au détriment d'un certain nombre de choses, c'est-à-dire la qualité de vie pour eux ».*

Par ailleurs, les enquêtés sont souvent mécontents du mode de vie en Europe : la cherté de la vie (transports, logement, nourriture), les horaires de travail et le temps passé dans les transports rendent difficiles les activités de loisir et les moments de détente. Professeur de sport en lycée, Abdellah vivait en banlieue parisienne. Il évoque « *les loyers (…) trop chers (…), les impôts qui n'arrêtent pas* » :

> *« Moi je payais plein pot les impôts : célibataire, salaire où tu gagnes à peu près bien ta vie, une adresse dans le 16ème [arrondissement de Paris] donc forcément ils pensent que… ».*

Selon un autre enquêté, en France « *la vie est super chère. Tu ne peux pas gagner ta vie comme tu veux* ».

De fait, la situation socio-économique défavorable en France ou ailleurs en Europe s'analyse surtout par une lecture *relative aux* opportunités nouvelles offertes par la société et l'économie marocaines, par contraste. De sorte que les facteurs socio-économiques du départ peuvent se lire en creux dans les raisons qui motivent les enquêtés à rebondir au Maroc : leur espoir d'y trouver une place et des chances de vie qu'ils pensent ne pas pouvoir trouver en Europe.

Des institutions politiques « pesantes »

Aux yeux d'une minorité d'enquêtés, le climat politique du pays dans lequel ils vivaient (principalement la France) a pesé dans leur décision de rejoindre le Maroc.

Cette quasi-absence des thèmes liés à la vie politique dans les pays d'installation ne peut sans doute pas s'expliquer de manière univoque : soit le sujet a paru trop sensible aux enquêtés, pour l'aborder trop en détail au cours de nos entretiens ; soit les enquêtés sont finalement peu politisés – ce qui sera contredit dans notre prochain chapitre. Un jeune Franco-Marocain de la « seconde génération », résume d'un trait ce qu'il pense de la vie politique française :

> *« Le système français Sarkozy, ça pousse aussi pas mal à partir et à se barrer parce que je pense que ça devient un peu l'empereur Nicolas ».*

Stigmatisation, discriminations et racisme ressenti

Certains enquêtés déclarent avoir souffert de discriminations et de racisme, et estiment que leur « origine » a été un handicap dans leur ascension professionnelle et sociale dans les pays d'Europe où ils se sont installés. (Encore une fois, il s'agit ici principalement de la France. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer ce ressenti des discriminations et du racisme en rencontrant également des binationaux marocains-néerlandais, compte tenu de l'intense

© Ifri

politisation des thèmes liés au multiculturalisme et à l'immigration aux Pays-Bas depuis le début des années 2000)[28].

La première forme de discrimination concerne l'accès au marché du travail. La discrimination à l'embauche a pu jouer un rôle dans leur décision. Les enquêtés évoquent ainsi comment le Maroc leur a offert des opportunités professionnelles que la France leur refusait en raison de leur « origine ». Plusieurs d'entre eux ont eu le sentiment d'avoir dû redoubler d'effort pour obtenir un poste à responsabilité. Le départ est alors une forme de résilience face à une situation d'impasse.

Dina estime avoir souffert de discrimination dans son milieu professionnel. Elle travaillait comme gestionnaire de patrimoine en région parisienne. Au siège, elle pense avoir été « *la première arabe (…) qui soit rentrée* ». Elle explique :

> *« Quand on est issu de l'immigration, quand on vous donne un poste à responsabilité, c'est comme si on vous faisait une fleur. Et on est d'autant plus exigeant avec vous (…). Tout particulièrement parce que je fais de la gestion privée, donc c'est de la clientèle haut de gamme (…). Vous n'avez pas de droit de vous fatiguer, vous n'avez pas le droit de vous reposer. Il faut remercier quotidiennement d'avoir eu ce super poste-là. Mais moi, si j'ai eu ce poste, c'est parce que j'ai eu des compétences pour pouvoir le faire (…). C'est pas par hasard non plus, parce que comme toute entreprise, le but c'est de faire un profit. (…). Vous avez toujours cette étiquette qui est là. Et en fait, on ne reconnaît pas que vous avez travaillé deux fois plus que les autres, que vous vous êtes battu, que vous n'aviez pas forcément les moyens financiers pour vos études, que vous avez travaillé la nuit, que vous avez fait des tas de sacrifices pour avoir un poste. (…). En plus, nous on est issus du 93 [département de Seine-Saint-Denis], donc vous voyez. Quand vous allez faire un entretien, on vous dit : ' vous êtes du 93'. Donc vous voyez, tout de suite, on vous catalogue. Après, avec l'entretien, ça se passe différemment, mais tout de suite on vous colle une étiquette ».*

Leila, Franco-Marocaine de la « seconde génération », évoque aussi la discrimination à l'embauche.

> *« On doit redoubler d'efforts, que ce soit dans le taf, dans les études. Bon, moi j'ai un nom qui passe bien encore: X, mais bon sur le CV, c'est toujours un peu plus difficile. Faut pas se voiler la face : les CV ne sont pas anonymes ».*

Pour Leila, comme pour d'autres, le regard porté sur les personnes perçues comme magrébines en général, et comme musulmanes en particulier, a renforcé sa décision de venir s'installer au Maroc en 2006 à l'âge de 27 ans :

> *« Je n'en pouvais plus. Le foulard, le juif retrouvé et battu à mort là (…). En France, on mettait toujours plus en avant tout ce micmac plutôt que les gens qui ont envie de bosser, qui ont réussi, qui préparent des doctorats etc. Ça, on n'en entend pas*

[28] C. Bertossi, J.-W. Duyvendak (dir.), « Modèles d'intégration et intégration des modèles : une étude comparative entre la France et les Pays-Bas », *Migrations Société*, 122 (21), mars-avril 2009, pp. 25-281.

© Ifri

parler (…). En 2005, c'était chaud, on entendait parler que de nous : 'y a un pépé qui s'est fait agresser par Mohammed, une mémé qui s'est fait voler son sac par Mamadou'. Il n'y a que ça qui était mis en avant. Ici, au moins on est chez nous ».

Bilal, un « primo-migrant » binational, quitte la France et rentre au Maroc en 1995. Quelques années avant son retour, les succès électoraux du Front National l'ont conforté dans sa décision de retour au Maroc :

« Il y avait la montée du FN [Front National] donc, il y avait aussi ces aspects-là qui, peut-être implicitement, me faisaient dire que je devais faire autre chose même si je n'étais pas touché personnellement. C'est quand même des sujets sous-jacents ; on est là mais est-ce qu'on ne serait pas mieux ailleurs ? Ça peut être un facteur d'accélération d'envie de changer (…). Je pense que la crise, l'après-11 septembre… L'effet chômage qui touche plus la communauté étrangère ou ceux catalogués comme étant d'origine étrangère, et puis les gens qui sont musulmans ou d'origine arabe. C'est quelque chose de très perceptible et pour certains, je pense, ça a pu jouer. Ça peut être un accélérateur effectivement. C'est une période qui n'est pas toujours simple pour les gens qui sont différents, ou qu'on présente comme étant différents ».

Driss, Franco-Marocain de la « seconde génération », a ouvert un débit de boisson et un restaurant à Mulhouse. Il estime également avoir été discriminé du fait de son origine marocaine :

« Du fait que j'étais beur, je n'avais pas d'opportunités de travailler dans un bureau (…). Moi, vous, on est un melting pot qui peut apporter beaucoup. Mais la France nous fait fuir (…). Je regrette que ces choses-là, j'aurais pu les faire en France si on m'avait donné l'opportunité de les faire ».

Le rapport aux institutions publiques est également un vecteur de stigmatisation. Ainsi, un enquêté explique que les contrôles au faciès effectués par la police ont été très pesants :

« Ras-le-bol de la France, ras le bol de tout ce qui se passe en ce moment là-bas. Tout ce qui est politique ultra sécuritaire, se faire contrôler (…) cinq ou six fois dans la semaine, par les mêmes flics qui te connaissent d'ailleurs (…). Moi ça m'a saoulé plus d'une fois. Le truc bateau : les boîtes de nuit, ou tu rentres dans un magasin, t'as toujours le con de vigile qui te suit ».

Mais le rapport aux institutions publiques n'est pas uniquement un rapport « d'extériorité » : certains ont souhaité faire une carrière dans ces institutions, comme Rafiq, Franco-Marocain, qui enseignait dans les lycées techniques. Mais, devenir « fonctionnaire » d'une institution aussi importante que l'éducation nationale ne protège pas contre le racisme, la distance sociale, le rejet ethnique. Rafiq évoque ainsi l'attitude des parents d'élèves à son égard lors d'un conseil de classe :

« Ça défilait dans ma classe. Il y avait plein de parents d'élèves qui voulaient me voir. À un moment, j'étais fatigué, je suis sorti cinq minutes pour respirer un peu. Et je vois que tous les autres profs, il y avait personne chez eux et moi il y avait la file devant ma classe. J'étais étonné. Après, j'ai compris. On m'a dit : 'ah mais c'est parce que tu es marocain. Ils voulaient absolument

© Ifri

te parler'. On est très mal à l'aise (…). J'étais le seul Marocain du lycée. Donc les parents étaient inquiets, ils voulaient voir qui c'est ce Marocain qui enseigne chez eux (…). J'ai été très bien accueilli, j'avais beaucoup d'amis (…). Mais c'est vrai que le regard, même avec les amis parfois pour rire. On est étranger. Il n'y a rien à faire. Et enseignant, surtout dans des petits patelins. (…) que ce soit à table, y a toujours des profs qui commencent à sortir des conneries. Même en blaguant. Et moi j'ai toujours été gêné par ça. Et on n'est pas mieux que chez soi ».

Un autre décrit son « *sentiment de malaise, de mal-être* », toujours soumis aux préjugés, au regard qui met à distance et souligne une « origine » :

« Je rentre dans un restaurant, j'ai les moyens de payer à la carte pour tous les gens qui sont assis dans le restaurant. Mais forcément, à partir du moment où je peux le faire, je suis un trafiquant (…). Je pensais que c'était que Mulhouse [qui était comme cela] parce que c'est une petite ville, mais bon j'ai senti ça partout (…). Ici, en six mois je viens d'intégrer le Rotary Club de Casablanca. Pourquoi ? Parce que je bosse, on a trouvé que j'étais rotarien. En France, jamais j'aurais pu le devenir (…). Une fois que j'ai eu ma maison, j'ai créé ma propre société. Et une fois que j'ai fait ma propre société, on m'a regardé d'une autre manière. Mais y avait toujours le regard des gens qui disaient 'c'est un petit truc, un truc d'arabe, y aura des bagarres, des squats'. Je vous dis les mots crus qui étaient utilisés (…). Moi en France, je suis français, on a besoin de moi parce que je paie des impôts, des taxes mais à la fin on me tourne le dos quand je demande des choses, ce n'est pas de cette France-là que je veux. Elle ne m'intéresse pas. Aujourd'hui au Maroc, on me tend la main, on me fait des bises, on me fait des éloges ».

Une particularité nord-américaine

À la différence des enquêtés expliquant leur décision de s'installer au Maroc au regard du contexte européen (ou français) que l'on vient d'évoquer, les personnes qui sont allées aux États-Unis ou au Canada rapportent dans leurs récits une image différente et d'autres types de motivations.

Ils ne sont pas motivés par la perspective d'une ascension sociale ou professionnelle, pas plus qu'ils ne sont mécontents du mode de vie dans le pays d'installation. Leurs motivations relèvent plutôt de l'attachement au pays d'origine et de l'envie d'œuvrer à son développement. Aucun des enquêtés ayant vécu au Canada ou aux États-Unis n'a par ailleurs ressenti de discrimination. Mais ils comparent beaucoup cette situation d'ouverture à ce qui existe en Europe.

Mustapha, Marocain-Américain part en France à l'âge de 24 ans. Il y vit huit ans et obtient un doctorat. Il part ensuite à Boston à l'âge de 31 ans et y reste treize ans, devenu universitaire, spécialiste en biologie moléculaire. Il compare ainsi les deux contextes :

« En France, il y a beaucoup de barrières sociales (…). Il y a beaucoup de gens qui ont fait les grandes écoles, les grandes universités mais on ne leur donne pas la chance de gouverner scientifiquement, de devenir directeur d'un grand institut

© Ifri

INSERM ou CNRS (…). Je ne pourrai jamais espérer voir un Marocain devenir le directeur de l'Institut Pasteur, ou Ministre de la Santé en France. C'est presque impossible (…). Aux États-Unis, c'est une réalité : les Chinois, les Africains, les Marocains, les Européens, il y a pas mal de grands professeurs dans des très bonnes universités. On donne la chance à n'importe qui du moment où on voit que tu es compétent et que tu peux gérer le bateau. (…). Je ne sais pas pourquoi, aux États-Unis, tu te sens chez toi ».

Un autre enquêté, qui possède la nationalité américaine et marocaine, évoque le regard suspicieux qui pesait sur lui lorsqu'il était en France et affirme que la situation est différente aux États-Unis :

« J'étais en France, en vacances, et là-bas tu es gêné. Tu vois que les gens te voient comme un immigré. Une fois, dans le bus à Grenoble je me suis assis à côté de femmes, et elles ne voulaient pas, elles se sont déplacées. Aux États-Unis, on ne voit pas ça du tout (…). Je n'ai pas vécu l'expérience du racisme ou quoi que ce soit aux États-Unis. (…). Aux États-Unis il n'y a pas le problème, surtout à New York, c'est vraiment multiculturel ».

Plusieurs enquêtés font l'éloge du système universitaire nord-américain, qu'ils considèrent comme moins élitiste et plus ouvert. Fouad a passé vingt ans au Canada, où il était professeur chercheur dans une université québécoise :

« L'avantage du système canadien est qu'il est très objectif (…). Je forme un ingénieur électricien, j'évalue ses connaissances dans le domaine. Et s'il réussit, je garantis que la personne est compétente dans son domaine. (…). On n'essaie pas pendant la formation de bloquer les gens. On essaie d'évaluer son niveau par rapport à ce qu'on lui a donné (…). Je suis anti système d'élites, c'est-à-dire le système français : pour faire de l'ingénierie, il faut faire les classes prépa. Et les classes prépa, il y a un classement. Pour rentrer à Polytechnique-Paris, il y a vingt places par exemple. Et je prends les vingt premiers, et le 21ème, il peut être une brillante personne qui a le droit de devenir ingénieur. Mais je lui dis : 'non : malheureusement, pour cette année, il y a vingt personnes qui sont mieux que toi'. Mais ça c'est de la discrimination, et tu projettes ça partout. Le système de quotas, je n'aime pas ça non plus. De quel droit, parce que, une année donnée, il y a eu un cru magnifique, il y a beaucoup de jeunes hyper intelligents alors tous ceux qui sont moyennement intelligents, ils perdent leurs chances ? (…) Le système canadien dit : 'tu es capable de faire telle étude, je te donne la chance. À toi de le prouver'. En première année, j'ouvre les portes et que le meilleur gagne. Tu lui donnes sa chance et s'il rate, c'est de sa faute, ce n'est pas la faute du système ou de l'établissement. Le Canada, c'est ça leur force ».

*

Les raisons qui ont incité les enquêtés à quitter le pays dans lequel ils vivaient pour s'installer au Maroc sont variées. On observe néanmoins quatre constantes dans le discours de ces entrepreneurs transnationaux :

- À la différence du contexte européen marqué par une conjoncture économique défavorable, le Maroc offre

© Ifri

des opportunités professionnelles intéressantes, des perspectives d'ascension sociale et d'amélioration de la qualité de vie.

- L'installation au Maroc est également envisagée comme un acte de solidarité envers le pays d'origine : les personnes rencontrées veulent contribuer au développement économique du Maroc.

- Les motivations familiales et l'attachement au Maroc sont également un élément important dans le choix des enquêtés.

- Enfin, certaines personnes rencontrées se sont senties stigmatisées et discriminés en raison de leur origine nationale, associée à une identité ethnique ou raciale, et si cet élément n'a pas été le motif principal de leur départ, il a pu conforter leur décision.

Les motivations au départ ne différent pas selon que les enquêtés soient « primo-migrants » ou binationaux de la « seconde génération ». En revanche, les « primo-migrants » partis aux États-Unis ou au Canada développent des arguments sensiblement différents. Cette catégorie d'enquêté n'exprime pas de volonté d'ascension sociale et professionnelle (ils exercent déjà des professions à forte valeur ajoutée et à haut poste de responsabilité) mais rentrent au Maroc pour contribuer à son développement et parce leur pays d'origine leur manque. Il faut maintenant connaître la façon dont les enquêtés ont élaboré leur projet.

La mise en place du projet

D'un point de vue professionnel, la décision des enquêtés représente un tournant important. Certains changent totalement de secteur d'activité, d'autres passent du statut de salarié à celui d'entrepreneur. Les « secondes générations » se retrouvent dans un environnement économique totalement nouveau et les « primo-migrants », restés longtemps à l'étranger, ne sont plus habitués au fonctionnement de l'économie marocaine. Le premier temps du projet est donc à la fois celui de sa conceptualisation et de sa mise en œuvre, et le temps de l'adaptation à un contexte qu'il faut apprendre à maîtriser : quel secteur d'activité les enquêtés ont-ils choisi ? Comment se sont-ils préparés pour monter leur projet ? À quels obstacles se sont-ils heurtés et quelles ressources ont-ils mobilisées ? Ont-ils davantage fait appel aux structures formelles ou aux structures informelles ?

Le choix du secteur d'activité

La majorité des personnes rencontrées travaille dans un domaine lié à l'activité exercée avant l'installation au Maroc[29]. Néanmoins, 6

[29]. Voir en annexe, le tableau 1 « Activités professionnelles des enquêtés ».

© Ifri

enquêtés (sur 20) ont changé radicalement de branche d'activité. Les enquêtés travaillent principalement dans le domaine des services, dans des secteurs assez divers (immobilier, tourisme, expertise-comptable). Une proportion non négligeable travaille dans l'informatique et la communication (5 personnes). Par contre, on trouve plus de continuité parmi ceux des enquêtés qui ont eu une expérience en Amérique du Nord : ils exercent encore les métiers universitaires qu'ils exerçaient avant leur retour au Maroc.

La majorité des enquêtés (15 personnes) a créé sa propre structure. Parmi eux, on compte les 3 enquêtés qui en sont encore à la phase préparatoire de leur projet et qui ne sont pas encore installés au Maroc. Sur ces 15, seuls 2 étaient déjà entrepreneurs avant leur installation au Maroc. Ce changement de statut représente une conversion substantielle qui implique de nouvelles responsabilités. Enfin, 3 enquêtés sont venus au Maroc dans le cadre d'activités délocalisées.

La préparation du projet en amont

À une exception près, les personnes rencontrées ont longuement préparé en amont leur retour. Ils considèrent que cette étape a été indispensable pour la réussite du projet. Ils ont ainsi effectué plusieurs allers-retours avant de s'installer au Maroc, afin de prospecter le terrain et de prendre contact avec les personnes et les institutions susceptibles de les aider. L'un d'eux explique :

> *« Ça a mis trois ans pour que je rentre. Ce n'est pas venu du jour au lendemain. J'ai fait énormément de navettes. (…) Entre juillet 2007 et juin 2009, j'ai fait sept allers-retours. Je ne rentrais pas à l'aventure. Je savais où je mettais les pieds (…). Ça a été construit en amont et réfléchi. Je pense que, si j'étais venu en vacances et du jour au lendemain, je m'étais dit : 'non, finalement je ne pars plus', ça n'aurait pas été pareil ».*

Un enquêté, un jeune Franco-Marocain de la « seconde génération », était, on l'a déjà vu, propriétaire d'un débit de boisson à Mulhouse qu'il gérait avec ses frères. Au Maroc, il a fondé une société spécialisée dans la vente de chauffages à l'éthanol. Il n'avait ni connaissance ni intérêt particulier dans ce domaine et il explique comment lui est venue cette idée :

> *« Un jour, j'étais à Mulhouse à un salon et j'ai rencontré quelqu'un qui faisait des cheminées à l'éthanol. Ce que je voulais faire c'était entreprendre quelque chose qui sorte de l'ordinaire (…). Quand j'ai vu le produit, je me suis mis à la place du client et je me suis dit que je l'aurais acheté. Donc je suis venu au Maroc, j'ai fait de la prospection pendant huit mois environ pendant l'année 2008 ».*

De son côté, Fouad a créé un institut supérieur privé à Casablanca en partenariat avec l'Université de Laval au Québec où il enseignait. Là encore, la préparation du projet a pris plusieurs années :

> *« Nous avons commencé à travailler sur le projet en 1996 ; cela a pris quatre ou cinq ans de négociations pour le mettre sur pied parce que c'était vraiment une délocalisation de la formation (…). On a ouvert l'école en 2001 (…). Avant de rentrer pour fonder le projet, j'avais pris une année de congé sabbatique [pour] faire un travail de prospection : est-ce qu'il y*

© Ifri

a une demande? (…) Par la suite, j'ai fait une tournée des industries pour voir de quoi elles avaient besoin ».

Mustapha est, quant à lui, professeur-chercheur aux États-Unis. Il a décidé de créer un institut de recherche privé américain à Marrakech, et organiser des programmes d'échanges entre le Maroc et les États-Unis :

« Il y a quatre ans, j'ai été invité par le gouvernement de Malaisie pour ouvrir des filiales en Malaisie (…). J'ai pu comprendre qu'il y a des pays qui sont en train d'émerger et qui sont conscients de la valeur de l'éducation et des nouvelles technologies. Et à un moment je me suis dit : 'mais pourquoi ne pas faire la même chose avec le Maroc ?' (…). J'ai commencé à être intéressé par le Maroc depuis 2007. Je suis revenu à ma ville natale, Marrakech, pour commencer des réunions avec le gouverneur de Marrakech (…). Ça fait presque deux ans que je travaille avec le gouvernement marocain ici (…). Et si tout marche correctement, ça va commencer maintenant au cours de 2010 ».

Une enquêtée a modifié son rythme de travail pour dégager le temps nécessaire à la préparation de son installation au Maroc. Elle a aménagé ses horaires et s'est mise au télétravail afin d'avoir davantage de flexibilité pour se rendre une fois par mois au Maroc, afin d'apprendre l'arabe :

« On est encore aux balbutiements, même si j'ai nettement avancé depuis huit mois mais je m'auto-forme par des instituts, des CD. Mais comme j'y vais tous les mois, ça me permet de mettre [la langue arabe] en pratique aussi ».

Selon Nabil, il est impossible de *« revenir comme ça. Il faut se préparer à la nouvelle mentalité, pour la culture, les gens, les administrations »* après vingt-cinq ans d'absence :

« Avant de rentrer, ça m'a pris quelques années de préparation (…). Comme je me suis préparé pour partir, je me suis préparé pour revenir ; comme ça tu n'es pas dans un choc (…). Avec des allers-retours, je regardais les administrations, j'ai pris quelques contacts, j'ai regardé les domaines où je voulais investir ».

Dina prévoit d'ouvrir une maison de retraite avec sa meilleure amie Franco-Sénégalaise. Elles sont dans la phase préparatoire et font appel aux différentes institutions susceptibles de les aider.

« On est en train d'établir tout ce qui est fonctionnement : donc le business plan. On est allé au Maroc, on a rencontré le CRI [Centre Régional d'Investissement] (…). On a vu un agent immobilier qui nous a fait voir des terrains, on a rencontré un architecte, un comptable. Par contre, on n'a pas encore eu l'occasion de rencontrer des banquiers pour l'instant (…). La Chambre du Commerce propose de faire les démarches pour créer l'entreprise. C'est payant, ça coûte 1.000 euros ; je trouve que c'est pas trop cher. Et ils s'occupent de toutes les démarches : statut, compte en banque. Et ça vous permet d'éviter de vous déplacer, d'être deux semaines sur place : il suffit d'aller, de signer et de revenir (…). Ça permet aussi de se retirer une grosse épine parce que quand vous ne connaissez

© Ifri

pas l'administration, que vous débarquez, que vous parlez français, c'est pas facile ».

Plusieurs enquêtés se sont installés dans le cadre d'activités délocalisées. Souvent, les salariés prospectent au Maroc pour le compte de sociétés françaises pour lesquelles ils travaillent. Dans ce cas, ils ont eu moins d'efforts personnels à fournir que les autres enquêtés, puisqu'ils ont été encadrés par la « maison-mère ». Leila dirige la filiale marocaine d'un centre d'appel français :

« Au bout de trois ans de vie active sur Paris, l'occasion s'est présentée de venir ici au Maroc. Au début, c'était juste un projet pour aider une société en France qui souhaitait avoir un call center ici ».

De la même manière, Adnane dirige une filiale marocaine d'une société française de formation en informatique :

« J'ai travaillé dans une grosse structure (…), un leader mondial de l'information IT et qui avait pour objectif de s'installer au Maroc. C'est pour ça que j'ai intégré leur équipe (…). Je gérais le Maroc, la Tunisie mais en ayant pour objectif d'installer 'la filiale' au Maroc (…). J'ai travaillé pendant deux ans en vue d'ouvrir 'la filiale' début 2010 (…). Mais la crise étant ce qu'elle est en Europe, (…) ils ont eu pour objectif de fermer les filiales. Et moi je ne peux plus attendre. Comme je vous l'ai dit, c'est un projet qui date d'il y a six ans. J'ai installé ma femme il y a un an avec les enfants (…). J'ai vu que 'la filiale' ne pouvait pas s'installer, j'avais un contact chez le concurrent direct et lui, plus petite structure française et maghrébine moi j'ai le réseau, les clients, lui il a le savoir-faire et les formateurs. Et on s'est mis d'accord d'ouvrir… au Maroc en compilant tout ça ».

Au Maroc, Hakim, Franco-Marocain de 47 ans, est manager général d'une multinationale spécialisée dans les secteurs de l'intérim et du recrutement :

« Je suis rentré dans le cadre d'un projet professionnel puisque j'ai été chassé par un cabinet français qui souhaitait ouvrir une filiale du groupe X… au Maroc et c'est comme ça que l'aventure a commencé (…). C'est vraiment l'opportunité. Quelqu'un que je connaissais, m'a dit ' il y a X… qui veut monter un truc au Maroc, ça t'intéresse, le Maroc, ça bouge'. (…). En parallèle de ça, dans ma vie associative dans le cadre du bassin d'emploi - chambre de commerce, on est venu une fois dans le cadre d'un voyage exploratoire de partenariat avec la ville Casablanca. Donc, effectivement, j'ai vu la dynamique économique (…). Et y a eu cet appel du cabinet, j'ai dit 'why not ?' Et puis voilà ».

Les obstacles financiers

Plusieurs enquêtés évoquent des obstacles liés à la difficulté d'obtenir un crédit des banques marocaines et la quasi-absence d'aides publiques pour monter leurs projets. Ils estiment qu'il est indispensable d'avoir des économies personnelles importantes pour démarrer un projet.

© Ifri

« Le problème qu'on a nous ici (…), c'est que si tu n'as pas de garanties personnelles c'est très difficile d'obtenir une ligne de crédit ou d'investissement. Il manque de fonds de garantie au Maroc ».

« Il faut vraiment avoir un projet béton. Moi, j'ai essayé deux fois de me faire financer ma société, et pourtant j'ai mon réseau… et je peux vous dire que c'est complexe. Et puis il y a beaucoup de risques fiscaux. Je crois que le risque bancaire est l'un des plus élevé au monde : 11%. Ce qui fait que les banques font beaucoup moins confiance que les banques européennes, en tout cas, je parle 'avant crise'. En France, avec un bon projet, on allait voir le banquier, ici c'est quasiment impossible ».

« Pour les fonds, c'est mes économies. Un peu de crédit, mais pas à la banque ».

Certains enquêtés évoquent le coût important des allers-retours nécessaires pour monter le projet. Dina a dû se rendre plusieurs fois au Maroc pour préparer son projet.

« Il faut aller sur place. Il faut rencontrer les gens sur place (…). Ça peut-être un gros frein. Financièrement déjà (…). Les billets d'avion sont maintenant accessibles mais il faut prévoir longtemps à l'avance. Mais ça, c'est des coûts et il y a que vous qui les supportez. Sachant que votre projet il est à zéro, donc il peut ne pas aboutir ».

Selon plusieurs enquêtés, les entrepreneurs se heurtent à l'incertitude de la réussite. L'un d'eux résume :

« La réussite entrepreneuriale, ça ne se fait pas tout de suite. On a mangé de la vache maigre pendant trois ans (…). En tant qu'entrepreneur, on n'a pas de salaire mensuel, donc d'un point de vue financier, c'était assez complexe et c'est vraiment au bout de cinq ans qu'on a commencé à avoir des salaires corrects. Mais ça suppose une force de caractère pour absorber les chocs ».

Les ressources mobilisées : l'interpénétration du formel et de l'informel

Dans la phase préparatoire de leur projet, les enquêtés cherchent à mobiliser à la fois leur réseau personnel et les institutions formelles. Constatant l'inefficacité ou le manque de structures d'aide et d'accompagnement, ils s'orientent ensuite souvent vers des réseaux et des ressources informelles. Ces ressources priment largement sur les ressources formelles mais l'informalité opère également souvent dans le cadre d'institutions établies. Les sphères du formel et de l'informel ne sont plus dissociées mais elles entretiennent un dialogue mutuel.

Lorsqu'il a décidé d'ouvrir son Riad, Abdellah s'est documenté au CRI de Rabat-Salé « *juste pour m'informer sur la façon dont le système marocain fonctionnait pour les créations d'entreprise* ». Il a ensuite privilégié le réseau personnel. Dina a opéré le même passage du formel à l'informel ; elle a commencé par faire appel aux structures formelles implantées en France susceptibles de l'aider :

© Ifri

« J'ai tapé sur Internet, sur les sites marocains et je me suis rendu compte qu'il y avait une chambre de commerce franco-marocaine et j'avais envoyé un mail ».

Elle a ensuite privilégié la voie informelle, en demandant de l'aide aux amis de son mari qui se trouvaient au Maroc.

Certains enquêtés ont mobilisé en même temps le réseau personnel et le cadre institutionnel. Faïza a l'ambition de créer un centre de reclassement professionnel dans la région d'Agadir. Elle raconte :

« Il y a aussi l'homologue du pôle emploi qui est l'ANAPEC [Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences] avec qui je suis en contact. Et il y a quelques politiques aussi par le biais de mon fiancé. J'ai aussi quelqu'un dans ma famille qui dirige l'école nationale de gestion sur Agadir, qui est directeur général et consultant (…). J'ai aussi un réseau de proches qui travaillent dans le secteur du tourisme et des loisirs qui est un axe important pour le Maroc en termes de développement des compétences. Donc, en mettant tous les liens en place, il y a beaucoup de potentiel (…). Je devrais revoir le CRI et j'envisage une rencontre avec le Ministre du travail là-bas sur place et la Fondation Mohammed V (…). J'ai initié quelques contacts avec la CCI [Chambre de Commerce et d'Industrie], le CRI sur Agadir ».

Ali a mobilisé *« un peu de réseau personnel, des connaissances, des amis, et puis des organismes spécialisés dans l'accueil des investisseurs, les CRI, l'ANAPEC, les écoles de formation, Maroc Télécom ».*

Des ressources informelles

L'obstacle le plus important à l'entreprenariat concerne la difficulté de rencontrer les personnes pertinentes, les « *bonnes personnes* ». Pour résoudre ce problème, les enquêtés mobilisent leurs réseaux personnels.

Leila, on l'a vu, dirige un centre d'appel à Rabat qui est une filiale d'un groupe français. Elle explique que la création de cette structure s'est faite rapidement car elle a fait appel à son réseau personnel, en particulier les amis de son père qui vivent au Maroc.

« J'ai fait marcher des gens que je connaissais ici. Mon père connaissait du monde. (…). L'informatique, c'est un ami de mon père qui a fait un geste et qui a speedé parce qu'il a appris que la fille de son pote rentrait (…). Et ça malheureusement, le gérant de France, il pensait que c'était le timing normal. Au début j'ai rien dit (…). Et après quand je voyais qu'il galérait sur d'autres trucs, je lui ai dit : 'si ça a marché comme ça, c'est que beaucoup de personnes ont fait des gestes'. C'est comme ça que ça marche dans le pays parce qu'y a des liens (…). Là nous sommes dans un quartier par exemple et c'est important de connaître le responsable du quartier : le Caïd comme ils disent. (…). Tu fais connaissance avec ces gens-là, et bien ça peut servir ! Aujourd'hui, on est en train de refaire le mur, on a le droit. Mais il y avait les briques sur le trottoir. Il y a un responsable qui est passé et qui a demandé : 'que font les briques sur le trottoir ? Ça dérange tout le monde'. J'ai appelé le Caïd, et je lui ai dit : 'ça pose vraiment problème ? Il y en a pour une semaine'. Il m'a dit : 'mais non, je vais discuter avec eux' ».

© Ifri

Un autre enquêté, Franco-Marocain de la « seconde génération », a créé une société immobilière. Il a rencontré ses clients grâce au « *bouche à oreille, présentation dans les soirées, dans un resto. (…). Ça a été de l'informel, du papotage* ». Selon lui, « *le contact est super facile* » au Maroc, « *pas comme à Paris* ».

Adnane explique que la sphère informelle qui existe à côté du cadre institutionnel est la voie la plus efficace :

> *« Tout est plus ou moins informel. Il y a un cadre juridique mais personne n'est capable de vous dire le chemin exact. Donc, on s'entoure d'experts-comptables mais bon, il y a tout ce qui est parallèle qui fait gagner ou perdre du temps si on n'a pas les bonnes connexions ».*

Un autre enquêté insiste sur l'importance des réseaux au Maroc :

> *« Le Maroc est un pays de réseaux : quelqu'un qui connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un. Sinon, vous ne vous en sortez pas (…). Si vous voulez faire les choses de manière administrative dans les règles de l'art, vous allez mettre six mois à obtenir un papier, si vous avez un réseau, vous pouvez l'avoir en 48 heures ».*

Fati, Franco-Sénégalaise et Dina, Franco-Marocaine, veulent ouvrir une maison de retraite au Maroc. Dina a épousé un Marocain, arrivé en France en 2003. Fati évoque l'aide indispensable que représente le mari de Dina pour la mise en place de leur projet :

> *« Il [le mari de Dina] nous aide beaucoup. Parce que nous, on est nées en France, on connaît que la France et c'est vrai que le fait que son mari soit là-bas, qu'il connaisse les coutumes, il connaît énormément de monde aussi. Parce qu'il travaillait en Mairie (…). Un élu dans la ville où il est né. Donc, en termes de relation, c'est un fort appui pour que notre projet puisse avancer. Tout est un langage, tout est des codes, tout est des signes. Faut tisser les relations. Ce n'est pas comme chez nous où on y va franco, c'est comme ci, c'est comme ça, c'est blanc ou c'est noir. Là-bas ce n'est pas pareil, faut parler, faut négocier… et ben, toute cette patience là, le fait de l'avoir près de nous, ça nous rassure énormément. Je pense que s'il n'avait pas été là, on aurait eu beaucoup plus de réticences à y aller (…). Là-bas [au Maroc], on te dit le minimum par contre il y a beaucoup d'autres portes qu'on peut t'ouvrir, d'autres choses : 'pensez à ça, faites ceci…'. Faut tirer les informations ».*

Dina confirme ce point de vue :

> *« En fait, là où on tire le plus d'informations c'est surtout quand les rendez-vous sont informels (…). C'est quand on rencontre untel, on vous le présente, et puis vous discutez. Et c'est là qu'on peut avoir pas mal d'informations. C'est vrai qu'on a eu l'occasion de rencontrer [un cadre important d'une institution]. L'avantage c'est que c'est un ami de mon mari. Donc ça a été beaucoup plus facile (…). Et à partir de ce moment-là, ça a été plus simple, il nous a donné plein de conseils, et puis il y a d'autres personnes qui sont rentrées dans la discussion et c'est vrai qu'on a pas mal d'information quand c'est informel (…). Ce qui marche je pense, c'est le réseau personnel. Et comme je vous l'ai dit, j'ai la chance que mon mari travaillait dans la mairie et qu'il connaissait pas mal de monde et aujourd'hui,*

© Ifri

finalement, ce n'est que son relationnel. Pareil pour l'architecte, c'est son frère, pour le contact, c'est son frère… c'est que comme ça ! ».

Abdellah, Franco-Marocain de la « seconde génération », est issu d'une classe sociale privilégiée. Sa famille au Maroc l'a beaucoup conseillé dans les démarches qu'il devait suivre :

« J'ai été pas mal poussé par le grand-oncle de ma mère qui est entrepreneur (…). Il m'a beaucoup motivé à rentrer. C'est la famille B., une grosse famille au Maroc. Et du coup, Samir que je considère un peu comme mon grand frère, qui est le fils du grand-oncle, c'est surtout lui qui m'a conseillé les trucs que je peux faire et ceux que je peux pas faire (…). J'ai fait beaucoup d'informel. Le Centre [régional d'investissement] c'était vraiment juste pour me documenter. Après c'était pratiquement que de l'informel ».

Enfin, un enquêté évoque l'importance de la corruption et l'aide que peut représenter le fait d'avoir un nom de famille connu :

« Moi je m'appelle X..., j'ai un nom connu, ça ouvre facilement les portes, même si je n'en joue pas parce que je n'ai pas envie d'en jouer. Après c'est le système du bakchich (…). Pas mal de gens donnent du bakchich pour que les portes s'ouvrent et faciliter les choses ».

Les ressources formelles

On a vu que le Maroc avait adopté une nouvelle approche vis-à-vis de ses MRE, notamment depuis l'arrivée au pouvoir du roi Mohammed VI. Plusieurs institutions chargées d'encadrer les demandes des Marocains résidant à l'étranger ont été créées depuis le début des années 1990. Les enquêtés reconnaissent ce changement et évoquent spontanément ces initiatives au cours des entretiens *(« Il y a une réflexion, parce qu'on a quand même un Secrétaire d'État chargé des MRE, et puis y a aussi la Fondation Banque Populaire qui œuvre pour l'entreprise (…). Mais on n'est pas encore à la maturité, on est encore au balbutiement »).* Néanmoins, ils n'exploitent pas ces possibilités et restent souvent dans le domaine de l'informel. Les ressources formelles sont peu mobilisées par les enquêtés, révélant un manque de confiance dans les institutions officielles. Plusieurs enquêtés doutent même de l'efficacité de ces institutions :

« Je pense que y a beaucoup de choses qui sont en train de se faire au Maroc pour faciliter. Maintenant faut les connaître et tomber sur des gens qui vous renseignent bien (…). Quand on a été au CRI, moi je n'ai pas trouvé que le rendez-vous ait été utile. Bon, il nous a donné des informations, des choses comme ça mais sincèrement ça ne nous a pas donné un plus (…). Quand j'appelle le CRI, à chaque fois on me passe une assistante, faut rappeler dans deux heures (…). Avoir des rendez-vous, c'est difficile. On a envoyé plein de mails, on n'a jamais eu de retour ».

« Ils [les acteurs des institutions mises en place par le gouvernement marocain] ne sont tellement pas professionnels que, même eux, l'info ils ne la connaissent pas en fait. C'est le problème. C'est pour ça que tu passes directement dans l'informel ».

© Ifri

Leila n'a pas constaté de changements réels, susceptibles d'aider les MRE revenant au Maroc.

> *« Ils [les acteurs de la Fondation Hassan II] sont soi-disant là pour nous faciliter la tâche… Mais bon, on ne l'a pas encore ressenti. Un exemple précis : là mon père est descendu un mois parce qu'il avait plein de choses à régler avec les impôts. Soi-disant, il y a une directive qui a été donnée comme quoi, pour les RME, il faut leur faciliter la tâche parce qu'ils ne sont pas là tout le temps. En théorie, oui. En pratique, il a galéré pendant un mois à faire des allers-retours pour rassembler les papiers ».*

Cette enquêtée exprime ainsi le souhait « *que l'État marocain s'intéresse aux gens comme nous [les binationaux de la « seconde génération »] (…). Qu'ils essaient de comprendre, de nous faciliter les choses. J'aimerais rencontrer un conseiller du gouvernement et lui dire : 'ça vous intéresserait de savoir ce qui nous a motivés, ce qui nous dérangeait l'été quand on venait passer les vacances ?' J'aimerais pouvoir en discuter de tout ça* ».

Parfois, la distance entre les attentes des enquêtés et les services proposés par les institutions s'élargit à tel point que l'information a disparu, et les enquêtés ignorent jusqu'à l'existence même de certaines institutions censées les aider dans leur parcours :

> *Q : Êtes-vous passée par les Centre régionaux d'investissement ou la Chambre française de commerce et d'industrie ?*
>
> *- Moi je ne connais même pas ces trucs-là ».*

Certains enquêtés font preuve d'un fort intérêt pour cette problématique et ils déplorent un manque de structures et d'aides[30].

Pour Hakim, « *la principale évolution, ça a été avec l'avènement de Mohammed VI aujourd'hui, qui a clairement dit : 'ce sont des gens qui comptent pour moi, je veux qu'on fasse des choses pour eux* ». Cependant, il estime qu'en termes d'intervention et de dispositifs publics, peu a encore été concrétisé et la politique du Royaume à ce sujet manque de cohérence :

> *« Le Maroc, sur le plan politique, n'a pas encore pris suffisamment la dimension de cette diaspora et de cette problématique à gérer (…). La traduction dans les faits, sur le plan politique, c'est que dalle (…). Il y a trois structures qui s'occupent de la diaspora : la fondation Hassan II, le CCME [Consultatif des Marocains de l'Étranger] et le ministère. Déjà, c'est un bug. C'est une vraie dispersion. Il n'y a pas de cohérence. Plus les chancelleries qui ne font pas tellement leurs missions (…). Et puis, il y a pas de visibilité dans leur stratégie, à part recevoir les mecs entre le mois de mai et le mois de septembre à l'aéroport, ou à Tanger ou à Sebta quand ils vont arriver par le bateau et leur dire 'Bienvenue chez vous',*

[30]. On verra dans la deuxième partie de l'étude que ce constat les a incités à s'investir, en parallèle de leur profession, dans des associations destinées à aider les MRE s'installant au Maroc.

© Ifri

des conneries comme ça quoi. C'est pas suffisant. Il y a des petites choses sporadiques ».

Par défaut d'offre institutionnelle formelle (autorités publiques, banques), le recours à d'autres structures s'est développé, notamment le recours au réseau associatif.

« Au Maroc, depuis treize ans, beaucoup de choses se sont améliorées dans l'entreprenariat. Aussi bien au niveau des pouvoirs publics que des associations, ONG. Il y a énormément d'associations qui se sont créées pour accompagner les entrepreneurs. Avec des subventions locales et internationales (…). L'ANPME n'existait pas y a quelques années. Il y a les incitations fiscales, des observatoires d'activités, des associations professionnelles, la Chambre de commerce française, la chambre de commerce anglaise, américaine ».

Pour Rafiq, le Maroc a pris conscience très tardivement du bénéfice qu'il pouvait tirer du retour de ses nationaux de l'étranger. Le regard porté sur eux a récemment changé mais les structures de soutien efficace demeurent rares.

« Les pays d'origine, souvent, n'ont vu dans ces MRE qu'une manne financière : des transferts de devises et ils n'ont pas vu en eux des opérateurs du développement économique du pays d'origine. Cette prise de conscience s'est faite dernièrement, un peu tardivement. Cependant, on ne voit pas encore émerger des outils qui permettent réellement à ces résidents à l'étranger de s'informer d'une façon rapide sur les opportunités d'investissement dans les pays d'origine. Là, je citerai le manque de communication, de salons professionnels, d'opportunités de rencontres entre ces MRE qui souvent n'ont qu'une période de vacances courte de trois ou quatre semaines pendant l'été. Et ils n'ont pas l'occasion de découvrir les opportunités de leur pays d'origine (…). Et dans les pays où ils résident, là non plus, il n'y a pas d'efforts pour mettre en place les passerelles pour permettre de leur ouvrir les yeux sur les possibilités d'investissement et de retour dans leur pays (…). Un seul document administratif parfois, ça peut prendre trois ou quatre jours. Et souvent, quand ils s'adressent à des intermédiaires, ils se font arnaquer. Il y a donc des blocages dès le départ, il y a une injustice. Des gens qui ont envie d'investir chez eux, qui ne sont pas accompagnés correctement, et il y a un manque d'information, de communication (…). Il faut intensifier toutes les actions qui pourraient faciliter le retour, sans obliger les gens à revenir. On ne va pas commencer à leur donner des primes au retour, c'est ridicule ».

À nouveau une particularité nord-américaine

À deux exceptions près, la majorité des enquêtés ayant vécu ou étant nés en Europe a fait principalement appel à ses réseaux personnels. En revanche, ceux qui ont eu une expérience aux États-Unis ou au Canada ont mobilisé les autorités marocaines et les institutions formelles pour la mise en place de leurs projets. La plupart estiment que les autorités officielles ont réagi positivement à leurs projets et leur ont apporté toute l'aide nécessaire. Cette différence s'explique notamment parce que cette partie de l'échantillon a investi dans des projets à forte valeur ajoutée, qui intéressent les autorités et comportent peu de risques.

© Ifri

Fouad, cet universitaire ayant eu une expérience professionnelle au Canada, a vu son projet d'institut privé marocain-canadien à Casablanca très favorablement accueilli par les autorités marocaines.

> *« Ce qui m'a encouragé, c'étaient les autorités. Le projet a été accueilli à bras ouverts. Moi je suis sorti très jeune du Maroc, je ne connaissais pas l'administration marocaine. Et on a des préjugés, on entend beaucoup de choses : 'l'administration, c'est lourd…'. Quand les autorités ont vu que c'était un projet solide et crédible, avec une étude de marché, avec un projet bien ficelé, monté depuis des années, avec des partenaires solides et des lettres de recommandations, on a eu beaucoup de facilités au niveau des autorités. À chaque fois qu'on avait un problème, il a été résolu de la façon la plus simple, la plus transparente ».*

Mustapha, un Marocain-Américain qui entend créer un Institut de recherche privé au Maroc, témoigne des mêmes encouragements de la part des institutions marocaines qui ont soutenu son projet :

> *« Il y a eu pas mal de réunions avec les officiels du gouvernement marocain à Rabat (…). Le Wali de Marrakech et aussi avec notre ambassadeur à Washington DC qui suit de près ce qu'on est en train de faire (…). We are so excited by the openness and awareness of the government of Morocco of all the opportunities with new technology »*[31].

Notons que les Marocains partis à l'étranger pour une durée inférieure à cinq ans témoignent également des mêmes facilités à mobiliser les institutions formelles.

Les motivations de l'installation au Maroc sont avant tout liées à l'attractivité économique du Royaume, aux perspectives d'ascension sociale et à l'amélioration de la qualité de vie. Ces motifs sont surtout invoqués par les enquêtés ayant vécu ou étant nés en Europe. S'ils étaient intégrés socialement et économiquement en Europe, ces enquêtés n'étaient cependant pas totalement satisfaits de leur situation. Le rythme de vie, les obstacles à la création entrepreneuriale, les discriminations à l'embauche et le manque de reconnaissance professionnelle et sociale les ont poussés à s'installer au Maroc. La volonté d'œuvrer au développement du pays d'origine est également un aspect important chez tous les enquêtés. Il s'agit de la motivation principale de ceux qui ont eu une expérience en Amérique du Nord. À la différence des binationaux européens, ils n'expriment pas la volonté d'améliorer leurs conditions de vie.

La décision de quitter le pays dans lequel ils vivaient a été largement réfléchie et préparée en amont. Tous se sont rendus plusieurs fois au Maroc afin d'identifier et de mesurer les opportunités professionnelles et de rencontrer les acteurs institutionnels marocains susceptibles de les aider à monter leur projet sur place. Cette préparation logistique et institutionnelle a correspondu aussi à une préparation psychologique liée à la conversion professionnelle de certains, qui sont passés d'un statut de salarié en Europe au statut d'entrepreneur indépendant au Maroc.

---

[31] « Nous sommes enthousiasmés par l'ouverture dont fait preuve le gouvernement du Maroc et par la conscience qu'il a de toutes les opportunités offertes par les nouvelles technologies ».

© Ifri

Les enquêtés ont généralement cherché à mobiliser à la fois des ressources institutionnelles officielles et des ressources informelles pour mettre en œuvre leur projet au Maroc. On relève néanmoins un paradoxe apparent dans leur discours. Ils affirment que la politique du Maroc envers les MRE a évolué depuis une quinzaine d'années et que le gouvernement a mis en place plusieurs structures censées inciter les MRE à venir investir au Maroc. Pourtant, ils ne mobilisent pas ces institutions qu'ils jugent souvent peu efficaces. Presque aucun d'entre eux n'a réussi à obtenir le crédit bancaire ou l'aide publique souhaitée, et ils ont dû mobiliser leurs propres réseaux interpersonnels. De manière générale, ils estiment que la voie informelle (famille proche et lointaine, amis, connaissances) reste la plus adaptée et la plus efficace dans le contexte marocain. Ainsi, les ressources informelles priment-elles largement sur les ressources formelles pour la mise en place de ces projets entrepreneuriaux.

Il faut néanmoins noter l'exception que constituent, là encore, les enquêtés qui ont eu une expérience aux États-Unis ou au Canada : ce groupe de notre échantillon a largement fait appel aux institutions gouvernementales et affirme avoir été totalement satisfait par le soutien apporté par ces dernières. Le fait que leurs projets professionnels soient plus stables et plus intéressants pour les autorités que ne le sont les projets des « européens » est certainement un élément explicatif.

Les deux premiers chapitres nous ont permis de dresser des profils sociaux et économiques des enquêtés, de comprendre les motivations qui les ont poussés à investir au Maroc, d'identifier les obstacles qu'ils ont pu rencontrer et les réseaux qu'ils ont mobilisés pour élaborer et mettre en œuvre leur projet. Ces chapitres ont également permis de révéler les réactions de l'entourage de ces entrepreneurs binationaux, à la fois en Europe ou en Amérique du Nord et au Maroc, face à leur décision de venir s'installer au Maroc. Enfin, nous avons pu souligner la façon dont les enquêtés envisagent de conserver avec le pays dans lequel ils ont vécu avant de (re)venir s'installer au Maroc.

Les deux prochains chapitres de l'étude abordent maintenant deux grands thèmes qui apparaissent particulièrement saillants dans les entretiens : d'une part, les facteurs qui ont permis la réactivation et la pérennisation des liens transnationaux et, d'autre part, la question des coûts et des avantages de la double appartenance liée à leur double nationalité.

© Ifri

De l'intégration nationale à l'intégration transnationale

Revenons maintenant à l'articulation que nous avons présentée en introduction, entre double nationalité, citoyenneté et construction d'un espace transnational d'appartenance.

Les entrepreneurs binationaux, dont nous venons de présenter les motivations d'installation au Maroc et la nature du projet qu'ils ont (ou vont) développé, sont des entrepreneurs d'un type particulier. Cette particularité tient précisément à ce qu'ils sont des acteurs sociaux qui, par leurs pratiques entrepreneuriales, travaillent aussi à la construction de relations transnationales entre leur ancien pays d'installation et leur nouveau pays d'établissement (qui est aussi leur pays d'origine ou celui de leurs parents).

Ce chapitre a pour objectif de mettre en relief les facteurs qui conditionnent l'activation de ces liens transnationaux et qui expliquent la décision des enquêtés de s'installer au Maroc, du point de vue de leur définition de la citoyenneté, de l'identité nationale, des modes d'appartenances à des espaces distants mais contigus. Comment sont-ils devenus ces entrepreneurs citoyens binationaux ? Quels sens cela présente-t-il pour eux ? Qu'en font-ils ? Répondre à ces questions nous permettra de mieux cerner la façon dont ils envisagent l'installation au Maroc dans une perspective dynamique et non comme une démarche statique. Si l'on a déjà évoqué à plusieurs reprises la reconfiguration du lien entre « là-bas » et « ici » (les points de références changent en même temps que leur mobilité se construit), il s'agit maintenant de voir plus en détail comme cela s'accompagne de représentations et de pratiques particulières de la citoyenneté – qu'ils développent en tant qu'entrepreneurs mais qui leur permet aussi d'être les entrepreneurs d'un type particulier qu'ils sont devenus.

Citoyenneté, « intégration » et transnational : une complémentarité nouvelle

La littérature sur les relations transnationales que les migrants déploient entre le pays d'origine et celui où ils immigrent suggère que ces relations se dissipent avec le temps des générations : une sédentarisation durable des migrants dans un pays ne laisse plus, à la « seconde génération », assez de ressources pour pérenniser ces types d'attachements transnationaux ; les enfants et les petits-enfants des migrants quitteraient alors l'espace transnational construit par leurs parents (les « primo-migrants ») pour investir l'espace de leur intégration culturelle et socio-économique dans le pays d'immigration – leur pays. Dans la littérature sur les migrations internationales, le lien entre attachements transnationaux et intégration nationale fonctionne comme un « jeu à somme nulle ». La variable « temps »

© Ifri

provoquerait un basculement du transnational vers l'intégration pour les nouvelles générations issues de l'immigration.

Si l'on suit à la lettre cette logique d'un « jeu à somme nulle », les liens transnationaux concernant les émigrés marocains devraient ne concerner que les groupes de migrants récemment partis en nombre important (comme les Marocains en Italie ou en Espagne) et ne pas concerner les migrants de la « seconde génération » (ces Français, Néerlandais ou Belges « issus de l'immigration » marocaine). Le projet transnational ne trouverait pas d'écho auprès des populations les plus jeunes nées à l'étranger.

Nous sommes alors confrontés à un problème empirique : d'une part, des travaux récents ont montré la faiblesse des activités transnationales des groupes dont l'émigration est la plus récente (Marocains en Italie par exemple[32]) ; d'autre part, notre étude fait apparaître un type d'investissement transnational chez un groupe jusque-là peu visible : les émigrés marocains de la « seconde génération », qui ont développé des projets de réinvestissement transnational de même ampleur que leurs aînés « primo-migrants ».

Cet apparent paradoxe tient à l'idée que la constitution de réseaux et de liens transnationaux est une conséquence mécanique de l'expérience migratoire : il faut être soi-même un migrant. En fait, ces liens ne sont pas immédiatement attachés à une telle expérience de première migration. Il peut exister des situations qui conduisent des populations issues de l'immigration à reconstruire et réactiver ces liens. Il nous faut donc chercher à identifier les conditions qui permettent à ces « secondes générations » de reconstruire un attachement ou une identification au pays d'origine de leurs parents.

Les prochaines sections cherchent à identifier de telles variables explicatives de cette autre forme de transnationalisme : l'insertion sociale et économique des enquêtés dans le pays d'installation (pour les « primo-migrants ») et de naissance (pour les « secondes générations »), la problématisation de leur intégration socio-culturelle, la double appartenance et leur participation à la vie sociale et politique du pays d'installation.

Insertion sociale et économique

On l'a vu, la décision de venir au Maroc n'est pas essentiellement une réponse à l'incertitude de la situation sociale et économique des enquêtés dans leur pays d'installation. Ce sont avant tout les « pull factors » (ce qui attire au Maroc) qui ont créé leur motivation initiale de s'installer au Maroc – même si la relative insatisfaction de leur situation, particulièrement en France, a pu les pousser à accélérer leur décision de départ.

Cela nous conduit à souligner une caractéristique de ces entrepreneurs transnationaux : il s'agit en majorité d'individus bien dotés en capital social, culturel et économique, qui participaient à la vie sociale et politique du pays d'installation, et qui s'y sont bien insérés socialement et économiquement. A contrario, lorsque les immigrés sont en situation économique précaire et que leur statut administratif est incertain (i.e.

[32]. M. Eve, « Some sociological Bases of transnational Practices in Italy », *Revue européenne des migrations internationales,* 2008, Vol 24, n°2, pp. 67-91.

© Ifri

visa, droit au séjour, situation d'emploi), leur priorité est de consolider leur présence dans le pays d'installation. La marginalisation, la paupérisation et la précarisation entravent les possibilités de développement d'activités transnationales : elles sont paralysantes. Il est donc possible de faire l'hypothèse suivante : la décision d'un investissement entrepreneurial au Maroc se fait lorsque les migrants sont fonctionnellement intégrés dans la société d'installation (en France, aux États-Unis, au Canada) et s'ils disposent des ressources financières nécessaires au démarrage de leur activité entrepreneuriale.

Mais la situation objective n'explique pas tout. Encore faut-il que les enquêtés aient le sentiment d'avoir un capital économique et social important, qu'ils trouvent une légitimité et un prestige social nécessaire à leur entreprise. On l'a vu, la majorité des binationaux de la « seconde génération » est née ou a grandi en France soit en province soit dans des « banlieues » relativement aisées et peu stigmatisées. Les enquêtés portent un regard particulier sur le milieu dans lequel ils ont évolué. Ils se distinguent des « jeunes issus de l'immigration » qui ont grandi dans ce qu'ils appellent « les quartiers » - les périphéries urbaines défavorisées, objet des débats publics et politiques sur les « échecs du modèle français d'intégration » et producteur d'ethnicisation des groupes sociaux qui y vivent. Les enquêtés prennent un soin particulier, au cours de leur entretien, à ne pas être assimilés à ces « jeunes des cités » ou « des quartiers ». Cela renseigne sur la façon dont ils sont également contraints de s'extraire des stéréotypes sociaux, ethniques ou raciaux qui ne les concernent pas mais que la société française produit en abondance à leur égard. Devenus pourtant citoyens, ils sont alors pris dans les rets d'une question devenue raciale[33]. Tout l'effort consiste à en sortir.

Ainsi, deux enquêtés utilisent le terme de « village » pour se référer aux endroits où ils ont grandi, qu'ils distinguent des « quartiers » et des « banlieues ». Leila, Franco-Marocaine de la « seconde génération », différencie les personnes ayant grandi dans un environnement rural comme elle, et celles ayant évolué dans les « banlieues » des grandes villes :

> *« Je suis née dans le [département du] 45 à Neuville-aux-Bois, un petit village de 5.000 habitants à l'époque (…). Je vois la différence, même si je suis avec des gens de France ici qui viennent des quartiers. On n'a pas été élevé dans le même environnement ».*

Adnane est arrivé en France à l'âge de 5 ans. Le tableau qu'il dépeint de l'environnement dans lequel il a grandi ressemble trait pour trait à celui de Leila.

> *« On a la chance d'avoir habité dans un village presque (…). Duni, c'était 8.000 habitants quand je suis arrivé. Et au milieu de la Courneuve, de Stains, de Garges- lès-Gonesse. Donc c'est vraiment le village gaulois (…). J'ai grandi à l'abri de tout ce que l'on peut vivre en banlieue : le côté un peu drogue, délinquance (…). Je n'ai pas trop connu ce parcours un peu dur du 'beur de banlieue' parce que ça se voyait dans mes yeux. Les yeux ouverts, tranquille, pas à rougir de ce que je suis alors*

[33]. D. Fassin et E. Fassin, De la question sociale à la question raciale : représenter la société française, Paris, La découverte, 2006.

© Ifri

que mes potes avaient l'appréhension, un peu partis perdants ».

Hicham, lui-même un Franco-Marocain de la « seconde génération », a grandi dans le Lot-et-Garonne : « *une région où il fait bon vivre. Il y a de la place pour tout le monde. Et la différence est acceptée quand il y a des échanges* ». Il n'a « *jamais vécu dans les grands ensembles, toujours en maison individuelle* »

D'autres enquêtés mettent en avant le fait d'avoir côtoyé des Français, issus de milieux favorisés, et de ne pas être restés « *entre immigrés* ». Arrivé jeune en France, Abdou, Franco-Marocain « primo-migrant », a « *acquis une certaine culture* » en France, durant ses études notamment, parce qu'il a fréquenté un milieu hétérogène socialement et ethniquement :

« Je ne suis pas resté dans une espèce de ghetto avec des Marocains vivant à la marocaine, avec la nostalgie de revenir au Maroc ».

Zakaryia, Franco-Marocain de la « seconde génération », a fait ses études à Rouen puis au Havre. Il a eu le sentiment d'évoluer « *dans un milieu serein* » même s'il a vécu en « banlieue ».

« Je vivais effectivement dans une banlieue mais j'avais des amis français qui étaient des gens très aisés (…). Je n'avais pas de problème de racisme ou de ségrégation ».

Enfin, certains enquêtés insistent davantage sur l'importance du milieu social dans lequel ils ont évolué. Abdellah grandit « *dans les beaux quartiers, à Colombes* » jusqu'à ce que sa mère achète un appartement dans la banlieue Est de Paris, sur les bords de la Marne, un endroit « *qui est aussi sympa pour grandir* ». À la différence des autres enfants issus de l'immigration, il estime avoir « *eu la chance de vivre normalement* » :

« En France, les enfants d'immigrés, ils sont dans des camps de concentration modernes, des cités. Ils ne sortent pas de leurs cités. (…). Ils ne connaissent pas vraiment leur culture parce que, quand tu es une famille de sept, ce n'est pas évident de rentrer au pays tous les ans, ce n'est pas les mêmes budgets. T'es livré à toi-même parce que tu as le père qui sort à 5h du mat' tous les jours, qui va à l'usine et quand il rentre le soir à 18h, il a qu'une seule envie, c'est de se reposer. Donc la mère dit aux enfants : 'sortez dehors, faites pas de bruit'. Quand tu leur parles du pays d'origine de leurs parents, ça ne leur parle pas parce que déjà ils ne sont pas bilingues. Ils parlent une espèce de rebeu de cité. Donc, ils ne sont compris ni ici ni de là-bas en fait. Et moi j'ai eu la chance de ne pas être mis dans ce système et de vivre dans des quartiers un peu chics, enfin d'un niveau social autre que les cités (…). J'ai grandi avec des Gaulois. Je les laissais aller au catéchisme le mercredi après-midi ».

Selon Faïza, qui est également née en France, le milieu social des personnes que l'on fréquente est un élément déterminant pour la réussite professionnelle et sociale. Elle grandit dans « *une ville plutôt bourgeoise en Lorraine avec un environnement où dans ma ville, dans mon école il n'y avait pas de personnes d'origine étrangère. Pour l'essentiel, les parents étaient médecins* ». De ce fait, elle n'a pas été confrontée au « *problème de la discrimination liée au quartier* » que

© Ifri

rencontrent souvent les personnes issues de l'immigration qui vivent dans les banlieues des grandes villes françaises. En outre, le fait d'avoir évolué dans un tel milieu lui a donné des atouts essentiels pour sa carrière professionnelle :

> *« Déjà, quand vous êtes Lorrain, vous parlez plusieurs langues : l'allemand est quasiment obligatoire (…). Et j'avais l'anglais en plus. Ça m'a permis de travailler dans un environnement international qui me plaisait ».*

Définir son « intégration » ? Une question qui n'a pas toujours beaucoup de sens

Est-ce par la distance avec la société d'accueil que l'on définit sa proximité avec le Maroc ? Certains enquêtés ont été confrontés à la discrimination à l'embauche, nous l'avons vu. Mais peu sont ceux qui déclarent avoir été victimes de racisme ou avoir ressenti une distance sociale de la part de la population. La majorité des binationaux de la « seconde génération » se sentent « *totalement français* » et parfaitement intégrés socialement et économiquement en France.

Ainsi, Abdellah, un Franco-Marocain de la « seconde génération » :

> *« Pour moi, l'intégration ça n'a pas de sens. Je suis né en Bourgogne, je connais l'histoire de Vercingétorix à Sarko sur le bout des doigts. Je connais les coutumes, les fêtes… je suis français ».*

Il en est de même pour Hicham pour qui « *la France, ce n'est pas mon pays d'adoption, c'est mon pays. J'étais comme un poisson dans l'eau là-bas* ». D'autres encore expriment un fort sentiment d'appartenance à la France. Adnane est né au Maroc mais il est arrivé en France à l'âge de 5 ans avec sa famille. Il a donc été socialisé en France, notamment par l'école. Il a perçu sa « naturalisation comme allant de soi », la « conséquence juridique de son vécu » pour reprendre l'expression de chercheurs ayant travaillé sur le sujet[34]. Il a eu la nationalité française à 16 ans après avoir demandé l'autorisation à son père, qui n'était pas séduit par cette idée.

> *« Nous, on lui a dit : 'je pense français, je mange français, je dors français. Ton Maroc, tu m'y as pris, j'avais cinq ans, mais j'ai plus rien à voir avec le Maroc' ».*

Adnane a fait du sport à un haut niveau. Il explique que le fait d'avoir parcouru la France pour faire des compétitions sportives et l'esprit d'équipe ont été des facteurs supplémentaires ayant facilité son intégration.

> *« Le sport aussi [a joué dans mon intégration], j'ai fait du judo à l'âge de six ans, à peine arrivé donc j'ai été assez bien cocooné. Je suis vraiment un pur fruit de l'immigration deuxième génération, donc totalement impliqué dans la société française (…). J'ai pas eu besoin de m'intégrer parce que je*

[34]. Z. Chattou, M. Belbah, La double nationalité en question. Enjeux et motivations de la double appartenance, Paris, Khartala, 2002, p. 67.

© Ifri

suis totalement intégré, passé à travers les petits points de blocage qu'aurait pu me donner la société et que mes copains ont pris de plein fouet parce qu'ils ne savaient pas comment les contourner, moi ayant toujours bourlingué à droite et à gauche pour les compétitions. Je connaissais la France de l'Ouest, de l'Est, du Nord, donc j'avais pas ce côté renfermé dans mon ghetto de banlieue que mes copains avaient (…). J'ai pas ressenti de blocage dans mon parcours universitaire ou professionnel (…) ».

Pour autant, même s'ils se sentent Français, les enquêtés, qu'ils soient d'ailleurs « primo-migrants » ou de la « seconde génération », savent qu'ils peuvent ne pas être perçus comme des « citoyens comme les autres » par le reste de la population. Pour certains, le milieu professionnel et les personnes qu'ils fréquentaient ont pu constituer une « protection » contre cette mise à distance ou à l'épreuve. De fait, Abdou, « primo-migrant » double national franco-marocain, estime avoir évolué dans un milieu ouvert et tolérant.

« J'ai toujours été un cadre [dans le monde de l'entreprise] : donc j'avais comme interlocuteurs que des cadres. Et je pense que dans le milieu des cadres, la xénophobie et le racisme sont beaucoup moins présents que dans les milieux ouvriers (…). Personnellement je n'ai pas été confronté au racisme au quotidien. À part quelques petites anecdotes (…). Je ne dis pas que je suis insensible à ce climat mais quand Zemmour parle des blacks dans les cités, je ne me sens pas du tout visé. Ou quand on parle des immigrés qui ne travaillent pas et qui touchent les allocations, moi je travaille et je ne touche pas d'alloc'. N'empêche que je suis solidaire avec tous ceux qui souffrent, je reste profondément de gauche. Je hais profondément le racisme. Mais je ne suis pas celui qui en souffre le plus ».

Selon Bilal, Franco-Marocain venu en France pour étudier à l'âge de 18 ans, « *le souci c'est souvent le racisme, le regard des autres* ». Le fait de travailler comme salarié dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable l'a protégé des discriminations et du racisme :

« Les gens que je fréquentais et le milieu dans lequel j'évoluais faisaient qu'il n'y avait pas trop ce souci ».

Certains enquêtés ont été victimes de remarques racistes. Né en France, Hicham se souvient du temps où il pratiquait le rugby à haut niveau :

« Je me suis fait effectivement interpeller sur les terrains de rugby. J'ai découvert ça, des interpellations à connotation raciste ».

Il affirme cependant que ces attaques étaient rares et l'ont finalement peu touché au quotidien :

« Dans la vie de tous les jours, non. Je pense que c'est aussi lié à mon éducation (…). Je n'ai jamais vécu dans les grands ensembles (…). On est deux garçons, deux filles, donc pas famille nombreuse. Peut-être que l'ensemble de tous ces facteurs-là ont fait que j'ai vécu que ce que j'ai vécu (…). Pour ma part, tout ce qui est discrimination, mal-être identitaire, je n'ai pas connu ».

© Ifri

Même ressenti pour Abdellah, Franco-Marocain de la « seconde génération », lorsqu'il affirme ne pas avoir été affecté par ces attitudes, notamment les amalgames entendus, assimilant « immigré » et « délinquant ».

> *« Je n'ai jamais eu ce regard, enfin si un peu dans le métro, y a la petite vieille qui voit ta tête de basané et qui se dit : 'une racaille, je tiens bien mon sac'. Mais je me dis que je suis un peu plus intelligent que ces gens pour passer au-dessus de tout ça. Ces gens-là sont racistes parce que c'est l'inconnu pour eux. Je passais au-dessus (…). Ça m'attristait pour eux surtout, parce qu'ils ne s'ouvrent pas à d'autres choses et c'est eux les perdants ».*

La plupart des enquêtés condamnent l'orientation sécuritaire des politiques migratoires de la France et évoquent une islamophobie croissante en Europe. Ils ont un regard dépassionné, un discours politisé et une analyse détachée qui révèle une conscience politique structurée. Selon certains enquêtés, une partie de la population européenne et des débats publics et politiques assimilent l'immigration à l'islam. Tous dénoncent une stigmatisation croissante des personnes perçues comme d'origine étrangère.

Si Zakariya affirme qu'il n'a « *pas du tout* » été victime de discriminations, il poursuit néanmoins :

> *« Il y a une islamophobie qui s'installe depuis quelques années (…). Je ne sais pas ce qui se passe en Europe, mais la France aussi avec ce débat sur l'identité nationale c'est n'importe quoi. L'idée est bonne mais c'est parti sur un lynchage médiatique. Hier, j'ai vu Eric Zemmour, c'est vraiment n'importe quoi (…). Ça n'est pas digne d'une nation comme la France. D'une nation qui est à l'origine de la Constitution universelle, des Droits de l'Homme, l'abolition de l'esclavage, qui a dit 'non' à la guerre d'Irak, un pays d'asile. La gamine [adolescente marocaine reconduite en 2009 au Maroc par la France] qui va porter plainte parce que son frère la tabasse, elle se retrouve en taule et puis virée après, au bout de quinze ans. Et des enfants qui sont séparés : un qui part, un qui reste. Ça devient n'importe quoi (…). Les années 1980 ce n'était pas comme ça (…). Il ne fait pas très bon vivre en tant que musulman ».*

Hakim, un Franco-Marocain de la « seconde génération », s'est installé au Maroc en 1997. Il est très critique à l'égard des « *débats actuels en France, que ce soit sur l'identité ou sur les banlieues ou ces problèmes d'immigration en général* » :

> *« Je pense qu'on se trompe de débat. (…). Qu'on dise que la société française aujourd'hui est en quête de sens, je suis d'accord, parce que le monde a changé. Que l'on pose un débat où voulons-nous aller et comment voulons-nous y aller ? Oui. Mais là, le débat, c'est allé directement à l'islam, la burqa, le mec de banlieue et patati et patata (…). Mais les mecs de banlieues, les immigrés en général, quand ils entendent ça, ils se disent : 'putain, qu'est-ce qu'on me veut encore ?' À l'heure où chacun doit vivre son islam tranquillement, on ne doit pas stigmatiser l'islam, même si y a des connards, y a des tarés dans les banlieues, ceux-là, il faut les combattre, faut y aller. Est-ce que c'est 95% de la population qui est emmerdée pour 5% de connards ? Mais faut faire attention. (…). Aujourd'hui, la France a besoin d'une certaine unité. Elle est plurielle, il faut*

© Ifri

qu'elle l'assume (…). Quand on voit les Dominique Paillé[35], les Lefebvre[36] et compagnie, on a envie de vomir. Les mecs, ils ont bac moins quatorze. C'est pas possible, ils ne peuvent pas dire ça ».

La double appartenance

La construction subjective de la double appartenance et le rapport construit à deux sociétés (en l'occurrence, la France et le Maroc) diffèrent selon que la personne est un double national de la « première » ou de la « seconde génération ».

La double appartenance des binationaux de la « seconde génération »

Chez les binationaux de la « seconde génération », les sentiments d'appartenance sont plutôt cumulatifs : il existe une symétrie de l'attachement envers le pays de naissance et le pays d'origine des parents. Ces appartenances ne sont pas exclusives. De fait, elles ne s'inscrivent pas dans une contradiction entre attachement transnational et intégration. Bref, les enquêtés ne veulent pas choisir entre les deux pays. Et ils revendiquent cette double appartenance.

« Tu me demandes de choisir entre le Maroc et la France, c'est comme si tu me demandais de choisir entre ma mère et mon père (…). La France, je l'aime énormément. Je suis franco-marocain. Je suis né en France, mes parents sont marocains, je suis d'origine marocaine ».

Dans une paraphrase de la chanson de Joséphine Baker[37], Driss a « *deux pays dans le cœur : c'est la France et le Maroc* » :

« La France m'a donné beaucoup : elle m'a donné mes études. C'est quand même mon deuxième pays (…). Et, ici, quand quelqu'un parle mal de la France, je la défendrai, il n'y a pas de souci. Je suis Français ».

Abdellah s'est installé avec sa mère au Maroc. Lorsqu'il vivait en France, il revenait très régulièrement au Maroc, ce qui lui a permis d'être « *aussi à l'aise là-bas [France] qu'ici [Maroc]* ». Il explique :

« Je suis totalement bilingue. C'est parce que je venais régulièrement. Et puis depuis tout bébé on me parle aussi bien en Français qu'en arabe. D'ailleurs, c'est marrant parce que je peux parler en français avec ma mère, puis switcher sur l'arabe et reswitcher sur le français ».

Pour lui, la double appartenance, « *c'est super simple* » :

« Je suis né de parents marocains et j'ai eu la chance de pouvoir beaucoup rentrer au Maroc étant jeune. Donc, c'est ma culture, c'est ma moitié, c'est mes racines aussi quelque part (…). Et puis c'est riche d'avoir deux cultures et de pouvoir

[35] Porte-parole adjoint de l'Union pour un mouvement populaire (UMP).
[36] Porte-parole de l'Union pour un mouvement populaire (UMP).
[37] Joséphine Baker est une chanteuse américaine qui a adopté la nationalité française en 1937. En 1930, elle interprète une chanson intitulée « *J'ai deux amours* » dont le refrain est : « *J'ai deux amours, mon pays et Paris* ».

© Ifri

jongler sur les deux aussi bien là-bas qu'ici (…). C'est un retour aux sources sans être un retour aux sources parce que je suis aussi bien Gaulois que Sarrazin ».

Dina a prévu de s'installer au Maroc avec son mari et ses enfants au cours des prochains mois. Elle est extrêmement liée au Maroc mais elle témoigne en même temps d'un attachement particulier à la France :

« Sincèrement, aujourd'hui j'ai plus mes racines en France qu'au Maroc (…). Oui, on aura toujours un lien avec la France (…). La France c'est notre pays. Elle nous a quand même donné tout ce qu'on a aujourd'hui ; toute notre gniaque, notre envie de réussir, c'est la France qui nous l'a donnée ».

Pour Adnane, le constat est absolument identique : « je dois tout à la France : ma façon de parler, de réfléchir. Tout est francisé dans ma démarche ». Il est « fier de cette expérience française » et vit sereinement sa double identité.

« Je suis bien en tant que Français au Maroc. J'étais bien en tant que Marocain en France. J'amène que le bon ici. Tout ce qu'on m'a enseigné de sympa, constructif, tout ce qui fait que j'étais fier d'être en France, je l'amène ici ».

Les doubles nationaux de la « seconde génération » développent des stratégies d'adaptation culturelle et psychologique pour entretenir une « appartenance à distance » au pays d'origine des parents. L'attachement se manifeste par le respect des traditions et des valeurs religieuses, par le maintien de liens physiques, par la volonté de réactiver des pratiques dans la vie quotidienne : habitudes alimentaires, mode de consommation, apprentissage de la langue arabe. Lorsque le lien avec le Maroc a été rompu (voir le premier chapitre) ou que les parents ont conservé peu de relations avec leur pays d'origine, les personnes interrogées ont parfois reconstruit eux-mêmes, avec leurs propres moyens, une attache culturelle, une identité culturelle et des liens symboliques (la langue par exemple).

Un enquêté né en France a ainsi développé davantage de liens transnationaux avec le Maroc que ses parents primo-migrants. Il explique que ses parents « *se sont complètement détachés du Maroc, ils n'ont rien à eux ici, rien à leur nom (…). À la maison, on parle tous français. Mes parents sont complètement francisés* ». Son père n'envoie plus d'argent à la famille restée au Maroc, il appelle rarement ses frères « *une fois de temps en temps pour les fêtes* ». Pourtant, lorsqu'il arrive au Maroc à la fin de l'année 2009, il parle parfaitement arabe.

« Pour moi c'était important. Je l'ai appris à la maison. À un moment je m'en rappelle, j'ai toujours cette image, on était à table et j'ai tapé sur la table et j'ai dit : 'maintenant vous me parlez que arabe à la maison'. Et depuis ce jour ils me parlent arabe à la maison. Sauf quand il y a des invités, par respect. Par contre ma sœur, faut l'entendre parler, c'est une blague ! ».

Quant à Faïza, elle a toujours eu un « *attachement culturel* » pour le Maroc, un pays qu'elle a parcouru avec des amis. Elle envisage de s'installer vers Agadir, la région d'origine de ses parents.

« J'aimais rencontrer les personnes quelles qu'elles soient, savoir les coutumes, savoir l'histoire d'une famille. Et participer aux festivités locales, si je pouvais accompagner des bergères une journée pour garder les moutons, j'y allais ».

© Ifri

Double appartenance, double culture chez les « primo-migrants »

Chez les « primo-migrants » binationaux, le rapport à la société d'installation n'est pas le même. L'attachement peut être très fort mais ils ne déclarent pas se sentir « totalement français » ou « totalement canadiens ». Ils sont souvent très attachés à l'idée de transmettre une double culture à leurs enfants.

Bilal est arrivé en France à l'âge de 18 ans où il a obtenu la nationalité française. Il s'est d'abord marié avec une Française dont il a eu deux enfants qui sont restés vivre en France. Il a divorcé avant de repartir au Maroc où il s'est remarié avec une Franco-Marocaine. De cette seconde union, il a eu deux enfants et déclare : « *Je voulais que mes enfants aient cette double culture* ».

Abdou s'est marié en France avec une Française avec qui il a eu deux enfants. L'éducation des enfants a été l'objet de longues discussions avec sa femme, afin de transmettre de façon équilibrée la culture marocaine et la culture française :

> *« On a toujours fait en sorte qu'ils [les enfants] aient cette double appartenance. Je ne dis jamais à mes enfants : 'vous êtes Marocain'. Non : 'moi je suis Marocain donc vous avez un peu de marocanité dans votre sang, mais vous êtes aussi Français, totalement Français' ».*

Dans ce processus de transmission de la double appartenance, un élément est problématique pour cet enquêté qui craint que ses enfants ne soient victimes de discrimination à cause de l'origine arabe de leurs prénoms. Il précise :

> *« Je regrette une chose. C'est bizarre ce que je vais vous dire : de leur avoir donné en premier des prénoms arabes. Mon fils s'appelle en premier Karim, en deuxième Adrien, en troisième Abdelkarim. Ma fille s'appelle Anna, Christine et Leila. Ça aurait été à refaire… bon Anna ça va, c'est universel. Mais Karim, j'aurais mis Adrien devant Karim. Pour son bien à lui. Il sera sûrement confronté au problème de trouver du boulot et les gens, sans même l'avoir vu, alors qu'on dirait un Européen parce qu'il ressemble beaucoup à sa mère ».*

Un enquêté est resté à New York pendant seize ans, mais il a décidé de faire rentrer sa femme et sa fille au Maroc, au bout de quatre ans parce qu'il trouvait très difficile d'élever ses enfants dans la culture marocaine en étant loin du Maroc. Il a craint de ne pas réussir à transmettre à sa fille, arrivée à l'âge de deux ans aux États-Unis, la culture marocaine :

> *« Pour faire grandir une fille à New York, ce n'est pas facile, avec nos traditions marocaines, musulmanes, ce n'est pas facile. Surtout que j'ai des amis qui ont perdu leurs enfants après l'âge de 14 ans. Perdu c'est-à-dire elles font ce qu'elles veulent ».*

De l'obtention à l'utilisation de la double nationalité

Parmi les « primo-migrants », certains ont demandé la nationalité du pays d'installation. Nous nous intéresserons ici aux raisons qui ont poussé ces personnes à entamer une procédure de naturalisation. Pour la plupart des enquêtés, la naturalisation est décrite comme un

© Ifri

processus aisé et naturel et n'a pas impliqué une quelconque forme de rupture avec la société d'origine.

Bilal, nous venons de le rappeler, est arrivé en France à l'âge de 18 ans en 1982. Il obtient la nationalité française en 1990. Il témoigne de la facilité de la procédure, en soulignant son niveau de compétence, qui peut expliquer la rapidité de son obtention de la nationalité française.

> *« Je l'ai eue assez facilement, à ce moment quand vous êtes expert-comptable, que vous avez fait tout votre cursus en France, c'est relativement une formalité ».*

Pour Rachid, qui a vécu seize ans aux États-Unis :

> *« Ça n'a pas été compliqué. La loi américaine : si tu vis cinq ans légalement, avec une Green card, t'as le droit d'avoir la nationalité. Je l'ai eu en deux mois ».*

Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur, un enquêté parti au Canada a déposé une « demande d'immigration », la première étape de la procédure de naturalisation. Il explique qu'il trouve la procédure canadienne logique et juste :

> *« J'aurais pu le faire avant. Mais un diplôme, ça vaut des points, donc il vaut mieux attendre. Je deviens 'immigrant reçu'. Quand on est 'immigrant reçu', on a tous les avantages d'un Canadien, sauf le vote et le passeport. Il faut vivre trois années au Canada et après, vous pouvez faire la demande de la nationalité. Vous passez devant un juge pour vérifier si vous vous êtes imprégné des valeurs canadiennes. Je trouve ça logique. Le juge vous pose des questions sur l'histoire du Canada. Il peut vous demander de chanter l'hymne canadien par exemple, ou les provinces. Et s'il juge que vous avez un minimum de qualités qu'on recherche chez une personne canadienne, il vous dit oui. Vous avez le passeport et la nationalité. Et c'est comme ça que je suis passé par le cheminement tout à fait normal ».*

Si la double nationalité facilite la mobilité, le développement d'une activité économique transnationale – en somme, si elle constitue une ressource utile que peut mobiliser l'acteur –, les entretiens montrent que le paramètre utilitariste ne prime pas sur la dimension identitaire attachée à la double nationalité. Ainsi, les enquêtés évoquent les avantages, en termes de mobilité, et la possibilité de transmettre une seconde nationalité à leurs enfants, mais ils expliquent également combien leur choix a été motivé par des raisons liées à un sentiment d'appartenance.

Différentes motivations se superposent dans l'expression par les enquêtés des raisons qui les ont conduits à demander la naturalisation dans le pays où ils se sont établis. En premier lieu, la double nationalité rend possible une mobilité et des pratiques qui ne le seraient pas sans la possession du statut de « national ».

C'est d'ailleurs un outil qui concerne également les binationaux de la « seconde génération ». Ainsi pour Dina, une jeune Franco-Marocaine née en France, la double nationalité a facilité son projet d'installation au Maroc en lui permettant de faire des allers-retours entre ses deux pays sans difficulté :

© Ifri

« On a la double nationalité, donc ça aussi, ça va être facile parce qu'à la rigueur, le problème qui aurait pu se poser c'est la facilité à revenir en France ».

Mais revenons au groupe des double nationaux « primo-migrants ». L'un d'entre eux explique avoir entamé une procédure de naturalisation pour des raisons professionnelles. Le métier qu'il souhaitait exercer exigeait d'avoir la nationalité du pays d'installation – en l'occurrence, pour devenir policier en Suède. Mais le choix du métier lui-même n'est certainement pas neutre ni dégagé de tout attachement au pays d'installation et à ses institutions d'autorité. Mais il précise aussi à quel point sa demande de naturalisation s'explique en même temps par la liberté de circulation qu'offre la double nationalité, moins pour aller et venir entre la Suède et le Maroc que pour la « *liberté de voyager dans toute l'Europe, de ne pas avoir besoin de visa* ».

Par ailleurs, certains enquêtés ont demandé la nationalité du pays d'accueil afin de la transmettre à leurs enfants, afin qu'ils jouissent eux aussi des avantages offerts par le statut de binational. Par exemple, Rachid, dont nous venons de parler, est parti aux États-Unis avec sa femme et sa fille de deux ans. Il rentre au Maroc en 2002 et a un deuxième enfant en 2004. Il explique :

« La nationalité se transmet à mes enfants, au cas où. Mon fils qui est né ici [Maroc], il est Américain. Il est ici, il a six ans. C'est la différence entre les États-Unis et la France. Ma fille aussi est née au Maroc, mais une fois que j'ai eu la nationalité américaine, elle l'a eue ».

Un autre enquêté a eu ses trois enfants après être revenu du Canada au Maroc. Le droit canadien de la nationalité lui permet néanmoins de transmettre sa seconde nationalité à ses enfants :

« La loi canadienne permet de donner la nationalité à ses enfants, mais pas à son épouse (…). Mes enfants, même s'ils sont nés ici au Maroc, ils ont automatiquement la nationalité canadienne. Et ça leur donne par la suite la possibilité de partir vivre là-bas ».

Pour plusieurs enquêtés, le choix a été déterminé par des motifs plus directement identitaires. Ils envisageaient leur avenir dans leur pays d'installation, avaient adopté un mode de vie européen, canadien ou américain. Certains étaient mariés avec une épouse ayant la nationalité du pays d'installation, et ont eu leurs enfants là-bas. La naturalisation a alors été un processus naturel, la contrepartie logique de l'intégration sociale et professionnelle dans le pays où ils se sont établis.

Abdou a obtenu la nationalité française par mariage. Il évoque l'enjeu identitaire lié à l'histoire entre la France et le Maroc, à la réorganisation subjective nécessaire de différentes identités (marocaine et française) et à la décision finale d'opter pour les deux, plus complémentaires et évidentes que contradictoires ou conflictuelles :

« Parce que je me sentais Français ! Je ne voyais absolument pas pourquoi je n'irais pas voter alors que je payais des impôts, alors que je participais à l'économie du pays. J'avais tous les inconvénients entre guillemets, toutes mes charges d'un citoyen français (…). Autant quand j'étais étudiant et que j'étais assez engagé politiquement et syndicalement, c'est vrai que prendre la nationalité française, on allait trahir notre pays. Mais tout compte fait, une fois qu'on s'installe là-bas, qu'on choisit de

© Ifri

rester là-bas, qu'on se marie avec une Française, qu'on travaille avec des Français, qu'on vit comme des Français, je ne voyais vraiment pas pourquoi je ne prendrai pas la nationalité française ».

Le fait que le Maroc autorise la double nationalité a conforté sa décision.

« Sachant que ça ne m'enlevait pas ma nationalité marocaine. Le principe de la double nationalité a toujours existé entre la France et le Maroc, ce qui n'était pas le cas avec l'Algérie ».

Pour Bilal, la naturalisation, « *c'était tout à fait naturel (…), ce n'était pas un effort, ça s'est fait tout seul* ».

« Parce que je savais que j'allais avoir des enfants français, puis j'ai toujours considéré que c'était ma deuxième culture. Comme dit [Djamel] Debbouze : 'on ne choisit pas entre son père et sa mère'. Je suis un vrai bilingue avec une dimension forte française, francophone que je revendique ».

Fouad l'a demandée parce qu'il voulait « *vivre au Canada* ».

« J'ai aimé, j'ai adopté un peu la culture, le style canadien. Et je me suis dit qu'il fallait faire des études supérieures, je voulais enseigner, donner des cours à l'université ».

Un enquêté ayant acquis la nationalité américaine et vécu huit ans en France puis treize ans aux États-Unis explique qu'il n'a jamais voulu entamer une procédure de naturalisation lorsqu'il vivait en France, à cause des difficultés administratives et parce qu'il ne se sentait « *pas chez lui* ».

« Je n'ai jamais été intéressé par la nationalité française. J'aime la France, j'ai fait trois diplômes là-bas (…). En France c'était le calvaire, beaucoup de paperasse, de justificatifs ».

Il compare la situation française au contexte américain où la procédure est très aisée.

« Mais je ne sais pas pourquoi, aux États-Unis, tu te sens chez toi. Ma femme, mes amis, on était dans des grandes institutions et la question des papiers est venue toute seule. Aux États-Unis, on n'est jamais allé dans une préfecture. Le jour où on y va, c'est pour recevoir sa carte de dix ans ou la nationalité (…). Ça fait trois ans que je suis américain. On est parti avec un visa de deux ans. Ensuite, un visa de six ans, réservé aux chercheurs qualifiés. Et puis la Green card pour cinq ans et la cinquième année on a le droit à la nationalité américaine (…). C'était plus que naturel parce qu'on n'y pense même pas (…). Tout se passe par Internet, il n'y a pas de contact avec la police. Le jour où on te convoque c'est pour avoir la Green card et pour avoir les empreintes ».

L'engagement citoyen : politisation et implication associative

Sous quelles formes les enquêtés s'impliquent-ils dans la politique intérieure de leur pays d'installation ou de naissance ? Quelle est la forme de leur engagement civique ? Nous allons aborder deux

© Ifri

aspects de cet engagement : le vote et l'intérêt général pour la politique, d'une part, et la participation associative d'autre part.

Socialisation politique : intérêt et participation électorale

Pour la majorité des binationaux de la « seconde génération », leur socialisation politique est forte. Ils déclarent s'investir dans une « citoyenneté active » : ils votent (à une exception près), suivent l'actualité politique et sont impliqués dans le domaine associatif. Pour autant, on ne peut pas parler de « transnationalisme politique » dans la mesure où les enquêtés sont peu engagés politiquement au Maroc.

Pour plusieurs d'entre eux, la citoyenneté passe d'abord par le vote. Adnane, 38 ans a « *toujours* » voté parce que « *le vote, c'est le meilleur moyen d'expression qu'a le peuple* (…). *Je paie mes impôts, je suis un bon citoyen* ». En France, Abdellah, également un double national de la « seconde génération », était professeur de sport, on s'en souvient. Il explique qu'il était syndiqué « *parce que l'éducation nationale, voilà*… (…), *mais pas réellement politisé* ». Pour lui, le vote est également important :

> *« Je votais, forcément. Pour pouvoir râler, faut aller voter (…). Moi justement quand je compare le système politique ici [au Maroc], et le système politique là-bas [en France], on a une chance d'être dans un pseudo pays démocrate là-bas et on nous donne la chance de pouvoir nous exprimer par le biais du vote sans qu'il y ait de magouille (…). Ici, même s'ils votent, le système électoral est bidon. Moi j'ai grandi dans la dictature, sous le règne de Hassan II. Quand je faisais la comparaison, je savais que j'avais la chance de pouvoir aller voter, donc j'allais voter ».*

Il se situe « *plus à gauche qu'à droite* ». Cependant, comme plusieurs enquêtés, il exprime un désenchantement vis-à-vis des professionnels de la politique en France :

> *« Dans les partis politiques en France, même si je suis de gauche, y en a pas un qui me représente. Je me retrouve dans aucun des politiciens, dans les acteurs de la vie politicienne en France ».*

Un autre enquêté, Franco-Marocain de la « seconde génération », a toujours voté en France mais estime qu'« *on se fait toujours plus ou moins bananer par les deux camps* ».

Seuls deux enquêtés étaient engagés dans des partis politiques en France (au centre de l'échiquier politique). Il s'agit des interviewés les plus critiques à l'égard du Maroc, un pays qu'ils sont parfois tentés de quitter. L'un s'est « *impliqué politiquement dans ce qui s'appelait l'UDF à l'époque* ». Un an avant de venir au Maroc, le second (un jeune Franco-Marocain de la « seconde génération ») est entré « *au parti politique Force Démocrate, dont le président était François Bayrou à l'époque* », où il prend des responsabilités au niveau départemental. Il se souvient que pour « *les mecs à gauche, j'étais pas trop leur tasse de thé (…). Ils disaient : 'ouais, lui c'est un mec de droite' etc. Je suis absolument pas de droite. Mais, à un moment donné, on se dit que la valeur travail, en tout cas à l'époque, c'était peut-être pas quelque chose qui était tout à fait clair à l'esprit des mecs de gauche de [de ma ville]* ».

Les primo-migrants manifestent également un fort intérêt pour la vie politique du pays d'installation. Les binationaux votent mais sont en

© Ifri

revanche moins impliqués dans le milieu associatif que ceux de la « seconde génération ».

L'un d'entre eux arrive dans le Sud de la France à l'âge de 18 ans. On est en 1978. Pendant ses études, il milite dans des organisations de gauche. Ce fort engagement lui semblait naturel et constituait une réaction à la situation politique du Maroc de la fin des années 1970.

> *« À l'époque, il était normal que les étudiants marocains soient engagés à gauche. Comment pouvait-on être engagé à droite alors qu'on avait un Hassan II qui, lui, était de droite et qui était pour le moins peu démocrate ? On ne pouvait être qu'à gauche. Et on était doublement syndiqué : le syndicat des étudiants marocains, mais aussi avec l'UNEF, le syndicat des étudiants français (…). J'étais avec Renouveau, avec les communistes (…). Communiste, je n'ai jamais voté. Quand j'ai commencé à voter, j'ai voté et je vote socialiste. Je suis devenu un bobo ».*

Rachid a toujours voté démocrate lorsqu'il vivait aux États-Unis et il continue aujourd'hui à voter par correspondance.

> *« Je ne suis pas impliqué dans la politique mais je vote (…). Je suis Américain, c'est un devoir ».*

Engagement associatif dans le social

Environ la moitié des binationaux de la « seconde génération » était impliquée dans le milieu associatif en France. Il s'agit généralement d'associations locales qui n'ont pas d'agenda lié au Maroc : associations « d'aide aux devoirs » pour les enfants en situation défavorisée ou d'aide aux immigrés et aux personnes issues de l'immigration face aux problèmes auxquels ils ont été confrontés en France.

Pour certains enquêtés, l'engagement associatif est lié à la qualité de citoyen. Ainsi Adnane a-t-il créé et animé de nombreuses associations en France.

> *« J'ai monté des associations en veux-tu en voilà : aide aux devoirs, j'ai travaillé à la CAF [Caisse d'Allocations Familiales], j'ai été animateur de danse, j'ai géré des quartiers comme le 18ème [arrondissement de Paris], la Courneuve (…). J'étais animateur pendant longtemps : j'ai fait de l'aide aux devoirs… J'étais un citoyen à part entière ».*

Hicham aussi faisait de l'aide aux devoirs et animait des ateliers visant à définir positivement la citoyenneté. Autrement dit, il s'agissait de « *mettre en place des ateliers pour faciliter l'accès à la citoyenneté : qui sommes-nous ? Règles et devoirs, ce qu'on apporte à la collectivité* ». Il estime que l'intégration et la définition de valeurs communes passent aussi par le sport.

> *« Je faisais des journées découvertes aussi autour du sport. Le rugby m'a aussi permis de me consolider autour de ces valeurs : fraternité, cohésion, solidarité, règle du jeu. Ces valeurs d'engagement pour autrui ».*

Zakariya militait dans des associations visant à aider les personnes issues de l'immigration, au sein desquelles il a choisi de prendre des responsabilités :

© Ifri

> *« J'étais président d'une association multiculturelle de jeunes des quartiers défavorisés (…). On avait une maison à disposition pour faire du soutien scolaire, donner des cours aux mamans issues de l'immigration qui ne savaient ni lire ni écrire (…). Il y avait des Marocains, des Portugais, des Algériens, des Pakistanais. C'était vraiment un melting pot d'origines. Il y avait aussi des échanges de cuisine, gastronomie, il y avait du folklore, des danses. On avait aussi une subvention par le ministre de l'intégration, Kofi Yamgnane à l'époque ».*

En s'engageant dans le domaine associatif, Hakim veut montrer un exemple à suivre auprès des jeunes issus de l'immigration ou venant de milieux sociaux défavorisés :

> *« Pendant mes études, déjà j'étais éducateur social (…). L'idée pour moi, c'était de jouer le 'grand frère'. Moi, j'avais eu la chance d'avoir un job, j'ai eu la chance de bien réussir ma vie en France (…) mais je revenais souvent dans le quartier où j'étais, puisque les gens me connaissaient, puisque j'ai grandi avec eux, j'ai fait du foot, etc. Le message, c'était de leur dire : l'intégration c'est d'abord l'économique avant le social (…). J'ai réussi mon insertion professionnelle, donc je venais pour montrer l'exemple. Ceux qui avaient des projets de création d'entreprise, je les aidais, de par ma position à la Chambre de commerce de Dreux et au bassin d'emploi (…). J'ai toujours été militant. Moi, j'ai eu la chance qu'on m'ait tendu la main à un moment donné dans ma vie, donc il n'y a pas de raison à ce que je la retende pas et ça c'est fondamental ».*

Pendant ses quatre années d'étude en France, une autre enquêtée franco-marocaine de la « seconde génération » militait dans l'Association de Lutte Contre le Sida au Maroc (ALCM). Selon elle, beaucoup d'immigrés marocains militent dans des associations « *car l'engagement associatif permet d'effacer un peu les différences dans les conditions d'accès, les discriminations* ».

La pérennité des liens transnationaux au Maroc : un processus dynamique

Nous venons de voir combien l'engagement transnational que portent nos enquêtés (et surtout ceux qui appartiennent au groupe de la « seconde génération ») est lié à des constructions de l'appartenance citoyenne, qui s'appuient sur une conception très forte de « l'intégration » socio-économique et politique dans le pays d'installation. Participer en tant que citoyen, en France, aux États-Unis, au Canada, va de pair avec la forme de leur engagement envers le Maroc. Après avoir insisté sur leur sens de la citoyenneté, il faut maintenant revenir plus directement sur la façon dont ils parviennent à réactiver l'autre pan de leur appartenance citoyenne : la relation transnationale.

Les liens transnationaux sont réactivés de différentes manières et se manifestent par des pratiques et des discours variables. Une fois installés au Maroc, quels types d'attachement conservent-ils avec le pays d'installation ou, pour ceux de la « seconde génération », le pays de naissance ? Comment le retour au Maroc est-il envisagé par les enquêtés ? S'agit-il d'un basculement définitif ou d'un processus en

© Ifri

cours, en construction ? Pour répondre à ces questions, nous allons maintenant considérer les stratégies qu'ils déploient pour définir leur nouveau mode de vie une fois installés au Maroc.

Si tous les enquêtés entretenaient des liens avec le Maroc, c'est souvent un élément déclencheur qui a provoqué la décision de partir y vivre et travailler. Une fois installés au Maroc, la plupart d'entre eux envisagent d'avoir « un pied ici, un pied là-bas ». L'éloignement physique du pays de naissance - la France pour les « secondes générations » – crée une distance symbolique qui implique le maintien de relations. De retour au Maroc, ils entretiennent de fortes attaches transnationales avec leur autre pays. Ils effectuent de fréquents allers-retours, notamment pour des raisons professionnelles (certains ont conservé des affaires en Europe ou travaillent pour des filiales délocalisées). Au niveau social, ils entretiennent des liens avec leurs amis et la famille restés là-bas ; certains y ont conservé un pied-à-terre. Ils gardent aussi un attachement fort à l'égard des valeurs politiques de la société au sein de laquelle ils ont longtemps vécu (démocratie, justice sociale, etc.).

L'entreprise transnationale équivaut alors à une série de changements quotidiens, routiniers, ordinaires, qui affectent leur vie. Ainsi les migrants perpétuent-ils des pratiques qu'ils avaient à l'étranger : ils regardent les chaînes télévisées du pays qu'ils ont quitté ; ils suivent avec attention les développements de l'actualité en Europe ou en Amérique du Nord ; ils continuent de consommer certains produits alimentaires et ont conservé des habitudes culinaires.

Enfin, la majorité des enquêtés s'investissent fortement dans la vie citoyenne du Maroc, au niveau politique et associatif.

L'élément déclencheur

La majorité des binationaux de la « seconde génération » a conservé des liens avec le pays d'origine des parents : apprentissage de la langue arabe, mobilité fréquente… D'autres ont rompu avec le Maroc à un moment de leur vie et la plupart ont envisagé tardivement leur avenir au Maroc (voir notre premier chapitre). Il est donc important de comprendre pourquoi certains individus ont décidé de s'installer au Maroc à un moment de leur vie. Parfois un élément déclencheur a suscité cette décision. Des événements biographiques peuvent réactiver le lien avec le Maroc : un voyage, la mort d'un parent, une séparation, ou la naissance des enfants.

Un enquêté s'est séparé de sa compagne juste avant son départ au Maroc et explique que sa décision a été influencée par « *le côté personnel qui a joué* ». De son côté, Faïza considère aussi que l'évolution récente de sa « *situation personnelle* » a influencé sa décision :

> *« Je suis fiancée à un préfet au Maroc, et ça compte aussi. Tout s'enchaîne en fait. Et aussi, j'ai eu, début 2009, le décès de mon père, ce qui explique aussi je pense. Il y a une envie aussi de raccorder des liens. Et le fait de vouloir m'installer là-bas aussi parce qu'on a des terres et gérer à distance c'est un peu compliqué ».*

Avant son mariage, Dina n'aurait « *jamais conçu d'aller vivre au Maroc* ». Son mariage, en 2003, avec un Marocain qui l'a rejointe en

© Ifri

France a changé sa perception du Maroc. Cette jeune binationale de la « seconde génération » précise :

> *« Mon mariage m'a permis de mieux connaître mon pays et de dire que, en effet, y a de belles choses, mon pays est en train de se développer de manière positive (…). Entretemps, on a construit notre maison, on a mis des choses en place pour se dire que si on va là-bas, on aura quand même une certaine sécurité (…). Le fait de partir trois ou quatre fois par an, peut-être que là on ouvre les yeux. Tandis qu'avant, on y allait pour les vacances, pour s'éclater. On allait dans les hôtels, on avait les piscines. On n'avait pas vraiment la notion du vrai Maroc. On y allait une semaine ou deux. Et puis après, quand on y va dans un cadre familial, que vous voyez comment vivent les gens, que vous rencontrez des gens avec lesquels vous discutez, et bah après vous commencez à voir les choses de manière différente. Et puis c'est aussi une question de maturité. Mais sincèrement, dix ans en arrière, j'aurais dit : 'là vous plaisantez, je vois mon avenir en France'. Et puis y a peut-être aussi le fait d'avoir des enfants ».*

Rafiq, un « primo-migrant » franco-marocain, a épousé sa femme lorsqu'il était en France. Il a toujours eu envie de revenir vivre au Maroc mais il s'y est décidé lorsque sa femme est tombée enceinte.

> *« Je me suis marié avec une Française. Elle [est tombée] enceinte. Je devais retourner et je me suis dit qu'il fallait qu'il [le bébé] naisse au Maroc. Parce que s'il naissait en France, ça voulait dire que j'allais m'habituer et m'installer, et ce n'était pas mon objectif ».*

D'autres enquêtés ont décidé de s'installer au Maroc car une opportunité professionnelle se présentait.

Après avoir obtenu un DEA en droit privé à Paris, Ahmed s'inscrit en doctorat. Compte tenu sa formation, il aurait « *pu rester en France parce que les perspectives professionnelles étaient intéressantes (…). Mais des opportunités se sont offertes pour que je puisse intégrer le métier d'avocat, réintégrer une structure qui existe déjà. J'avais passé une première fois le concours du barreau, au Maroc, que j'ai raté et je suis revenu en France. Et puis la deuxième fois, ça a été décisif* ».

Hakim n'avait jamais envisagé de venir vivre au Maroc. Ce jeune franco-marocain né en France a été recruté par une multinationale spécialisée dans les secteurs de l'intérim et du recrutement qui souhaitait installer une filiale au Maroc. Il a accepté l'offre mais estime que cette installation n'« *est pas du tout une logique de retour* ».

Après avoir passé dix ans sans venir au Maroc, Zakariya s'est à nouveau intéressé à ce pays, à la fin de ses études d'ingénieur. Il effectue un stage de fin d'étude de six mois à Rabat.

> *« J'avais un mémoire à préparer. J'avais trente-deux ans à l'époque (…). Ce mémoire était très pointilleux et il m'a rapidement permis de m'intégrer au milieu professionnel. J'ai rencontré beaucoup de monde, j'avais beaucoup d'infos sur les stratégies des télécommunications. Et c'est ce qui a fait que je suis resté après ».*

Mais si à l'âge de 20 ans on lui avait proposé de s'installer au Maroc, il aurait sans doute refusé.

© Ifri

« Jamais !! Parce qu'en France j'ai réussi. J'avais un job intéressant, j'avais une belle voiture de fonction, un bel appartement, des amis (…). Ma carrière était tracée dans une multinationale française sans problème ».

« Un pied ici, un pied là-bas »

Nombreux sont ceux qui aspirent à la mobilité comme mode de vie. L'espace de référence des « secondes générations » se situe à la fois au Maroc et dans leur pays de naissance. Ils évoquent la nécessité et le besoin d'entretenir des liens forts avec leurs pays de naissance, leur envie de vivre « à cheval » entre les deux rives de la Méditerranée.

Certains ont conservé un pied-à-terre en France comme Adnane, qui a « *vendu le gros [appartement]* » dans lequel il vivait avec sa femme et ses enfants en France et a racheté « *un petit pour avoir un pied-à-terre* » :

« Il y a le côté un peu sécurité, on ne sait jamais. Pas envie de lâcher la France comme ça, du jour au lendemain (…). On ne peut pas couper trente-deux ans de vie du jour au lendemain, c'est impossible. Je garderai mon appart' pendant encore bien un an. J'ai besoin d'aller me ressourcer ».

Il se rend régulièrement en France pour voir sa mère, ses frères et sœurs, ses nièces et neveux.

« J'ai besoin de respirer français (…). Impossible de couper les ponts. Je ne pars pas en claquant la porte et en me disant : 'je ne reviendrai pas !'. Je n'y retournerai pas pour y travailler. Aujourd'hui, si j'ai fait ce choix de venir créer ma boîte, c'est pour m'installer et finir ma carrière ici mais avec mes allers-retours au moins trois ou quatre fois par an avec des durées plus ou moins longues (…). C'est important. On ne peut pas oublier autant de temps à bourlinguer dans toute la France ».

Driss, 32 ans, célibataire, a « *une adresse au Maroc et une adresse en France* ». Il se dit prêt à « *investir dans un business en France* » si l'opportunité se présente.

« Je suis toujours en France, je suis à cheval (…). Je ne me dis pas totalement installé au Maroc (…). Mais le fait d'avoir un pied ici, un pied là-bas. En plus j'ai un passeport français donc ça me permet d'aller dans beaucoup d'endroits sans demander de visa ».

Faïza veut s'installer au Maroc au cours de l'année 2011, pour créer un centre de reclassement professionnel. Elle aussi envisage son retour selon un schéma dynamique. Comme les autres enquêtés binationaux de la « seconde génération », elle évoque un processus lent à mettre en œuvre :

Q : Avez-vous envie de vous installer au Maroc ?

- Il est difficile de couper les ponts tout de suite (…). Quoi qu'il arrive, je ferai des allers/retours fréquents, peut-être moins fréquents que ce que je fais maintenant mais tous les trois mois, avec des présences d'une semaine parce qu'il faut quand même continuer à suivre l'activité ici ».

© Ifri

Certains primo-migrants aussi ont conservé un pied-à-terre dans le pays d'accueil et y retournent fréquemment.

Nabil est rentré au Maroc en 1985 à l'âge de 29 ans, après avoir passé dix ans en France. Il a conservé des liens très forts avec ce pays :

> *« Je suis toujours résident en France puisque j'y retourne régulièrement, j'ai toujours un logement sur place et j'ai des amis qui se sont installés en France avec qui j'essaie d'établir le lien (…). Mon fils aîné, depuis trois mois, il est reparti en France, dans le Sud, à Toulouse (…). Sa copine est française (…). Et mon deuxième, il va certainement aller s'inscrire à l'Université à Toulouse pour rejoindre son grand frère ».*

Abdou, un Franco-Marocain de 52 ans, est rentré au Maroc au début de l'année 2010. Il y a quelques années, ses parents qui ont toujours vécu au Maroc sont venus passer six mois de l'année en France, après la retraite du père, « *parce qu'à l'époque la loi donnait le droit aux parents de Français d'avoir une carte de séjour. Ils vivent entre la France et le Maroc* ». Abdou revient très régulièrement en France pour voir ses parents et ses enfants qui sont restés étudier en France et qui habitent dans le pied-à-terre qu'Abdou a conservé.

Autre « primo-migrant » double national, Bilal regrette de ne pas avoir gardé de pied-à-terre en France :

> *« C'est l'erreur qu'on a faite, parce que je me disais 'pourquoi pas', puis finalement on n'a rien gardé. Mais on est en train de réfléchir à en prendre un ».*

Mustapha envisage quant à lui de s'installer au Maroc d'ici deux ans pour créer un Institut de recherche privé américain à Marrakech. S'il réussit à monter son projet et à s'installer au Maroc, il affirme qu'il retournera régulièrement aux États-Unis, notamment pour des raisons professionnelles, « *parce que toutes les conventions sont faites avec les universités américaines. Il y aura beaucoup d'aller et venues, des échanges d'étudiants, de chercheurs, d'enseignants. Il y aura beaucoup de va-et-vient entre Boston, Marrakech, Chicago* ». Il conçoit le retour comme un outil pour créer des ponts entre le Maroc et les États-Unis :

> *« Si un Marocain-Américain, ou si un Franco-Marocain arrive à développer de belles choses ici au Maroc, le fait d'avoir une part de notre vie ici au Maroc et de garder des contacts avec notre pays d'accueil, ça peut nous aider à établir une belle harmonie (…). On vient ici pour établir des ponts et pour créer de nouvelles choses. L'idée de venir au Maroc pour s'installer définitivement, pour moi c'est un mythe. Il faut venir au Maroc pour établir des projets tout en gardant des liens solides et constants avec nos pays d'accueil : la France, les USA et ailleurs ».*

Ahmed est installé au Maroc mais prépare un doctorat en droit privé dans une université parisienne, ce qui l'amène à faire des allers-retours réguliers. Lorsqu'il aura obtenu son diplôme, il ne « *coupera pas les ponts avec la France* ».

> *« Je travaillerai toujours pour garder un lien, que ce soit professionnel ou autre (…). Si ça ne tenait qu'à moi, je préfère être ici et là-bas, entre ici et là-bas ».*

© Ifri

En résumé, un enquêté analyse le sentiment des MRE s'installant au Maroc et les obstacles à la fluidité dont ils ont besoin pour que leur installation soit une expérience positive.

> *« Les Marocains résidant en France, ils aiment la France mais ils voudraient ne pas y vivre tout le temps, et garder un pied des deux côtés. C'est très important ça. Si on leur dit : 'vous rentrez définitivement chez vous', c'est pas intéressant parce qu'ils ont peur de tout perdre. Mais leur permettre d'avoir un pied en France et un pied au Maroc, c'est ça la richesse (…). Aujourd'hui quand on voit les mains et les pieds qu'il faut faire pour avoir un visa. Là encore c'est une injustice (…). Il faut absolument trouver des outils, des techniques et un système facilitateur pour permettre à ces Marocains de faire confiance à leur pays, d'investir en toute liberté et protégés. Et avoir cette possibilité de repli. Parce que quand on investit, on ne réussit pas tout le temps. Il y a un risque. On ne peut pas lui dire : 'vas-y, tu investis et puis si tu rates, tant pis, tu crèves'. Quand on créera la possibilité de repli, il y aura beaucoup plus d'investissement parce que les gens se sentiront protégés (…). Il faut qu'il y ait une politique cohérente, aussi bien au départ qu'à l'arrivée (…). C'est cette migration dans les deux sens qui est intelligente. Il ne faut pas rester figé et bloqué ».*

Pratiques transnationales

Arrivés au Maroc, plusieurs enquêtés de la « seconde génération » ne se sentent pas « dépaysés » par rapport à leur pays de naissance. Ils affirment avoir finalement un mode de vie assez similaire à celui qu'ils avaient en Europe, au moins dans la sphère privée. Ils ont développé des pratiques quotidiennes qui leur permettent de maintenir une connexion avec leur pays d'origine, notamment grâce aux télécommunications, au satellite, à Internet et à des voyages fréquents. Ils aménagent une place pour leur double culture. Des pratiques qu'ils avaient dans leur pays de naissance sont maintenues dans un contexte nouveau. Elles sont adaptées, ils n'abandonnent pas leur bagage culturel.

Certains continuent par exemple de voter par procuration aux élections présidentielles françaises. Au Maroc, Zakariya continue de suivre avec autant d'intérêt la vie politique française et vote aux élections présidentielles.

> *« C'est fascinant, même aujourd'hui. Bon ce week-end il y a les régionales, je suis ça de très près. Et ici, on vote pour les présidentielles : on va au Consulat de France et on vote. On est impliqué même si on ne vit pas là-bas. Mais au niveau de tout : politique, social, économique. À la télé, on regarde les chaînes françaises. Et je vote aux présidentielles ».*

Plusieurs enquêtés déclarent suivre les séries télévisées françaises grâce au satellite.

Pour Adnane, « *Casablanca, Rabat, c'est un prolongement de Paris* » :

> *« Je me sens autant à l'aise ici [au Maroc]. (…). Il ne me manque rien ici. On a en plus le satellite qui marche très bien et puis j'ai beaucoup plus de chaînes pour moins cher. Donc le*

© Ifri

téléphone avec Skype. Aujourd'hui, Free a ouvert ses connexions sur le Maroc, donc j'aurais quitté Paris pour Lyon ou Bordeaux, ça aurait été pareil. Casa, c'est juste derrière Bordeaux on va dire (…). Vous voulez regarder Claire Chazal le vendredi ou [Laurence] Ferrari, vous l'avez. Vous voulez aller au cinéma voir Avatar, vous allez au Mégarama (…). Je regarde encore la météo (…) ! Tout est aménagé pour que nos repères soient les mêmes : que ce soit l'accessibilité au théâtre, au cinéma, aux cafés. Tout a été vraiment remodelé depuis dix ans. Les gens parlent français partout. Je ne suis pas dépaysé (…). Hier, on s'est pris un petit apéro, y avait les Experts [sur TF1], juste après l'édition spéciale pour les [élections] régionales. C'est pour ça que je vous dis que ce que je faisais à Paris, je le fais ici avec une heure de décalage en plus : c'est génial ! ».

Un binational de la « seconde génération » compare certains quartiers de Casablanca à Paris :

« Le quartier Maarif pour moi, c'est un peu le Marais, les puces parce que y a plein de boutiques à droite à gauche et on trouve du cher et du pas cher. Et le Marais parce que c'est l'endroit où tout le monde vient pour se montrer, faire le beau. Il y a le quartier Racine, et on a l'impression d'être à Paris, avec des restos tout chics, tout mignons ».

Ces pratiques aménagées se révèlent également par le fait que plusieurs enquêtés ayant des enfants ont décidé de les inscrire dans des écoles françaises, américaines ou bilingues. À long terme, les jeunes parents envisagent l'éducation de leurs enfants souvent hors du Maroc.

Au Maroc, Adnane a retrouvé « *tout ce qu'il avait en France* » et offre à ses enfants une possibilité de forte ascension sociale.

« Mes enfants sont à la Mission française, donc aucun dépaysement, au contraire : qu'avec des fils de ministres, diplomates etc.. on est loin des écoles de banlieues ».

Les enfants de Hakim sont également à l'école française parce que « *c'est le seul système qui fonctionne à peu près bien* ». Mais les doubles nationaux de la « seconde génération » ne sont pas les seuls à procéder à ce type d'investissement : les « primo-migrants » inscrivent eux aussi leurs enfants dans des écoles étrangères ou bilingues.

Fouad, Marocain-Canadien a inscrit ses trois enfants dans des écoles marocaines, bilingues français parce qu' « *il faut qu'ils apprennent la langue marocaine, l'arabe et la religion aussi : le Coran, c'est normal, c'est ma culture* » et parce qu'il veut leur donner tous les atouts que peut offrir la maitrise d'une seconde langue. Il conçoit que :

« Après, c'est à eux de choisir, je vais leur proposer. Je ne les obligerai pas, s'ils veulent aller faire leurs études en France, je n'ai aucun problème avec ça (…). Au moins, ils auront toutes les conditions favorables. Pour moi, les bases c'est important. Déjà, ils auront deux langues sûr : l'arabe et le français, et puis l'anglais petit à petit ».

Pour les binationaux, le maintien ou la reconstruction de liens transnationaux est un processus individuel qui se fait indépendamment de la politique du pays où ils sont nés (principalement la France pour notre échantillon). Ainsi, un Franco-Marocain souligne que les dirigeants des pays du Nord ne cherchent pas à maintenir un lien avec leurs

© Ifri

nationaux résidant à l'étranger. C'est là une limite à la fluidité du sentiment d'appartenance à un espace réellement transnational. Ces acteurs sont transnationaux alors que le contexte politique reste encore étranger à leurs pratiques. On est français quand on arrive à Orly :

> *« La France au Maroc n'en a rien à foutre des binationaux (…) on n'existe pas. Maintenant, ils vont commencer à se réveiller, parce que les élections de 2012 où Sarkozy a besoin du vote des binationaux en France, mais aujourd'hui sur le plan de la diplomatie française à l'étranger, ils en ont rien à faire. On est Français quand on atterrit à Orly, mais dès qu'on est à Casa, c'est fini ».*

L'investissement « citoyen » au Maroc pour réussir son installation

Certains enquêtés estiment que la participation en tant que citoyens du Maroc est un élément essentiel pour réussir leur installation. À leurs yeux, la citoyenneté passe par la participation électorale et l'engagement dans le milieu associatif.

Or, il existe à propos de la participation électorale une différence de comportement entre les « primo-migrants » binationaux et les binationaux de la « seconde génération ». La majorité des primo-migrants affirme voter au Maroc. Plusieurs votent pour les élections présidentielles françaises et pour les élections parlementaires au Maroc.

Bilal, « primo-migrant » Franco-Marocain a « *toujours été quelqu'un qui vote* » et il « *continue de voter* » au Maroc :

> *« C'est un droit qu'il faut consommer sans modération et qu'il faut assumer. Et puis, comme j'ai la chance d'avoir la double nationalité, je vote aux deux élections : ici c'est le Parlement national et en France, c'est les nationales ».*

Abdou est rentré au Maroc au début de 2010. Il affirme qu'il continuera de voter pour les élections françaises. Au Maroc, il n'a pas encore eu l'occasion de voter mais le fera « *certainement* ». Rachid, Marocain-Américain votait lorsqu'il était aux États-Unis et vote au Maroc depuis qu'il est rentré : « *Ici aussi [je vote]. Et si je ne suis pas d'accord, je mets blanc* ».

En revanche, les binationaux de la « seconde génération » sont généralement moins intéressés par la vie politique marocaine qu'ils ne l'étaient pas la vie politique française. Alors que la quasi-totalité votait en France, seule une minorité continue de voter au Maroc. Plusieurs d'entre eux mettent en cause la transparence du système électoral et politique marocain. Ce sentiment va de pair avec le manque de confiance qu'ils ressentent envers les institutions du pays. La dissonance entre la valeur des droits politiques dans le pays d'installation et celle dans le pays d'origine bride l'engagement politique au retour.

Un enquêté explique ainsi qu'il ne vote pas au Maroc parce qu'il n'est pas favorable au système monarchique.

> *« Ici, ça me paraît encore plus compliqué la vie politique… C'est quand même un État où le roi... c'est pas comme en Angleterre où la reine, c'est juste de la déco. Ici, le roi il a son importance (…). Pour moi, c'est un peu biaisé parce qu'on est dans une monarchie déjà ».*

© Ifri

Pour un autre, il n'y a « aucun intérêt » à voter au Maroc.

« Même si on vote, y a du trafic de voix (…). Même quand tu lis les journaux locaux, je sens que c'est faux. C'est des trucs qui sont passés par le Palais avant d'être publiés ».

De l'association civique à l'association entrepreneuriale

Une grande partie des personnes rencontrées poursuivent des activités dans le domaine associatif. Il n'y a pas de différence ici entre les « primo-migrants » et les « secondes générations ». C'est la nationalité qui fait la différence dans la mesure où les Marocains-Canadiens ou Marocains-Américains sont moins impliqués dans ces activités.

Il s'agit souvent d'organisations professionnelles destinées au développement de l'entreprise ou qui ont vocation à aider les MRE à « réussir » leur retour. Il s'agit donc d'un secteur très différent de celui dans lequel les enquêtés étaient impliqués en Europe (aide au devoir, aide aux personnes issues de l'immigration). Ainsi les pratiques associatives se sont-elles transformées avec l'installation au Maroc. Les enquêtés réinvestissent leur capital associatif et militant dans le domaine économique. Ils se perçoivent comme des acteurs sociaux, contribuant à la construction de liens transnationaux et au développement du Maroc, via leur activité associative dans le domaine économique.

En France, Zakariya présidait une association multiculturelle destinée à aider les jeunes issus des « quartiers » défavorisés. En rentrant au Maroc, il s'investit dans un tout autre domaine puisqu'il milite dans une association liée à son secteur professionnel : l'association des télécommunications « *reliée à la CGEL qui est l'équivalent du Medef* ». Avec cinq personnes, il lance en 2001, le Centre des Jeune dirigeants (CJD) qui prend rapidement beaucoup d'ampleur. Selon Zakaryia, « *il doit y avoir 500 ou 600 membres avec huit ou neuf villes CJD aujourd'hui* ». Il préside le centre entre 2003 et 2005 pour un second mandat. Dans son rôle d'animateur du CJD, il se pose en exemple, il favorise la reproduction de son expérience en tant que binational ayant vécu en France :

« Le CJD est un mouvement patronal qui milite pour mettre l'homme au service de l'économique et non pas l'inverse. Donc avec plusieurs valeurs entrepreneuriales… choses qu'on n'avait pas forcément au Maroc et qui existent davantage aujourd'hui parce qu'on a ramené un certain nombre d'idées : la responsabilité sociale de l'entreprise, le simple fait de payer ses impôts et la mutuelle. Plusieurs valeurs qui permettent de voir le développement de l'entreprise pas uniquement sur le plan économique mais aussi sur le développement social et sociétal. L'entrepreneur a un rôle quasiment d'éducateur dans ce pays (…). Aujourd'hui c'est un mouvement (…) qui a donné beaucoup d'idées au gouvernement ».

Bilal, un « primo-migrant » franco-marocain, n'était pas impliqué dans le milieu associatif en France par manque de temps. Au Maroc, il est très engagé dans « *l'associatif entrepreneurial* ». Comme l'enquêté précédent, il fait partie de ceux qui ont lancé le CJD en 2001. Il voit dans le militantisme associatif un outil indispensable « *pour réussir son intégration* » qui permet « *de ne pas s'isoler, de se mettre en réseau*

© Ifri

avec des entrepreneurs parce que c'est le même métier mais aussi avec des gens qui partagent les mêmes valeurs ».

> *« C'était une volonté de ne pas se retrouver dans ce schéma un peu déconnecté de la réalité (…). Ne pas s'enfermer dans un cocon, s'isoler et se dire : 'j'ai mon travail et point barre' (…). Je travaille beaucoup avec les PME, les jeunes. C'est ça qui donne ma volonté de ne pas baisser les bras quand on est tenté. Parce que ce n'est pas toujours simple d'entreprendre. Et ce n'est pas toujours simple d'entreprendre dans un milieu qui n'est pas encore stabilisé sur le volet justice, civisme, infrastructure (…). Je pense à toutes les activités que j'ai faites avec les ministères sur le développement entrepreneurial, l'association des entrepreneurs. Là, j'ai participé au lancement des Business Angels avec des copains ».*

Il parraine en même temps une association de malades du SIDA.

> *« Là je travaille sur le SIDA, bon ici l'enjeu en lui-même est beaucoup plus important (…). Ils ont monté une assoc' et je les accompagne, je suis Président d'honneur, et je vais les aider à mieux faire du lobbying, à se mettre en réseau avec d'autres structures internationales, qu'ils aient une plus grande visibilité ».*

Hakim, Franco-Marocain de la « seconde génération » était éducateur social en France. Au Maroc, il préside la Commission pour les Relations Sociales du Patronat Marocain ainsi qu'une fondation pour l'emploi. Il a également créé le Réseau International pour la Diaspora Marocaine (RIDM) afin de « *de faciliter un peu le retour des gens qui veulent investir au Maroc et je parle particulièrement des enfants de l'immigration* ».

Installé au Maroc depuis le début de l'année 2010, Adnane envisage de « *faire de l'associatif*, lorsqu'il sera « *bien installé* » au Maroc : « *je l'ai fait en France, il n'y a pas de raison que je n'en fasse pas ici* ». Il veut d'abord avoir réussi professionnellement, car la réussite économique est un moyen pour « *faire du social* ».

> *« D'abord, il faut incarner la réussite pour donner envie aux gamins. Si tu arrives et que tu es aussi flingué qu'eux, tu ne peux rien leur apporter (…). Il vaut mieux être un acteur économique déjà et faire du social autour de soi ».*

Rafiq, un « primo-migrant », préside l'Union générale des entreprises et des professions (UGEP) parce qu'en revenant au Maroc, après avoir passé dix ans en France, il découvre « *qu'il y avait un vide en matière d'accompagnement des porteurs de projet. Et c'est devenu ma passion* ». Il milite « *pour ouvrir les portes et accompagner les porteurs de projets, qu'ils soient résidents au Maroc ou qu'ils soient à l'étranger* ». Rafiq s'investit également en direction des MRE puisqu'il a créé un partenariat entre l'UGEP et le Club des Investisseurs Marocains de l'étranger, spécialisé dans l'accompagnement des investisseurs Marocains vivant à l'étranger. Il cherche à établir des ponts entre le Maroc et la France et à créer un développement mutuel.

> *« Toutes les activités que nous avons organisées en tant qu'association visaient le développement économique du Maroc évidemment mais il ne faut pas oublier que nous, on est et français et marocain. Ma femme est française, mes enfants sont français, j'ai fait mes études en France, j'ai enseigné en*

© Ifri

France. Je ne peux pas concevoir le développement de l'un sans l'autre. Et quand je cherche le développement du Maroc, je sais que quelque part, c'est aussi le développement de la France ».

Un enquêté explique que, pour réussir son intégration et parvenir à monter un projet au Maroc, il faut « *participer en tant que citoyen* ». Pour lui, la citoyenneté implique d'être « *acteur et non spectateur* » de la société marocaine. Il ne faut pas rester isolé dans sa sphère d'activité économique mais « *s'intéresser à la bourse, lire les journaux marocains, aller aux conférences, aux salons*… ». Une citoyenneté entrepreneuriale qui va de pair avec le sens de l'engagement civique.

Plusieurs éléments conditionnent la construction de liens transnationaux qui contribuent à expliquer l'installation au Maroc. Ces éléments ne dépendent pas principalement de la durée du séjour à l'étranger ou le temps générationnel, puisque les liens transnationaux que les migrants de la « seconde génération » entretiennent avec le Maroc sont aussi forts que ceux des « primo-migrants ». Néanmoins, l'attachement au pays d'origine se manifeste de façon différente chez ces deux groupes. D'autres facteurs jouent un rôle tout aussi important dans la (ré)activation des liens transnationaux.

Les caractéristiques sociales et économiques des enquêtés sont le premier élément crucial qui impacte sur le rapport à la société d'origine. Les migrants sont socialement et économiquement intégrés dans la société d'installation (ou de naissance pour les « secondes générations ») pour se lancer dans un projet entrepreneurial et ils ont conscience de disposer d'un capital économique et social important. Les enquêtés doivent aussi se sentir intégrés dans le pays où eux-mêmes ou leurs parents se sont installés après le moment de l'émigration du Maroc. Les binationaux de la « seconde génération » se sentent « *totalement Français* » même s'ils savent que leur origine marocaine peut être un motif des discriminations qu'ils ont ressenties.

La construction sociale et psychologique d'une double appartenance constitue un autre aspect important. Les « secondes générations » se perçoivent à la fois comme françaises et marocaines et voient ces deux cultures comme des éléments complémentaires d'une même identité. Le double attachement se manifeste par différentes pratiques ayant une charge plus ou moins symbolique (respect de la religion, apprentissage de l'arabe…).

Chez les primo-migrants binationaux, l'attachement au pays d'installation après leur émigration du Maroc peut être très fort mais il se manifeste différemment, souvent par la volonté de transmettre une « double culture » à leurs enfants. Les motifs ayant poussé les « primo-migrants » à demander la nationalité de leur pays d'accueil sont variés. Le registre utilitariste est invoqué dans la mesure où la double nationalité offre des avantages importants en termes de mobilité et de libertés professionnelles, avantages qui peuvent se transmettre à leurs enfants en leur transmettant ces deux nationalités. Mais la décision d'acquérir une seconde nationalité est aussi motivée par des raisons identitaires, les enquêtés invoquant leur sentiment d'appartenance pleine et entière au pays de leur seconde nationalité.

Enfin, la participation des enquêtés à la vie politique et associative du pays d'installation est une constante qui se retrouve chez la majorité des enquêtés. Ceux-ci manifestent un intérêt fort pour la sphère publique, une socialisation politique assez poussée, associée à une participation électorale importante. La majorité des doubles

© Ifri

nationaux de la « seconde génération » voit dans l'activité associative un attribut de la citoyenneté active, alors que les « primo-migrants » sont beaucoup moins impliqués dans ce domaine.

Les binationaux, particulièrement de la « seconde génération », ont souvent envisagé leur avenir dans leur pays de naissance et c'est souvent un événement personnel ou professionnel qui a déclenché la décision de s'installer au Maroc.

Une fois arrivés au Maroc, ils manifestent la volonté d'entretenir un lien fort avec le pays de leur autre nationalité et de créer des ponts entre les deux pays. Ils envisagent leur mode de vie dans la mobilité et leur espace de référence se situe à cheval « entre ici et là-bas ». Outre une mobilité transnationale fréquente, cette double appartenance se manifeste par certaines pratiques routinières affectant la vie quotidienne des enquêtés (poursuite de la participation électorale aux élections du pays qu'ils ont quitté, inscription des enfants dans des écoles bilingues, suivi des programmes télévisuels des chaînes européennes ou nord-américaines).

Dans le même temps, les enquêtés s'engagent dans la vie civique marocaine. Cette participation est envisagée comme un outil facilitant leur (ré)installation dans un nouvel environnement. La plupart des enquêtés votent aux élections marocaines et s'engagent dans le monde associatif. Ils s'orientent vers des activités associatives directement liées à la sphère économique, particulièrement à destination des MRE, afin de faciliter la mise en place de projets entrepreneuriaux au Maroc. Dans ce domaine, s'il n'y a pas de différence de comportement entre les binationaux de la « seconde génération » et les « primo-migrants », si ce n'est une plus faible participation des doubles nationaux de retour d'Amérique du Nord dans ces associations.

© Ifri

Convertir le transnational en appartenance : l'épreuve des identités

Le chapitre précédent s'est intéressé à la construction du transnational par des acteurs sociaux ayant décidé de quitter le pays dans lequel ils vivaient depuis parfois de très nombreuses années, où nombreux d'entre eux sont nés, pour revenir s'installer au Maroc et y développer un projet professionnel nouveau. Une fois décidée, l'installation au Maroc s'accompagne d'un travail social de préparation du départ du pays d'installation, en Europe ou en Amérique du Nord. S'il faut préparer son projet professionnel au Maroc, il faut surtout se préparer soi-même et sa famille à entreprendre ailleurs. Nous avons abordé la façon dont, pour les enquêtés, se sentir appartenir dans le pays où ils ont vécu pendant longtemps, où ils ont été socialisés politiquement, professionnellement, socialement, participe à part entière de leur démarche d'installation au Maroc : ni « ici » ni « là-bas », leur projet est de jeter un pont entre les deux espaces et de trouver les ressources pour n'avoir pas à renoncer à ce qu'ils ont quitté tout en attendant beaucoup de ce qu'ils sont venus entreprendre au Maroc. C'est dans cet espace élargi qu'ils construisent une nouvelle citoyenneté.

Il nous reste à voir maintenant comment, une fois revenus au Maroc, cette volonté d'appartenir de manière transnationale se traduit en une appartenance effective ; de voir plus en détail comment ils parviennent à transformer ce projet en une nouvelle identité sociale, politique ou culturelle, et comment ils sont perçus ou non comme des « Marocains comme les autres ».

Ce dernier chapitre va donc réinterroger leur double appartenance mais en posant cette question non plus dans la perspective du voyage de retour au Maroc mais du point de vue de leur inscription sociale, identitaire, professionnelle, politique au sein de la société marocaine. Si nous les avons jusque-là suivis dans le récit de leur départ d'Europe, des États-Unis ou du Canada, nous allons maintenant les écouter nous raconter leur établissement au Maroc, la vie qu'ils y mènent, les obstacles qu'ils y rencontrent. En somme, quels avantages mais également quels coûts représentent, pour ces Marocains doubles nationaux, l'expérience de vivre désormais au Maroc ?

Les identités plurielles comme ressource

© Ifri

Pour la plupart des binationaux de la « seconde génération », la double appartenance est une richesse. Elle n'est pas vécue comme une situation de conflit ou de concurrence entre plusieurs allégeances contradictoires. D'ailleurs, elle ne relève pas d'une problématique de loyauté mais plutôt de double culture, de « racines ». Les appartenances multiples s'articulent aisément. Elles constituent des ressources complémentaires.

Plusieurs enquêtés expliquent que la double culture leur permet d'être polyvalents dans le monde professionnel. Ils perçoivent leur double appartenance comme deux dimensions essentielles et complémentaires d'une même identité. Ils ont le sentiment d'introduire des idées nouvelles, un mode de fonctionnement pertinent et novateur au Maroc. À cet égard, ils se distinguent des Marocains qui n'ont pas quitté le Maroc : les binationaux ont le sentiment d'avoir les capacités particulières pour contribuer à modeler différemment la société marocaine, à la faire évoluer positivement – ceux qu'Eugen Weber appelle des « passeurs de modernité »[38]. Nous verrons pourtant que, dans quelques rares situations, la double appartenance est parfois difficile à gérer lorsque ces deux « cultures » identifiées par les enquêtés entrent en contradiction.

Une synergie : deux cultures pour être plus « forts »

Une richesse personnelle

La première ressource qu'offre la « double culture » est une capacité importante d'adaptation. Pour plusieurs enquêtés, la double culture leur permet d'utiliser une de leurs multiples « cartes de visite » en fonction de l'univers où ils se trouvent. Selon Faïza, Franco-Marocaine de la « seconde génération », la double culture est une richesse personnelle qui lui permet de s'adapter facilement aux différents environnements :

> *« Il faut pouvoir être un peu schizophrène aussi, c'est-à-dire pouvoir fonctionner à la mode française ici, et fonctionner là-bas au mode marocain (…). J'aime bien être caméléon et pouvoir m'intégrer partout. Ça ne m'a jamais posé de souci particulier, j'ai toujours trouvé ça enrichissant ».*

Cela procure aussi un sentiment de « force » psychologique aux enquêtés. Elle permet à Abdallah, binational de la « seconde génération », ne pas être affecté par certains comportements racistes ou des remarques désagréables lorsqu'il était en France.

> *« Moi, le racisme, je passais au-dessus parce que je savais que c'est moi qui avais plus de chance, qui avais deux cultures ».*

Selon un enquêté franco-marocain de la « seconde génération », les binationaux disposent d'atouts essentiels pour affronter les épreuves de la vie, car « *le plus qu'ils ont, justement, c'est cette 'origine', cette attache socioculturelle qu'ils ont avec le pays de leurs parents fait qu'ils ont une envie supplémentaire de se battre et ça, c'est vraiment un plus* ». Lui-même a toujours cherché à tirer profit de cette ressource :

---

[38]. E. Weber, *La fin des terroirs*, op. cit.

© Ifri

« J'ai toujours essayé de tirer le meilleur de chacune des cultures pour faire en sorte que ces différents substrats fassent que je sois quelqu'un qui ressemble à ce qu'il a envie d'être et de faire, et non pas simplement : 'il est français' ou ' il est marocain' (…). Et moi, ça m'a toujours animé, c'est-à-dire que j'ai essayé de gérer cette double culture en prenant le meilleur dans chacune (…). Je suis un manager militant et (…) j'ai toujours dit que le Maroc de demain ne peut pas se faire sans cette mixité avec les binationaux. Pourquoi ? Parce qu'on apporte une espèce de fraîcheur et de dynamique qui est collective, qui vraiment va dans le sens de l'intérêt général (…). On [les binationaux] est convaincu de la contribution, non seulement à l'investissement, mais on va dire à la modélisation d'une société nouvelle (…). Tout est dans les comportements, dans les valeurs à véhiculer (…). Le plus de la diaspora, c'est la manière dont elle fait les choses, et qui fait que demain, les Maroco-Marocains vont voir des gens différents et donc vont eux-mêmes avoir un comportement différent et donner du sens à la vie ».

Une richesse professionnelle

Plusieurs enquêtés expliquent que leur profil d'émigrés est très recherché par les dirigeants marocains, qui voient en eux une main-d'œuvre efficace et de très haut niveau.

Après le 11 septembre 2001 et la chute de l'activité au Luxembourg où elle travaillait dans le recrutement pour les banques, Faïza, une Franco-Marocaine de la « seconde génération », démissionne de ses fonctions et part au Maroc. Elle trouve très facilement un poste à responsabilité.

« Le dirigeant du cabinet pour lequel je travaillais qui est un gros cabinet au Maroc (…) voulait un profil venant du Nord. Pourquoi ? Pour des raisons surtout liées à la posture professionnelle et aux qualités d'organisation (…). Venant d'un grand groupe où les process sont de renommée mondiale, ça a été parfait. Moi, je ne parle pas arabe, je parle le berbère, et ce n'est pas très utile sur Casablanca, mais le français et l'anglais étaient ma langue de travail. Les clients, les contacts au niveau des dirigeants étaient uniquement en français ou anglais ».

Selon Adnane, le fait d'avoir été scolarisé et socialisé en France est un atout essentiel dans le monde professionnel marocain.

« Les Marocains sont friands de ce genre de population, comme la nôtre. On a le français clair, on a le côté organisé et rigoureux de la France ou de l'Occident (…). On est le type de population qu'il leur faut : jeune cadre marocain avec de l'expérience dans une structure internationale. C'est ce qui manque ici ».

Selon Mustapha, un « primo-migrant » Marocain-Américain, les « *cadres marocains de la diaspora* » comme lui constituent « *une valeur ajoutée* » pour le Maroc, car « *ils incarnent la culture marocaine, ils ont vécu en Europe, surtout en France et en Belgique, ils ramènent ici une autre culture* ». Lui-même a pour ambition de créer un Institut de recherche privé à Marrakech et conçoit son projet comme un moyen pour améliorer la compétitivité du Maroc :

« Le but c'est de faire des transferts de technologie bien sûr et de ramener de l'éducation anglo-saxonne au Maroc. (…). L'idée

© Ifri

de revenir au Maroc ou d'étendre mon savoir à d'autres pays d'Afrique, c'est quelque chose en continuité dans notre parcours de chercheur (…). On essaie de partager cette façon de faire évoluer la science et la vie ».

Pour Zakaryia, être un Marocain double national et né en France constitue un atout pour réussir professionnellement au Maroc :

« Nous, Franco-Marocains, on avait l'avantage d'avoir une biculture : très cartésiens, très organisés sur la partie management de l'entreprise. Mais on était aussi capable d'être très orientaux et orientalistes sur la partie relations humaines. Ce qui fait qu'on était hybrides ce qui nous a permis de réussir dans un marché marocain assez complexe. Parce qu'on ne peut pas être purement occidental : très cartésien dans l'organisation de l'entreprise, alors que les relations humaines sont très différentes des relations humaines occidentales ».

S'ajuster soi-même

Pour autant, porter ces deux cultures peut parfois devenir difficile et nécessiter un travail d'accommodement et d'ajustements personnels. Un enquêté franco-marocain de la « seconde génération » explique que les deux cultures peuvent entrer en contradiction, notamment dans la sphère religieuse.

« De ce côté-là [religion], c'est vrai que j'ai pris beaucoup du côté français (…). Vous m'enlèverez pas mon fromage et mon vin rouge. C'est un truc qui est important pour moi et c'est pas trop compatible avec la pratique de la religion ».

Alors qu'il vient d'expliquer combien être né en France est un atout pour réussir professionnellement au Maroc, Zakariya explique néanmoins qu'il a eu du mal à concilier les deux cultures dans le milieu professionnel au moment de son arrivée. Il a essuyé plusieurs échecs en termes de vente au cours des huit premiers mois de son activité parce qu'il n'avait pas adopté les codes marocains et réagissait selon ses références françaises.

« J'arrivais, je serrais la paluche mais sans rentrer dans les détails (…). Mais en fait, [au Maroc], dans un discours commercial, c'est quasiment 40% d'introduction amicale, protocolaire, et après on rentre dans le vif du sujet pour 30, 40% et ensuite on revient dans le protocolaire à la fin de l'entretien commercial. Donc, pendant un an j'étais vraiment perdu en termes de vente. Après bon, on a quand même des racines (…) des facilités à côtoyer cette culture qui est un peu particulière : marocaine, maghrébine et aussi francophone ».

Double appartenance ou double absence ?

Si les enquêtés perçoivent leur double appartenance comme une richesse, elle n'est pas nécessairement perçue comme telle par les Marocains qui n'ont pas quitté le Maroc. Elle fait souvent l'objet d'une suspicion à leur égard. La plupart des personnes rencontrées témoignent d'attitudes de méfiance, parfois de rejet, qu'ils ont ressenties de la part des autres Marocains. Cela se traduit par des

© Ifri

remarques mettant en doute leur « marocanité », par des discriminations vécues, des regards suspicieux, stigmatisant[39].

Autrement dit, alors que, pour un grand nombre d'enquêtés, leur « origine » les avait déjà confrontés en France à la difficulté d'être reconnus comme des Français comme les autres – et l'on a vu la place qu'avait pu avoir ce ressenti de la stigmatisation, de la discrimination et du racisme dans leur décision de venir s'installer au Maroc – leur établissement au Maroc les met à nouveau face à de tels dilemmes : leur appartenance est mise en doute. Les identités qu'on leur attribue ne sont jamais celles qu'ils essaient de construire. On cloisonne ce qu'ils relient : alors que les enquêtés s'envisagent comme appartenant à deux espaces, deux sociétés, deux cultures, sans hiérarchie ni contradiction, le regard porté sur eux leur refuse cette identité :

> *« Je suis franco-marocain, y a pas de distinction entre les deux. Ce sont les gens qui font que y a de la distinction » (Franco-Marocain de la « seconde génération »).*

Plusieurs facteurs peuvent provoquer un tel déni d'identité : la langue, les habitudes religieuses, un comportement ou un mode de vie perçu comme « occidental », etc. Un enquêté explique par exemple qu'il « *passe pour un extraterrestre* » au Maroc, car il n'a « *pas l'accent qui va bien en arabe et [son] français n'est pas celui des locaux* ».

Mais les marqueurs de la distance entre les enquêtés et la société marocaine ne se limitent pas seulement à la langue ou à leur prononciation de l'arabe ou du français. Ces marqueurs se cumulent, comme le montre Leila. Née en France, Leila ne maîtrisait pas parfaitement la langue arabe en arrivant au Maroc. Elle explique que cela a joué en sa défaveur dans le monde professionnel :

> *« On a cette étiquette-là : on arrive, on a un arabe qui est correct mais ça s'entend à notre arabe qu'on n'est pas d'ici. Non, ça fait la petite beurette qui décide de rentrer ».*

Elle explique que les Marocains « *dépassent les limites (…) quand ils se disent que c'est la petite beurette qui vient ouvrir un centre ici, donc y a certaines limites qui peuvent être dépassées* ». Mais cette frontière entre « la beurette » et « la Marocaine » peut parfois la prendre à contre-pied. Elle analyse la distance qui peut s'établir entre elle et des jeunes filles marocaines de son âge, en évoquant l'éducation qu'elle a reçue de ses parents et son attitude à l'égard de la religion :

> *« Ce côté foulard, religion… j'ai remarqué que nous, les filles de France, qui avons grandi là-bas, on est beaucoup plus fermé que les gens de notre génération qui sont ici. Nos parents ont quitté le Maroc avec une certaine appréhension. Ils avaient peur. Je suis sûre que ça se disait à l'époque : 'faut faire attention avec vos enfants. Faut pas qu'ils deviennent comme ça'. Donc pour beaucoup, on a eu des parents qui serraient, qui nous ont appris les bonnes choses. Moi, je ne bois pas par exemple. Ici au Maroc, si je suis amenée à sortir lorsque l'on fait les petits trucs, lorsqu'ils voient que je ne bois pas, ça étonne tout le monde. Ils sont surpris. Parce qu'ici y a des filles qui ont une trentaine d'années, une certaine situation, pour*

[39]. E. Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Editions de Minuit, Paris, 1975.

© Ifri

elles, c'est normal de boire. Et c'est moi qui ne suis pas normale parce que je ne bois pas (…). Des fois, je me sens en décalage avec certaines catégories de personnes parce que ça boit, ça sort. C'est un autre monde. Ici les jeunes ont évolué, et les parents ont évolué avec eux. Tandis que nous, je ne dis pas que nos parents ne sont pas évolués, mais ils avaient tellement peur qu'on déraille parce qu'on était dans un autre pays, parce que c'était pas notre culture, qu'ils nous ont un peu plus cadrés. Tant mieux hein ; moi ça ne m'a pas empêchée de faire tout ce que j'ai voulu faire. Mais bon, des fois y a un petit décalage. Tu ne sais plus qui vient de France et qui ne vient pas de France ».

Hakim a vécu en France à partir de l'âge de 8 ans. Au Maroc, il se sent le « *Gaulois de service* », « *un produit exotique* ». Avoir grandi en France fait une différence :

« Vous grandissez dans un environnement avec des références, avec un comportement, avec l'identité qui s'est construite au fur et à mesure de l'évolution de votre vie et de votre expérience (…). Vous arrivez dans un univers que vous ne connaissez pas alors que les gens en face de vous pensent que vous le connaissez puisque vous leur ressemblez physiquement, vous avez une gueule d'arabe, donc il est marocain point. Ils n'arrivent pas à comprendre que les paradigmes sont complètement différents (…). Les gens quand vous leur parlez, ils ne comprennent pas votre façon d'être, votre façon de parler, vous êtes à l'aise, vous communiquez facilement, vous avez l'esprit critique dans un environnement où on a pas tellement développé l'esprit critique (…). Vous avez le sens de l'intérêt général, vous avez une chance, vous avez une ambition, vous avez un rêve et tout ça fait qu'à un moment donné, vous dénotez par rapport à l'environnement et vous êtes tout de suite stigmatisé : 'c'est un donneur de leçon' ou 's'il fait ça, c'est qu'il a un plan B derrière' et donc à un moment donné, ça pèse ».

La double appartenance peut donc parfois devenir une « double absence », pour reprendre la notion d'Abdelmayek Sayad[40] : ce double rejet est souvent vécu comme une expérience très douloureuse pour les enquêtés.

Youssef est également un Franco-Marocain de la « seconde génération ». Il a du mal à « *trouver sa place* ». Le principal obstacle à son installation au Maroc a été le « *problème identitaire* ». Il a souffert de discrimination en France et au Maroc.

« Ça n'a pas été facile parce que j'étais un Marocain en France donc pas forcément Français et Français au Maroc donc pas forcément Marocain non plus. Dans tout ça, il faut trouver sa place (…). Ici, j'ai été choqué plus d'une fois parce que quand on cherchait notre appartement, on nous a dit plus de cinq fois : 'non je ne loue pas aux zmagri', et ça, ça fait mal. C'est grave ! Tu te sens rejeté des deux côtés, ça fait mal. L'image que je te dis c'est qu'on a fortement besoin de l'affection de son pays (…). Le seul souci, c'est que, quand je suis en France, je ne

[40]. A. Sayad, La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Seuil, 1999.

© Ifri

suis pas trop considéré comme un Français. J'ai même droit très souvent à la fameuse phrase : 'je t'aime bien, tu n'es pas comme les autres' et cette phrase elle me dégoûte. Et quand je suis ici, je ne suis pas trop considéré comme un Marocain mais plus comme un Français. Comme un 'zmagri', comme ils disent. Et trouver sa place dans tout ça, c'est un peu difficile parce qu'on a tous besoin d'une certaine appartenance et quand tu te rends compte que, d'un côté comme de l'autre, tu n'es pas trop considéré ni comme Français, ni comme Marocain, t'as tendance à faire un peu n'importe quoi. T'es déraciné et on a tous besoin de racines ».

Driss ne dit pas autre chose :

« Quand je suis au Maroc, je me sens Français, peut être par rapport à la vie de tous les jours. Mais quand je suis en France, je me sens Marocain. Déjà quand on me voit, je ne ressemble pas à un Suédois. Ici, quand je suis au Maroc, je suis le 'zmagri'. Mais quand tu es en France, tu es le 'fils d'immigré marocain' ».

La distance sociale et culturelle ressentie par Leila au Maroc débouche, pour elle aussi, sur le sentiment d'avoir été victime de discrimination en France et au Maroc.

« Quand on est en France même quand on est intégré, qu'on se sent Français, y a quelque chose : on n'est pas des Français de souche (…). Parce qu'on est différent, on doit redoubler d'effort. On galère un plus. Et ce qui me stressait un peu quand je suis arrivée ici. (…) On appelle ça le complexe du colonialisme. C'est très simple. Ici [au Maroc], c'est l'inverse. Ici, je suis entre guillemets 'chez moi' parce que je suis marocaine. Mais entre un CV marocain et un CV français, on va privilégier le CV français même s'ils sont tous les deux identiques ».

Dina, binationale de la « seconde génération », a souffert de discrimination à l'embauche lorsqu'elle était en France et explique qu'au Maroc, le regard porté sur les binationaux est rarement positif ou bienveillant. La double appartenance est à la fois un atout, on l'a vu (« *c'est une richesse d'avoir ces deux cultures* ») mais aussi un handicap pour la construction personnelle : « *c'est hyper difficile pour nous en fait de grandir… (…). Il faut être hyper stable et il ne faut pas être influençable, parce que des fois vous pouvez avoir des crises d'identité parce que vous avez l'impression que vous êtes rejeté des deux côtés. Et vous dites finalement :* '*bah on est où ?'* ». Outre cette recherche d'identité, les deux cultures peuvent entrer en contradiction et renforcer ce sentiment de double rejet, de double absence. Pour Dina, donc :

« En plus de la culture, il y a la religion, il y a des coutumes, et tout ça, ça a son poids au quotidien. Ce sont des choses contradictoires dans les doubles cultures. Il y a des choses contradictoires, et on va pas forcément le comprendre quand on est jeune. Donc déjà, il faut grandir, faut se forger son esprit comme ça. Ce n'est pas facile. Et ensuite, quand vous vous donnez les moyens de pouvoir réussir, parce que vous vous battez, bah après, on ne vous reconnaît pas à votre juste valeur ».

Zakariya estime même avoir été davantage discriminé au Maroc qu'en France :

© Ifri

« Les trois premières années [au Maroc] j'étais le pur français à 100% (…). Au début, il y a même un rejet. On n'était pas considéré comme des Marocains à part entière. Ce qui est marrant, c'est qu'on n'est pas français non plus à part entière. C'est pour ça qu'il faut un certain caractère, une certaine force pour absorber les chocs et la première année, c'est assez complexe. Même vis-à-vis de mes clients (…). Je parlais et puis à un moment il me dit : 'mais vous êtes d'où ?'. Je lui dis : ' je suis marocain'. Il me demande de quelle région. Je lui dis le Nord. Il me dit : 'vous avez un drôle d'accent'. Je lui dis : 'c'est parce que j'ai vécu à l'extérieur'. Il me dit : 'ah mais vous n'êtes pas Marocain alors'. Je lui ai dit : ' Écoutez, j'ai vécu vingt-cinq ans en France, on ne m'a jamais dit que je n'étais pas français et pourtant j'ai beaucoup plus la tête d'un Marocain que d'un Français. Aujourd'hui je suis au Maroc, dans mon pays d'origine et on me dit ça, je trouve que vous me manquez de respect'. J'ai plié mes affaires et je suis parti ».

Parmi les enquêtés, un seul n'a pas ressenti ce regard particulier de façon douloureuse. Il utilise sa double appartenance comme une ressource qui lui permet de renverser le stigmate :

« Aujourd'hui, je suis le Français, le Parisien, en plus, avec mon accent de banlieue. Même dans mon attitude, j'ouvre même pas la bouche et les gens disent : 'celui-là, il n'est pas d'ici'. Ça ne me dérange pas, parce qu'en fin de compte je suis marocain et puis avant tout je suis quelqu'un qui a besoin d'un truc. Que je sois blanc, beur ou noir, c'est pas un problème. Mais je le ressens, c'est marrant. J'en joue un peu aussi, ça me permet de faire des trucs. Parce qu'ici, c'est quand même assez protocolaire, y a des façons de demander les choses, faut y mettre les formes. Moi, j'arrive brut de fonderie, je n'ai pas le temps, pas de Salamalec. Bon, j'essaie de parler en arabe parce que c'est important mais dès que je vois que ça commence à bloquer, je switche sur le français et ça passe très bien ».

Aux yeux de plusieurs enquêtés, cette différence attribuée par les autres répond aux stéréotypes des MRE qui reviennent l'été en vacances, qui affichent des signes ostentatoires de richesse, ne respectent pas le code sociaux du Maroc. Ainsi les enquêtés affirment-ils comprendre ce regard parfois hostile que leur portent les Marocains n'ayant pas émigré. Dina l'exprime clairement :

« Ça malheureusement, c'est un petit peu de notre faute d'avoir cette image de l'Eldorado européen parce que nous, nos parents, ils travaillaient tout le temps, ils ramassaient de l'argent et, en fait, c'était uniquement pour profiter pendant cette période des vacances. Forcément, ils s'achetaient une voiture, mais à crédit. Et puis quand ils allaient là-bas, ils dépensaient parce que toute l'année ils ont été frustrés, ils ne faisaient que travailler. Et les gens ils ont cette idée-là ».

Certains affirment avoir été acculés à choisir une identité unique au Maroc. Les Marocains n'ayant pas quitté le Maroc font ressentir à l'immigré son « ubiquité impossible » : il doit « être citoyen de l'une ou

© Ifri

l'autre des nations exclusivement »[41], et non des deux à la fois. Cette alternative imposée par les nationaux est en contradiction avec le souhait de la plupart des enquêtés qui aspirent à revendiquer leur double présence et leur double appartenance. La construction du transnational comme configuration d'espaces concomitants et contigus est mise en brèche par l'expérience.

Les parents d'un enquêté franco-marocain ont vécu dans le Sud-ouest de la France. Ils « *ont tout fait* » pour que leurs enfants « *n'aient pas de problème d'identité* », qu'ils soient « *décomplexés* » en France. Et c'est finalement au Maroc qu'il a « *découvert ces questions identitaires* » :

> *« En plus j'avais un accent du Sud [de la France] bien prononcé, donc pour les gens : 'c'est quoi ce produit ?' Ils me voyaient comme un extraterrestre : 'Vous êtes qui ? Vous êtes d'où' ? 'Bah du Sud de la France'. 'Non mais au Maroc ?'. 'Bah j'ai une grand-mère à Casablanca, une tante à Fès. Et voilà. Je ne suis pas d'ici. Je suis là depuis quatre ans' (…). Je n'ai jamais eu à revendiquer ma francité en France, et j'ai eu à la revendiquer lors de mon expérience au Maroc (…). La question identitaire c'est très marquée ici. (…). Ici, revendiquer le fait d'être français d'origine marocaine, c'est très compliqué. Il y a une méconnaissance en fait (…). Les gens sont très méfiants vis-à-vis d'un Franco-Marocain qui revendique sa francité ».*

Lui-même né en France, Hakim explique à son tour qu'au Maroc, les binationaux sont « *toujours poussés à [se] justifier* » sur leur identité.

> *« 'Toi, t'es marocain', c'est pas une question d'être marocain, c'est « je suis X, j'ai une vision du monde pour le Maroc, comme pour la France, comme pour X, mais arrêtez de me pousser à choisir. Ici, vous êtes toujours poussé contre le mur pour choisir ».*

Mais les doubles nationaux de la « seconde génération » ne sont pas les seuls à être confrontés à ces problèmes. Les « primo-migrants » ont également ressenti un regard particulier à leur retour au Maroc. Néanmoins, il s'agit d'un regard différent. Ils ne sont pas vus comme des Français mais comme des « immigrés ». L'émigration leur a donné la possibilité d'une ascension qui paraît suspecte aux yeux des Marocains restés au pays, car elle s'est construite ailleurs, dans d'autres registres sociaux. La promotion sociale que la vie à l'étranger a permise agace parfois. Leurs compatriotes qui n'ont pas émigré leur reprochent d'avoir quitté la patrie pour y revenir avec un capital économique, social et culturel plus important que le leur.

Après avoir passé neuf ans en France, Rafiq a senti un regard pesant lorsqu'il est revenu au Maroc :

> *« On est toujours 'l'immigré'. Quand on rentre, c'est toujours la vache à traire, parce qu'on était en France, parce qu'on est supposé avoir plus d'argent que les autres. Ne serait-ce que par les formules de politesse qu'on utilise, on est désaxé. Moi j'ai mis cinq ans pour m'habituer et devenir pleinement*

[41]. A. Sayad, *La naturalisation, ses conditions sociales et sa signification chez les immigrés algériens en France*, GRECO 13 (Groupement de recherches coordonnées sur les migrations internationales), 3, 1981, p. 40.

© Ifri

Marocain. Et chaque année, je me disais que j'allais retourner en France. Je disais : 'je n'en peux plus, je n'y arriverai jamais'».

Ceux qui ont émigré aux États-Unis ou au Canada ont moins ressenti ce regard à leur retour au Maroc. Ils n'ont pas eu de problème relatif à l'identité. Cela a trait probablement aux différences que nous avons déjà soulignées dans le chapitre précédent. Mais il faut sans doute y ajouter une autre variable explicative : la relation postcoloniale et migratoire spécifique que la France a entretenue avec le Maroc et les autres pays du Maghreb. On voit là combien l'histoire migratoire et la culture politique qui englobe la problématique de la diversité culturelle et de la citoyenneté des pays d'émigration peuvent avoir un impact au moment de l'installation de retour au Maroc. L'histoire et l'identité nationale étatsuniennes ou canadiennes ne sont pas comparables aux développements politiques liés aux thèmes de l'immigration et du multiculturalisme en Europe[42]. Les sociétés d'origine ne sont pas épargnées par ces développements et la construction sociale du transnational en est affectée, lorsqu'il s'agit de s'adapter au nouveau projet de vie impliqué par le retour au Maroc.

La confrontation à une nouvelle réalité sociale et institutionnelle

Outre le regard suspicieux posé sur les binationaux de la « seconde génération », ces enquêtés se sont également heurtés à plusieurs aspects de leur installation au Maroc qui ont compliqué leur adaptation et sont principalement dus au décalage des références culturelles, sociales, politiques entre les deux bornes de l'espace transnational qu'ils entreprennent de construire.

Les « secondes générations » arrivent au Maroc avec leur histoire, leurs traditions, leurs manières de vivre, d'agir, de penser c'est-à-dire avec toutes leurs structures sociales, politiques et cognitives de leur société d'origine (la France, en l'occurrence). En Europe, ces structures étaient déjà plurielles, marquées par des liens transnationaux et modelées par la société de naissance. Le retour au Maroc implique la réorganisation par les individus de ces structures, sous la contrainte du nouvel environnement social et culturel dans lequel ils s'insèrent.

Il faut néanmoins souligner qu'en dépit d'obstacles importants, les enquêtés ne regrettent pas leur décision de venir au Maroc (si ce n'est à deux exceptions près). Les enquêtés de la « seconde génération » ne veulent pas revenir vivre dans leur pays de naissance, même si l'adaptation au nouveau mode de vie a été compliquée au cours des premières années d'installation :

« Pendant trois ans quasiment, je me suis posé la question de si j'allais rester ou partir. Je n'ai commencé à investir, créer ma société que quand j'étais sûr que j'allais rester. On a des repères et des référentiels différents » (binational de la « seconde génération », arrivé en France à l'âge de 7 ans).

[42]. C. Bertossi, « Conclusion: Mistaken Models ? » in A. Silj (dir.), *European Multiculturalism Revisited*, Londres, Zed Books, 2010.

© Ifri

> *« Le cycle, c'est les neuf premiers mois, c'est l'enfer, si vous arrivez à passer les neuf mois, c'est les deux ans, ça va (…). Au bout de deux ans, ça y est, c'est parti quoi » (binational de la « seconde génération »).*

En s'installant au Maroc, les migrants de la « seconde génération » quittent leurs amis, leur famille et refont leur vie. C'est un élément difficile de gérer. Pour Leila « *la première année [au Maroc] a été très difficile* » parce qu'« *on change de rythme, on change de pays. On laisse ses amis, on laisse ses parents. On laisse tout puis on arrive là. (…). J'ai changé de poste (…). On change de vie en fait* ».

La gestion des ressources humaines

Plusieurs enquêtés ont connu dans la mise en œuvre de leur projet professionnel des difficultés liées à la gestion des ressources humaines, dues aux différences de culture et de façon de travailler entre le Maroc et l'Europe. Le recrutement, la formation et l'encadrement des salariés sont des obstacles souvent évoqués par les personnes rencontrées.

Driss, un Franco-Marocain de la « seconde génération », a créé une entreprise qui vend des chauffages à l'éthanol. Il a eu « *beaucoup de mal à recruter* » à cause de nombreux « *CV mensongers* ». Il regrette aussi le « *manque de professionnalisme* » de la main-d'œuvre marocaine et explique qu'il est très difficile de « *trouver les bonnes personnes, qui prennent des initiatives* ».

Leila dirige la filiale d'un centre d'appel français délocalisée à Rabat. Elle explique que « *le recrutement a été difficile* ». D'une part, comme dans toute société étrangère délocalisée au Maroc, la question linguistique est un obstacle. La maitrise du français est un critère essentiel parce que tous les rendez-vous sont pris en français : « *On prend des rendez-vous pour des entreprises françaises. Donc y a une certaine attitude, une certaine élocution* ». D'autre part, elle explique que, « *même si on recrute des gens qui ont un bon français, ça ne veut pas dire qu'ils ont envie de travailler. Et après, quand on tombe sur des gens qui ont envie de travailler, il faut leur montrer comment on travaille* ». La façon de travailler des salariés et leur encadrement ont été un obstacle considérable :

> *« Je ne dis pas qu'ils ne savent pas travailler mais chacun a sa façon de travailler. Mais c'est encore plus difficile parce que nous, on a des comptes à rendre. Il y a des petits détails, des petits trucs au début qui stressent, que j'ai dû leur apprendre et qui me semblaient normaux. (…). Par exemple : tu t'absentes, tu préviens (…). Le gérant en France, ça ne lui viendra même pas à l'esprit que quelqu'un s'absente sans prévenir, ici si. (…). Il y a aussi le fait qu'on ne se présente pas avec une casquette. Ou alors, quand on est en retard, on prévient (...). J'ai géré du monde aux États-Unis, en France, mais ici c'est pas pareil. La gestion des ressources humaines au Maroc est très compliquée. Parce que c'est une autre culture, parce qu'ils ont cette fâcheuse tendance à te répondre à côté de la plaque aux questions ou à enrober le truc (…). Comparé à la France, il faut beaucoup plus de temps pour former des gens et les rendre opérationnels ».*

Plus loin dans l'entretien, la même enquêtée évoque les complications qui surviennent pendant le mois de Ramadan.

© Ifri

« Je leur dis : 'mais de quoi vous vous plaignez ? On est tous pareils. On jeûne tous. On fait en sorte de finir à une heure correcte pour tous aller manger en famille. Mais vous ne savez pas la galère que c'est pour nous en France ?!' (…). Là, tout le monde est tiré vers le bas. Il va falloir se réveiller je leur disais. (…). C'est un mois que j'appréhende toujours parce que ça demande toujours plus de temps que prévu. Tout le monde se sent raplapla ».

Un autre enquêté franco-marocain de la « seconde génération » évoque l'omniprésence de la religion dans les rapports sociaux et professionnels :

« Il y a tout le 'Inch Allah' qui me soûle. On croit que Dieu ici fait tout. Et moi je ne suis pas comme ça ».

Abdou, un « primo-migrant » franco-marocain, est également gêné par l'importance de la religion.

« Vous demandez à l'artisan si cela sera fini pour telle date et il vous dit : 'oui, Inch Allah'. Le poids que tient la religion dans les rapports ici est aussi un souci ».

Une enquêtée franco-marocaine vit en région parisienne et a le projet de s'installer au Maroc Elle évoque sa tentative infructueuse d'installation au Maroc. Après avoir démissionné de son poste de cadre dans une banque luxembourgeoise en avril 2002, elle trouve un poste de consultante senior et responsable du département recrutement d'un gros cabinet au Maroc. Finalement, elle rentre en France au bout huit mois et raconte la difficulté qu'elle a eue pour imposer son autorité aux équipes locales :

« Il y a eu des conflits avec les équipes sur place. Il y avait des personnes qui étaient anciennes, des locales, consultantes et qui n'ont pas bien accepté le fait que moi je sois arrivée de l'étranger, d'origine marocaine et sur des fonctions où je les encadrais ».

Elle évoque également un problème de compétence et de rigueur professionnelle.

« Les équipes étaient très très légères niveau compétences. Je parle surtout de l'administratif où c'était un peu olé-olé et de la culture orale alors que dans des process, le client est une grosse entreprise avec des process très cadrés ».

Rigueur dans le travail et rapport au temps

Le manque de rigueur dans le travail et le rapport au temps par rapport à l'Europe sont des éléments fréquemment évoqués par les enquêtés.

« Le problème, c'est que le quotidien avec les gens, les galères pour les papiers (…). Quelque chose en France qu'on peut faire en dix minutes ou en une heure, ici c'est comme ça, ça met une journée et c'est beaucoup plus compliqué (…). Un exemple : aujourd'hui, j'appelle parce qu'on a un fil [téléphonique] qui tombe. J'ai une conseillère, je lui explique qu'on a un fil qui tombe et qui doit être réparé. C'est dépannage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Elle me dit : ' très bien madame, on va régler ça dans les plus brefs délais'. Je lui dis : 'très bien Madame, c'est-à-dire ? C'est quoi les plus brefs délais ? Une journée,

© Ifri

deux heures ? Trois jours ? Une semaine ?'. Elle m'a répondu : 'ah bah je ne peux pas vous dire' » (Franco-Marocaine de seconde génération).

Adnane est « *agacé* » par « *le côté un peu lenteur, la nonchalance* » :

« Il y a tellement de choses à faire en termes de mentalités, de façon de faire. L'à-peu-près est très fréquent au Maroc et ça m'énerve ça. J'aime bien les choses claires. Le je-sais-pas, je l'ai banni de mon vocabulaire à quinze ans ».

Selon Hakim, « *le style de fonctionnement est très lent* » au Maroc.

« Quand il est à cent en Europe, ici il est à trente-cinq quoi. Quand vous n'avez pas l'habitude, c'est lourd ».

Nabil, Suédo-Marocain, est rentré au Maroc en 2007. Il ne s'est « *pas encore réadapté* » aux « *mentalités* » et au « *rapport au temps* » car « *les gens n'ont pas la notion du temps, si t'as rendez-vous à 15 heures, ils peuvent venir à 16 heures, ça pose pas de problème* ».

L'administration

Le fonctionnement bureaucratique de l'administration marocaine et la corruption reviennent également souvent dans les discours des enquêtés comme un problème qui les concerne.

« Au Maroc, y a beaucoup de fonctionnaires qui ont plus de quarante ans, allez leur faire changer la mentalité. C'est : 'tranquille, je bois mon petit thé' » (Franco-Marocain de la « seconde génération).

« Le système de l'administration, si tu ne connais pas quelqu'un pour aller vite ou si tu n'as pas un nom qui fait que… ils peuvent te faire poireauter pour un papier des jours et des jours » (Franco-Marocain de la « seconde génération).

Des relations sociales « compliquées »

Plusieurs Franco-Marocains de la « seconde génération » expliquent qu'ils ont eu du mal à nouer de véritables amitiés après leur arrivée. Ils décrivent des relations sociales « *biaisées* », « *intéressées* », « *fondées sur l'apparence* » et dénoncent un cloisonnement fort entre classes sociales.

« Je suis assez souvent sauvage dans mon réseau personnel, c'est-à-dire que je ne fréquente presque quasiment personne, je me suis protégé de la société marocaine, que, pour ma part, je trouve assez factice puisque tout est dans le show, dans le dis-moi-où-t'habites-je-te-dirai-qui-tu-es. Dans quoi tu roules ? Qui est ton copain ?' ».

Hicham estime que « les relations sont très intéressées » au Maroc.

« C'est une société qui fonctionne aussi beaucoup sur la base des clichés et des caricatures (…). Je préfère vivre ce racisme ambiant qu'il peut y avoir en France et encore, ça n'est pas aussi répandu qu'on peut le laisser penser, plutôt que le racisme social qu'il peut y avoir ici. Il y a un antagonisme de

© Ifri

classe très fort ici (…). Ici, si tu n'as pas tel nom de famille, si tu n'es pas de Fès ».

Abdellah déplore « l'hypocrisie des gens, les écarts de niveau social » :

« C'est un fossé qui se creuse, de pire en pire, de jour en jour. On ne mélange pas les bourges et les non bourges ».

Cela a conduit certains à fréquenter des binationaux ou des Français avec qui ils se sentent davantage en adéquation.

Au Maroc, Leila n'a « *pas beaucoup d'amis… une amie d'enfance* » qu'elle retrouvait chaque année pendant les vacances d'été. Elle se sent en décalage avec les Marocains qui n'ont pas vécu à l'étranger.

« Les amis que je me suis faits, ce sont des gens comme moi, qui rentrent assez régulièrement en France, qui sont venus. J'ai un ami qui est venu de France, qui a ouvert sa boîte ici, ça fait quatre ans qu'il est là. Parce qu'on est dans le même délire plus ou moins. Ça a l'air de rien comme ça mais ça joue énormément. Je prends un exemple tout bête : quand je parle de Casimir [personnage d'un programme télévisuel français pour enfants des années 1980], il sait de quoi je parle ».

Hicham côtoie essentiellement « *des Franco-Marocains et des Français de souche* » parce qu'il se sent en décalage avec le système de référence des Marocains n'ayant pas migré. Avec les Marocains, « *il y a des terrains sur lesquels je ne vais pas aller, parce que je n'ai pas envie de les perturber, qu'ils n'ont pas forcément envie de me comprendre* ». Né en France, il marque une distance importante avec le Maroc parce que ce n'est pas son « *pays d'origine* ».

« Je n'ai pas trop de vie sociale parce que dans ce pays… Déjà le fait de dire 'dans ce pays', c'est que ce n'est pas mon pays. Je n'ai pas de copain d'enfance car je n'y ai pas grandi. Les codes sociaux ne sont pas forcément en adéquation avec mon système de référence ».

Il exprime un attachement pour certaines valeurs de son pays d'origine (la France) qu'il ne retrouve pas au Maroc et qui lui manquent.

« Ce qui me manque en France, c'est (…) ces notions de respect d'autrui, de liberté, de lien social. C'est du formatage aussi ça. Mais quand on est sensible à l'injustice sous toutes ses formes et toutes ces références qui ne sont pas forcément en adéquation avec soi, c'est pas facile ici ».

Un enquêté franco-marocain « primo-migrant » ayant passé trente-trois ans en France se sent lui aussi en décalage avec les Marocains n'ayant pas émigré, notamment parce que « *les gens qui n'ont pas vécu ailleurs, qui n'ont pas côtoyé celui qui est différent, il leur manque la tolérance* ». Le fait d'avoir vécu en France lui a « *apporté cette ouverture d'esprit, de tolérance* ». Il évoque l'intolérance de nombreux Marocains vis-à-vis des personnes athées comme lui et estime que cela a constitué un obstacle à sa vie sociale :

« Je suis athée. C'est rare et je vous le dis à vous parce que je sais que je peux vous le dire. Mais j'ai des tas d'amis croyants et pratiquants à qui jamais je ne dirai que je suis athée. Peut

© Ifri

être qu'ils le soupçonneront, mais c'est tellement tabou cette affaire, que je ne le dis pas. Enfin, on se le dit entre gens athées : avec ce réseau d'amis de l'époque militante (…). Mais ceux que j'ai perdus de vue depuis mon départ au Maroc, ceux-là je ne préfère pas (…).Et puis ceux qui n'ont pas vécu ailleurs qu'au Maroc… pour qui il n'y a qu'une seule religion dans le monde, c'est l'islam ».

La maîtrise de l'arabe

La plupart des binationaux de la « seconde génération » a appris le dialecte marocain pendant les vacances passées au Maroc. Les parents parlaient généralement français à la maison, dans un souci d'intégration tout en incorporant quelques mots d'arabe dialectal dans les conversations familiales. Aussi, en arrivant au Maroc, les enquêtés comprenaient-ils le dialecte sans toutefois le parler parfaitement. Aucun ne lit l'arabe.

Zakariya parlait « *l'arabe qu'on parle à la maison, l'arabe parlé. L'arabe classique non, et toujours pas d'ailleurs* ». Depuis qu'il s'est installé au Maroc, il a beaucoup progressé. Aujourd'hui, « *je parle beaucoup mieux parce que ça fait treize ans et on apprend* ».

Le fait de ne pas bien parler l'arabe est ressenti différemment par les enquêtés. Certains voient cela comme un handicap.

« Je parle l'arabe dialectal, ce qui est pratiqué au Maroc. Mais je ne suis pas très à l'aise. Je suis beaucoup plus à l'aise en français donc forcément ce que je vais utiliser en premier, c'est le français. Donc, peut-être que ça aussi, ça peut être dérangeant ».

Selon Hakim, la question linguistique relève des « *problématiques de réintégration au Maroc* ». Il « *bricole le dialectal* » mais n'écrit pas l'arabe et ne le lit pas : « *je ne le lis pas de manière académique, je ne suis pas capable de comprendre la radio ce qu'ils disent ou la télé non* ». Et il ne s'y est « *pas mis non plus* » car

« Quelque part, j'ai fait un rejet quand je suis arrivé. Chemin faisant, ça veut dire qu'on s'exclut aussi d'une certaine manière. Et les gens ont du mal à comprendre pourquoi tu t'es pas mis à l'arabe. (…). Parce que j'estimais qu'il y a des choses qui ne convenaient pas dans cet univers maroco-marocain et donc j'ai pas envie de faire l'effort. Le problème, c'est qu'en ayant ce comportement-là, je l'ai induit chez mes enfants qui ne se sont pas mis à l'arabe ».

En revanche, pour d'autres, « *aujourd'hui, il vaut mieux parler français que marocain au Maroc* ».

Les deux enquêtées qui ne se sont pas encore installées au Maroc ont conscience de ces obstacles et de ces décalages. Pour l'une d'elles,

« Ça va être le choc des mentalités. Ça, on le sait. On sait que ça va être dur (…). Donc, on sait qu'il va y avoir des clashes. (…). Mais il va falloir qu'on s'adapte un peu nous aussi (…). On ne peut pas non plus partir avec l'idée que ce qu'on a vécu ici, on peut le reporter là-bas parce que ce n'est pas possible. La France, elle a son histoire, sa culture, le Maroc a sa culture, ses traditions, ses coutumes. Et ce n'est pas pareil. C'est quand même deux mondes bien distincts et bien différents ».

© Ifri

Pour l'autre :

> *« Il ne faut pas arriver avec des demandes et des procédures françaises. Ça ne marche pas. Et il n'y a que malheureusement l'apprentissage du terrain et une flexibilité d'esprit (…). Et prendre le temps qu'il faut pour faire les choses, (…) pouvoir être un peu schizophrène aussi, c'est-à-dire pouvoir fonctionner à la mode française ici et fonctionner là-bas au mode marocain ».*

S'appuyer sur le transnational pour réussir son installation au Maroc

Nous venons de voir combien le projet d'installation au Maroc était le fait d'acteurs sociaux qui, ayant imaginé et construit une identité sociale double, ont dû faire l'expérience d'une double mise à distance. Le projet d'une identité transnationale a ainsi été affecté par la réalité de sa mise en œuvre.

Pour autant, certains éléments ont facilité l'adaptation au « mode de vie » marocain. Plus les liens entretenus avec le Maroc étaient forts pendant la vie à l'étranger, plus l'installation au Maroc a été simple. Les enquêtés qui venaient régulièrement au Maroc ont moins ressenti ce décalage culturel et social. C'est là l'autre aspect paradoxal de l'entreprise transnationale des doubles nationaux que nous avons rencontrés : cette entreprise ne se limite pas à des « primo-migrants » nés au Maroc mais elle concerne également des binationaux de la « seconde génération », nés en Europe ; mais ces derniers sont confrontés plus que leurs pairs « primo-migrants » à la difficulté de faire valoir la légitimité de leur identité transnationale et de leur appartenance à la société marocaine. L'autre terme de ce paradoxe est que, en ayant défini cette identité transnationale *a priori* comme la ressource légitime de leur retour, c'est au gré d'un nouveau détour par le transnational que les enquêtés parviennent à construire un espace viable de référence pour « réussir » leur installation.

Pour le dire autrement, ils sont aujourd'hui au Maroc après avoir construit une identité transnationale ; cette identité transnationale ne suffit pas, dans la pratique, à leur donner la légitimité sociale sur laquelle ils avaient cru pouvoir compter pour faire valoir leur appartenance à la société marocaine ; mais en s'investissant dans leurs projets professionnels – la raison de leur présence au Maroc – ils parviennent à déplacer le problème et finissent par se faire une place dans leur nouvel environnement. En faisant un retour au projet professionnel qu'ils ont construit, la question des identités et de la « double absence » peut être évitée. De citoyens transnationaux, ils redeviennent des entrepreneurs, une identité sociale qui leur permet de réconcilier les différents aspects de leur appartenance.

Une réadaptation plus facile pour les « primo-migrants »

Les doubles nationaux de la « seconde génération » qui ont maintenu un lien fréquent avec le Maroc ont plus de marge de manœuvre pour trouver leur place. Ainsi, Abdellah passait toutes les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, Pâques) au Maroc et les deux mois d'été.

© Ifri

« *J'ai autant grandi là-bas qu'en France parce que je venais très souvent* ». Il n'a pas eu de mal à se « *réintégrer* » au Maroc « *parce que je connais très bien ici* ».

> *« La médina de Salé, je ne me perds pas même si c'est un labyrinthe. Je connais les gens de Salé. Il y a des gens de ma génération que j'ai vu grandir, avec qui j'ai grandi (…). Je ne suis pas vu comme un Français. Pas du tout. Parce que, comme je t'ai dit, je venais vraiment très souvent (…) J'ai grandi avec des gens que je croise tous les jours, de ma génération. Maintenant y en a qui sont mariés, y en a, j'ai assisté à leur mariage. Même pour eux, ils m'ont tellement vu souvent que ça ne les a pas choqués de me voir ».*

Mais ce sont certainement les « primo-migrants » qui estiment que leur « retour » a été le plus facile.

Bilal, Franco-Marocain est rentré au Maroc en 1995 à l'âge de 31 ans, après avoir passé treize ans en France. Selon lui, « *quelqu'un qui part et qui revient, ce n'est pas pareil que quelqu'un qui ne parle pas l'arabe, qui découvre pour la première fois* ».

> *« Moi, je redécouvre un monde qui a évolué, qu'il faut repositionner. L'effort n'est pas le même (…). La réadaptation est beaucoup plus difficile [pour les secondes générations], c'est clair. Ce sont des difficultés qu'on n'a pas, ou qui sont un peu plus faciles à dépasser, ce n'est pas la même ampleur (…). Venir pour les vacances, c'est totalement différent ».*

Rafiq a vécu neuf ans en France. Il est rentré au Maroc en 1985, à l'âge de 29 ans.

> *« Quand on vit vingt ou trente ans en France, c'est difficile de venir et de s'intégrer. Moi j'ai fait mes études en France, et j'ai mis cinq ans à m'habituer à vivre au Maroc (…). Quelqu'un qui a pris l'habitude pendant vingt ou trente ans de vivre d'une façon, d'avoir accès à l'administration sans corruption, d'avoir une protection sociale et sécuritaire d'un certain niveau et qui se retrouve dans une société d'un pays émergent où il y a encore tout un mouvement, encore une insécurité, encore des difficultés de relations avec l'administration, où il y a encore un ensemble de maux tels que la corruption, c'est difficile de s'adapter. Le Marocain qui vit en France, il ne sait pas donner cent dirhams au policier qui l'arrête pour une infraction quelconque. Au Maroc, c'est pratiquement monnaie courante. Moi, j'ai mis quatre ou cinq ans, les gens me disaient : 'mais tu donnes cinquante dirhams', moi je ne pouvais pas donner cinquante dirhams à un policier parce que ce n'est plus dans mes habitudes (…). C'est pour ça que je dis que c'est injuste. Il y a des gens pour qui tout devient facile parce qu'ils savent comment se comporter dans la société, et d'autres qui arrivent où tout est bloqué, tout est fermé ».*

Un Franco-Marocain de la « seconde génération » a beaucoup réfléchi à cette problématique du retour et de la réadaptation des MRE, parce qu'en arrivant au Maroc il a été confronté à ce problème.

> *« Dans la diaspora, il y a deux types de populations. Il y a la population qui est partie de manière ponctuelle pour étudier, faire une recherche X, qui revient au bout de cinq ou dix ans maximum, mais qui reste 'marocaine' et puis, il y a les enfants*

© Ifri

> *nés ou qui ont grandi en France ou à l'étranger en général, qui sont dans le référentiel européen et qui ont beaucoup de problèmes ici d'intégration : c'est ce que j'ai vécu moi en arrivant au Maroc (…). On peut parler de problèmes de réintégration. Parce que ceux qui ont vraiment des problèmes d'adaptation, c'est l'autre partie de la diaspora, qui est partie étudier et qui a perdu ses habitudes et au bout de quelques mois, parce qu'ils sont d'ici et qu'ils ont des bons réflexes. Ils ont été formatés à la base (…). Les gens qui reviennent doivent être préparés. S'ils sont préparés à revenir, faut qu'ils aient une psychologie forte. Le fait d'être regardé comme un produit exotique (…) ça peut perturber les gens ».*

Pour Hicham, lui-même franco-marocain de la « seconde génération », « entre ceux nés en France et venus au Maroc et ceux nés au Maroc, partis et revenus, c'est deux histoires de vie totalement différentes ».

L'investissement professionnel comme outil pour dépasser les obstacles

Certains enquêtés ont surmonté ces difficultés en s'investissant intensément dans leur travail.

Hicham était journaliste en France. Au Maroc, il est correspondant pour la chaîne de télévision France 24, rédacteur d'un site d'information en ligne et journaliste dans un quotidien francophone. Pour « *dépasser les difficultés* », il s'investit énormément dans son métier, qu'il « *exerce par passion* ».

> *« Je n'aurais pas pu rester au Maroc si je n'avais pas exercé le métier de journaliste. Je ne serais pas resté parce que le quotidien aurait été très lourd alors que là j'ai un métier qui me permet d'être en contact avec différentes catégories de la population, d'observer, d'analyser ».*

Selon certains enquêtés, leur réadaptation au Maroc a été facilitée par leur indépendance due au statut d'entrepreneur. Le fait d'être entrepreneur leur a permis d'imposer leurs règles, leur façon de penser, d'importer leurs référentiels dans l'entreprise et ainsi de diminuer les coûts liés au décalage des références.

Selon Bilal, un « primo-migrant » franco-marocain, « *le choix d'être son propre patron a facilité beaucoup l'intégration et le retour* ».

> *« Ça n'aurait pas marché si j'avais intégré une structure en tant que salarié. Il y a encore beaucoup de choses à faire en termes de maturité et d'ouverture sur les compétences, sur les gens dans les entreprises pour ne pas se retrouver en porte-à-faux avec ses valeurs, sa conception du respect des uns ou des autres (…). Parfois je comprends les gens qui sont rentrés [au Maroc] et qui sont revenus [en France], très souvent ce sont des gens qui sont tentés de repartir parce qu'ils n'ont pas trouvé des entreprises qui correspondent à leurs attentes ».*

Hakim est persuadé qu'il ne « *serait pas resté* » au Maroc s'il « *était venu en tant que salarié dans une boîte marocaine* » :

> *« J'ai eu la chance de créer ma propre boîte avec les moyens d'une multinationale (…). J'ai créé MP [la filiale] de zéro, c'est-à-dire ex-nihilo, j'ai eu beaucoup de chance car j'ai recruté des*

© Ifri

gens, que j'ai 'formaté' dans mon univers, puisque j'avais la main sur cet univers-là pour créer justement un référentiel nouveau ».

Investissement dans une citoyenneté économique à destination des MRE

Plusieurs binationaux, « primo-migrants » ou de la « seconde génération », se sont impliqués dans des associations destinées à aider les MRE installés au Maroc. L'espace économique apparaît ainsi comme un espace de définition d'une citoyenneté transnationale. L'action des enquêtés vient compléter la politique du Maroc envers ses expatriés. Ils s'investissent dans une citoyenneté économique destinée à aider leurs compatriotes qui vont vivre des expériences similaires aux leurs. Ils agissent selon une logique de solidarité et d'entraide. Par ce biais, ils contribuent à créer des ponts entre leur société de naissance ou d'accueil et le Maroc.

Bilal, « primo-migrant » franco-marocain, a lancé le Centre des Jeunes Dirigeants en 2001. Il insiste sur le rôle essentiel des associations dirigées par des MRE revenus au Maroc.

« Le monde associatif joue un rôle complémentaire. Il pousse des portes que le gouvernement ne peut pas ouvrir. Et il est parfois beaucoup plus efficace. Ils mettent en place des choses qu'ils ont déjà vécues, et c'est beaucoup plus crédible et acceptable car les gens considèrent que c'est du vécu (…). Ces associations sont souvent dirigées par des personnes qui ont vécu l'expérience du retour. C'est pour ça qu'il y a aujourd'hui des associations de la diaspora marocaine qui sont établies au Maroc et je pense que c'est une excellente initiative pour éviter la rupture ».

Hakim, binational de la « seconde génération », a écrit un livre intitulé « Envie de Maroc », qui « s'adresse beaucoup aux jeunes de l'immigration en France, Français d'origine ou d'origine étrangère en général, mais aussi aux Marocains, en leur disant qu'on ne choisit pas son père et sa mère. On est ce qu'on est, point barre ». Il cherche à tisser des liens entre les MRE et le Maroc et a notamment créé le Réseau International de la Diaspora Marocaine (RIDM) avec une dizaine d'amis, venus comme lui s'installer au Maroc, parce qu'ils se sont rendu compte qu'ils avaient « les mêmes problèmes », c'est-à-dire « des problématiques de réintégration au Maroc, pas des problèmes de réadaptation ». L'objectif de ce réseau est de « faire en sorte que ceux qui souhaitent tenter l'aventure trouvent un interlocuteur (…) pour justement éviter les échecs de gens qui ont essayé l'aventure marocaine mais qui ne sont pas restés très longtemps, parce que problème de référentiel, problème de réseau, de contacts ». Il est persuadé que les MRE représentent un atout important pour améliorer le fonctionnement de la société marocaine :

« Le Maroc est un pays de réseau (…). D'où encore une fois, la nécessité d'avoir créé notre propre réseau pour aider les gens qui vont rentrer pour leur faire gagner du temps, parce que nous, on est passé par là et on voudrait qu'ils restent, parce qu'on est convaincus de la contribution, non seulement à l'investissement, mais on va dire à la modélisation d'une société nouvelle ».

© Ifri

Le réseau compte aujourd'hui une centaine de personnes inscrites. Hakim voudrait approfondir sa connaissance sur les MRE « *pour comprendre leurs motivations, leurs difficultés, on veut vraiment faire les choses bien, pour comprendre cette typologie de personnes, car c'est un vrai sujet à analyser pour pouvoir trouver des solutions ultérieurement* ».

Ces contacts et cette solidarité entre les deux rives passent également par le biais de réseaux internet. L'un des enquêtés est rédacteur de *Yabiladi*, crée en 2001. Il s'agit d'un portail en français destiné aux ressortissants Marocains à l'étranger. Il offre des informations aux Marocains à l'étranger et sert de lieu d'échange.

À plusieurs égards, les enquêtés tirent profit de leur double appartenance. Elle constitue une richesse personnelle qui renforce leur capacité d'adaptation à des environnements différents. Elle représente également un atout professionnel. En revanche, dans certains cas, elle peut être difficile à gérer lorsque les deux cultures entrent en contradiction. Si les enquêtés ont le sentiment que leur double appartenance constitue une richesse, elle est parfois stigmatisée par les Marocains qui n'ont pas quitté le Maroc. La double identité des acteurs est refusée par certains Marocains qui perçoivent cette dualité d'espaces de référence avec méfiance, voire hostilité. De tels comportements ont souvent représenté un obstacle à l'adaptation de plusieurs enquêtés, particulièrement les binationaux de la « seconde génération ».

En arrivant au Maroc, les enquêtés se sont heurtés à d'autres obstacles en partie dus au décalage entre les références culturelles, politiques et sociales du pays qu'ils viennent de quitter et le Maroc. Au niveau professionnel, la gestion des ressources humaines et le rapport au temps sont souvent évoqués par les enquêtés. La lenteur, parfois la corruption de l'administration sont également perçus très négativement. Au niveau social, plusieurs enquêtés, notamment les « secondes générations », ont eu du mal à s'adapter au fonctionnement des relations sociales locales. Paradoxalement, plusieurs d'entre eux se sont sentis plus à l'aise avec les étrangers au Maroc, des Français résidents au Maroc ou les binationaux avec qui ils partagent davantage de références sociales et culturelles. La question linguistique a également constitué un handicap pour certains binationaux de la « seconde génération » qui ne maîtrisaient pas totalement l'arabe en arrivant au Maroc.

Pour dépasser ces obstacles, la plupart des enquêtés s'est engagée dans des associations économiques, exprimant une logique de solidarité vis-à-vis des MRE. Ils cherchent par ce biais à créer une interaction entre leur société d'accueil et le Maroc qui viendrait pallier les insuffisances du niveau institutionnel. Surtout, cela leur permet de convertir l'écart entre la valorisation de leur « double appartenance » et les obstacles liés à leur « double absence ». En s'investissant en tant qu'entrepreneurs transnationaux, ils réussissent à contrebalancer cet écart, et à devenir les citoyens transnationaux qu'ils avaient imaginé pouvoir devenir.

© Ifri

Conclusion

Que retenir de ces récits de vie ? Nous l'avons dit, notre point de départ tenait à une question sur le transnational, qui était une question à la fois théorique et empirique.

Théorique d'abord, car une large partie de la littérature sur le transnational a souvent conclu que les « migrants de la seconde génération » abandonnaient progressivement la « citoyenneté transnationale » de leurs parents pour s'investir dans les cadres plus classiques de la citoyenneté nationale. Dans cette perspective, le transnational n'apparaît que comme une réalité sociologique et institutionnelle transitoire, avant que l'intégration nationale fasse son œuvre. Or, l'idée que la citoyenneté fonctionne comme un « jeu à somme nulle » – soit le transnational soit l'intégration nationale – ne tient pas. Au contraire, les pages qui précèdent ont montré que plus l'intégration socio-économique et socio-culturelle des générations issues de l'immigration progresse dans leur pays de naissance et celui d'installation de leurs parents, plus leur projet d'un investissement transnational devient viable dans le pays d'origine. Citoyenneté nationale et appartenance transnationale ne se limitent pas mutuellement, elles sont deux dimensions de la même réalité. Elles se renforcent et ne se remplacent pas.

Mais cette question est également empirique – et politique : comment comprendre l'apparition de nouveaux entrepreneurs transnationaux au Maroc, dont certains sont nés et ont été socialisés en France, et pour lesquels le Maroc ne constitue finalement qu'un pays peu connu, une référence plutôt abstraite de leur système d'appartenance ? Quels facteurs ont pu déterminer ces jeunes Français « issus de l'immigration » à venir s'installer dans le pays de leurs parents ? S'agit-il d'un « échec » de leur « intégration » dans leur pays de naissance ou d'autre chose ?

Tout comme la conception d'un « jeu à somme nulle » souligne une ambiguïté théorique, cette dernière question souligne les ambiguïtés des catégories politiques et médiatiques que l'on retrouve dans les discours dominants, qui ont cours aujourd'hui en Europe, sur la « crise de l'intégration » et « l'échec du multiculturalisme ». Parce que la projection transnationale de ces acteurs sociaux s'inscrit aussi et entièrement dans le processus de leur intégration dans le pays où ils sont nés, il faut expliquer leur réalité sociale, culturelle, institutionnelle et cognitive d'une autre façon. L'investissement de leur projet au Maroc prolonge leur intégration nationale en France et invente une autre manière d'appartenir. La conclusion immédiate est alors : cessons d'utiliser des cadres normatifs (l'intégration, l'allégeance, la loyauté) qui sont hors de propos car les entrepreneurs dont il a été question ici ont déjà créé de nouvelles conditions pour être des citoyens actifs, non plus « ici » et « là-bas », mais dans un espace organisé par continuité et simultanéité, distance mais contiguïté. Le centre de référence de ce nouvel espace est lui-même mobile. « Ici » peut indifféremment renvoyer au Maroc ou au pays de l'autre nationalité. Il n'a plus de sens fixe mais il devient une notion polysémique, un point qui se décentre en

© Ifri

permanence dans les discours. L'opposition entre « ici » et « là-bas » ne fonctionne plus.

Pour mieux mettre en valeur cette inventivité, nous avons choisi de ne pas nous intéresser à la manière dont les migrants installés en Europe ou aux États-Unis et au Canada conservent un lien avec leur pays d'origine – c'est-à-dire la forme classique du transnational habituellement observée. Nous avons souhaité renverser la perspective et observer plutôt comment ces relations transnationales se construisent à partir du pays d'origine avec les pays de leur seconde nationalité, en concentrant notre attention sur des doubles nationaux de « la seconde génération » et en les comparant avec d'autres groupes (« primo-migrants » binationaux ou non). De ce renversement de perspective, il est possible de retirer plusieurs enseignements.

Des acteurs sociaux en avance sur les institutions formelles

Le premier de ces enseignements est certainement que la double nationalité est le vecteur d'une construction substantielle de la citoyenneté transnationale, une citoyenneté pratique et non plus seulement un projet théorique. Les doubles nationaux sont des acteurs qui réalisent *d'ores et déjà* les grandes lignes que les théoriciens de la citoyenneté transnationale, postnationale ou cosmopolite ont dégagées depuis le milieu des années 1990[43], pour décrire comment un monde d'États nations pouvait se transformer en un monde de migration. Ces auteurs ont construit des modèles normatifs et pratiques de la citoyenneté, au-delà des espaces nationaux et des définitions modernes (c'est-à-dire héritées du dix-huitième siècle) de la citoyenneté comme institution d'appartenance, de définition des droits et des devoirs, et d'engagement pour le « bien commun » de la « communauté des citoyens ».

Or, si l'évolution institutionnelle vers cette citoyenneté transnationale, postnationale ou cosmopolite ne s'est pas réalisée (et, plus particulièrement, si l'Union européenne n'a pas été ce laboratoire de dépassement des États nations que le projet d'une « citoyenneté européenne » avait parfois laissé espérer), les doubles nationaux, eux, sont déjà entrés dans ce nouveau système de valeurs. Leurs pratiques se situent résolument dans cette « autre » forme de la citoyenneté. Mais les institutions, elles, n'ont pas suivi. Cela produit donc une série de décalages entre les pratiques de ces acteurs et les cadres normatifs et institutionnels dominants qui demeurent ceux de la citoyenneté moderne stato-nationale.

[43]. Voir entre autres : R. Bauböck, Transnational Citizenship, op. cit. ; Y. Soysal, The Limits of Citizenship. Migrants and Postnational Membership in Europe, Chicago, Chicago University Press, 1994; D. Jacobson, Rights Across Borders. Immigration and the Decline of Citizenship, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.

© Ifri

Des pratiques qui dépassent les catégories des politiques migratoires

Il est possible de formuler ce décalage de différentes manières. La première forme de ce décalage – sans doute la plus évidente – est que leur double nationalité leur ouvre les voies d'une mobilité facilitée dans un environnement où la mobilité ne constitue pas la norme.

Avoir la double nationalité permet de circuler sans avoir à connaître les contraintes imposées par les politiques migratoires nationales des pays d'immigration. Or leur situation est paradoxale : s'ils sont inscrits dans une mobilité « civique », les doubles nationaux sont néanmoins encore englobés par les catégories que les États d'immigration en Europe utilisent pour définir leurs politiques migratoires. Ils sont à la fois « doublement citoyens » tout en restant « moins que citoyens », des « migrants ». De fait, leur mobilité ne s'inscrit pas dans les grandes catégories des politiques migratoires nationales. Ni immigration classique dans le pays d'installation, ni immigration de retour (« volontaire » ou « forcé ») dans le pays d'origine, ni migration circulaire faite d'allers et retours, leur projet n'est pas la mobilité en soi ; c'est la citoyenneté construite entre les différentes bornes d'un espace de participation qui dépasse les frontières nationales.

Si l'on a vu que les politiques marocaines avaient évolué vers une prise en compte « positive » des Marocains résidents à l'étranger, cette ouverture va de pair avec une fermeture des politiques migratoires des pays européens. Cette tension entre ouverture et fermeture ne concerne pas formellement les doubles nationaux – précisément parce que leur double nationalité est censée les en libérer. Mais elle pèse sur eux car elle illustre des représentations institutionnelles et sociales relatives à un monde de frontières nationales qui n'a plus de pertinence pour eux. Il leur devient difficile de dégager la « dignité » sociale qu'ils espèrent obtenir : on a vu la fragilité de leur « double appartenance », toujours susceptible de se transformer en une « double absence ». Enfin, il faut se souvenir ici du regret exprimé dans nos entretiens à propos de l'absence totale d'intérêt qu'ils suscitent, en tant que doubles nationaux, pour un pays comme la France. Si le Maroc met en œuvre une politique à destination des doubles nationaux, l'autre pays de ces citoyens leur paraît absolument indifférent à leur existence.

Il y a là de quoi réviser en profondeur à la fois les catégories utilisées par les pays d'immigration pour définir leurs politiques migratoires et leurs conceptions de la citoyenneté (i.e. construire un espace institutionnel positif pour les doubles nationaux) et les cadres classiques utilisés pour décrire la relation entre « migration et développement » (une relation moins liée à la « migration » qu'à la mobilité possible de citoyens).

Des « passeurs de modernité » institutionnelle

Il est possible de formuler ces tensions d'une autre façon. On a vu combien, si une pluralité de nationalités libère la circulation internationale d'acteurs sociaux qui se projettent bien au-delà d'un espace national, il ne s'agit pas, loin s'en faut, d'un simple « passeport pour la mobilité ». La double nationalité n'est pas un simple document formel. Elle organise des espaces d'appartenances solides, des identifications, des attentes aussi à l'égard d'un jeu « juste et équitable » des institutions nationales, dans les différents pays concernés, au « Nord » comme au « Sud ». Parce qu'elle est

© Ifri

liée à une conception *active* de la citoyenneté, la double nationalité élève les attentes sociales de « modernité institutionnelle ».

Voilà un deuxième décalage. Il concerne le regard que ces acteurs transnationaux peuvent porter sur les institutions publiques lorsqu'ils sont « au Sud » (sentiment d'une carence de formalisme institutionnel, de transparence démocratique, ou ressenti négatif à propos de ce qui est perçu, parfois, comme de la corruption), mais pas seulement. Le « Nord » n'est pas épargné par ce regard critique, lorsque l'accès à la nationalité paraît être une procédure plus ambiguë dans un pays que dans un autre – on se souvient ici de la comparaison que certains de nos enquêtés ont faite entre la procédure de naturalisation en France (parfois jugée opaque et chargée idéologiquement) et aux États-Unis ou au Canada (jugée équitable, transparente).

Le poids idéologique des nouveaux discours sur la « crise de la citoyenneté » (débats sur l'identité nationale, l'islam, la « burqa », la déchéance de la nationalité, etc.), en Europe en général et en France en particulier, est parfois très lourd à porter pour ceux qui font l'expérience d'autres destinations internationales. La suspicion de racisme institutionnel qui affecterait les politiques françaises de la nationalité a un impact sur cette attente démocratique. Autrement dit, leur circulation dans un nouvel espace de citoyenneté réelle, grâce à la double nationalité, crée un point de vue critique à l'égard des institutions formelles, institutions qui ne sont pas toujours à la hauteur de leur conception d'une « société juste », « moderne » et « démocratique ». Les doubles nationaux peuvent ainsi apparaître comme plus « modernes » que les institutions formelles en Europe (teintées de racisme, de nationalisme jugé anachronique) et au Maroc (pas assez modernisées ou libérales, au sens politique du terme).

S'ils sont pris dans les interstices d'un monde resté « national », qui les considère parfois plus comme des « migrants » que comme des « citoyens », ces doubles nationaux sentent qu'ils sont déjà en avance sur la réalité institutionnelle qu'ils rencontrent dans les pays où ils construisent leur espace transnational d'appartenance et d'engagement civique. Ils deviennent des « passeurs de modernité » économique, culturelle, politique, sociale voir éthique.

La double nationalité : d'une institution formelle à la complexité des pratiques sociales

Un second enseignement que l'on peut retirer de cette étude est que la double nationalité s'inscrit dans des pratiques sociales, déterminées par des facteurs complexes, qui ne s'inscrivent ni dans les registres habituels de la loyauté ou de l'allégeance (la double nationalité traditionnellement conçue comme un « défaut » en la matière) ni dans les registres purement superficiels d'une institution formelle (la double nationalité comme une simple accumulation de passeports).

Cela appelle donc à « sociologiser » notre compréhension de la double nationalité, à lui reconnaître l'épaisseur de relations sociales. Par ce déplacement d'une vision institutionnelle et formelle de la double nationalité vers une conception ancrée dans la substance de pratiques

© Ifri

sociales, c'est une meilleure connaissance des réalités empiriques qui se dégage. Cette connaissance est utile à son tour à la réflexion publique pour mettre en place des politiques qui dépassent les idées reçues et définissent des objectifs et des méthodes d'interventions plus en prise avec la réalité – et donc plus efficaces.

Notre étude ne constitue qu'une première étape de ce travail, car il est nécessaire d'élargir considérablement le socle empirique que nous présentons ici : élargir d'abord l'échantillon au-delà de la vingtaine d'entretiens que nous avons pu conduire ; élargir ensuite l'approche en introduisant une démarche comparative entre différents pays d'installation (par exemple les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne pour l'Europe et les États-Unis, le Canada et l'Australie) et différents pays d'origine (par exemple l'Algérie et la Tunisie, le Liban ou l'Égypte).

Il est néanmoins possible de synthétiser les résultats de ce projet qui pourront être testés empiriquement à l'avenir par une recherche plus importante.

Une ascension sociale par la mobilité

Quel que soit le groupe auquel les enquêtés appartiennent (« primo-migrants » binationaux, « primo-migrants » marocains, binationaux de la « seconde génération »), la mobilité s'appuie sur un capital social, culturel et économique déjà existant. Elle enrichit également ce capital de départ.

Les « primo-migrants » (binationaux ou non) disposaient déjà d'un capital social important. Ils sont partis à l'étranger pour poursuivre des études ou accéder à des perspectives professionnelles qu'ils n'auraient pas eues sans quitter leur pays. Si la plupart d'entre eux ont quitté le Maroc avec l'idée d'y revenir, certains sont parfois restés très longtemps à l'étranger et ont acquis la nationalité du pays d'installation. Ils reviennent au Maroc plus diplômés, plus expérimentés, et peuvent faire valoir les « compétences » professionnelles mais également sociales et culturelles qu'ils ont acquises à l'étranger.

Les doubles nationaux de la « seconde génération » sont issus de l'émigration marocaine de travail des années 1960-70. Ils sont nés en France entre la fin des années 1960 et le début des années 1980. Moins dotés en capital social et économique que les « primo-migrants » dont il a été question précédemment, ils ont occupé des emplois de salariés ou de fonctionnaires en France. Le projet professionnel qui les fait envisager une installation au Maroc leur permet une progression dans leur carrière, en les transformant en employeurs, entrepreneurs indépendants, ou leur conférant un niveau de responsabilité plus élevé que celui qu'ils avaient en France.

La décision de s'investir au Maroc

Ces profils permettent également de comprendre pourquoi et comment ces acteurs ont investi un espace transnational. Leur insertion dans le monde professionnel et dans la vie citoyenne du pays où ils se sont installés leur offre les ressources sociales et économiques nécessaires pour prendre la décision de s'installer au Maroc. Pour les enquêtés de la « seconde génération », le Maroc est un pays dont ils ont la nationalité mais dans lequel ils n'ont jamais vécu. Pendant leur enfance, ils se sont souvent rendus au Maroc

© Ifri

avec leurs parents, notamment pendant les vacances estivales. Une fois adultes cependant, plusieurs d'entre eux ont cessé d'y venir et ont distendu leurs relations avec le pays de leurs parents.

La plupart n'ont d'ailleurs envisagé que tardivement un projet au Maroc. Pendant longtemps, ils ont imaginé leur avenir en France où ils avaient réussi professionnellement et parfois fondé une famille. C'est souvent un événement personnel (naissance des enfants, mort d'un proche, séparation d'un conjoint) ou professionnel (opportunité dans le cadre de délocalisations) qui explique leur décision.

Le départ n'est pas, en priorité, une réaction à une situation d'impasse ou d'insatisfaction dans le pays où ils sont nés. L'attraction économique du Maroc et l'environnement propice à l'acquisition du statut d'entrepreneur ainsi que les perspectives d'ascension sociale sont les premiers éléments invoqués. Certains éléments d'insatisfaction en France les ont parfois poussés à s'installer au Maroc : le rythme de vie, les obstacles à la création entrepreneuriale, les discriminations à l'embauche et le manque de reconnaissance professionnelle et sociale. Leur logique s'inscrit également dans une perspective de « solidarité » avec le Maroc, notamment décrite en termes de développement social et économique.

Motivations initiales et mise en œuvre d'un projet professionnel au Maroc

Selon la nationalité des personnes interrogées, l'ordre de priorité des motivations diffère sensiblement. Qu'ils soient doubles nationaux de la « seconde génération » ou « primo-migrants », les enquêtés ayant longtemps vécu ou étant nés en Europe invoquent en priorité des motifs individuels et personnels (opportunités professionnelles, perspective d'ascension sociale…). Viennent ensuite les motivations « collectives » (contribuer au développement du Maroc) et les contraintes qu'ils rencontrent dans leur pays d'installation (discriminations, rythme de vie, crise économique). En revanche, les Nord-Américains, tous « primo-migrants », expliquent être revenus au Maroc principalement pour contribuer au développement de leur pays d'origine et par nostalgie du Maroc. Ils étaient satisfaits de leur situation professionnelle (la majorité exerçait des professions intellectuelles supérieures) aux États-Unis ou au Canada et n'aspiraient pas à une ascension sociale en venant au Maroc.

Tous ont longuement préparé leur projet. Ils se sont rendus plusieurs fois au Maroc avant leur départ pour évaluer les opportunités sur le terrain, ont rencontré différents partenaires susceptibles de les aider et se sont renseignés sur les aides à l'investissement.

Ils ont mobilisé différents types de ressources. Ils ont souvent commencé par faire appel aux institutions publiques marocaines dédiées à l'encadrement de projets des Marocains de la diaspora, mais ils n'ont pas été satisfaits par les possibilités offertes par cette voie et se sont ensuite tournés vers des voies plus informelles, mobilisant des réseaux personnels et familiaux.

La plupart des enquêtés estiment qu'un effort important a été fait par les politiques publiques marocaines depuis une quinzaine d'années pour aider les MRE de retour au Maroc. Ils jugent néanmoins ces politiques comme étant encore limitées et peu efficaces. De manière générale, ils estiment que le recours à des ressources informelles est

© Ifri

plus adapté et efficace pour la mise en place de leurs projets entrepreneuriaux. Seuls les Nord-Américains ont davantage fait appel aux dispositifs publics marocains dans la mise en œuvre de leur projet.

Double nationalité, double appartenance

Pour les enquêtés de la « seconde génération », la double appartenance est appréhendée comme deux aspects complémentaires d'une même identité. Elle est vécue comme une richesse qui leur offre des opportunités. Ils jonglent entre leurs « deux cultures » et manifestent leur attachement aux deux pays. Certains tentent de recréer une « proximité » avec la culture marocaine : ils s'investissent dans la langue arabe (qui a pu ne plus être la langue de référence dans la famille) ou développent une pratique religieuse plus rigoureuse que leurs parents. Ils se sentent « totalement français ». La plupart d'entre eux votent aux élections en France et plusieurs sont impliqués dans le domaine associatif, tout en ressentant très fortement une mise à distance du fait de leur origine nationale, transformée en « origine ethnique » en France.

Les « primo-migrants » binationaux expriment également un fort attachement pour leur pays d'accueil, qui se manifeste souvent par l'attention accordée à la transmission des deux cultures, notamment dans l'éducation de leurs enfants. Le processus de naturalisation s'explique par l'attachement au pays d'installation et le sentiment d'appartenir aussi à la culture de ce pays.

Depuis le Maroc, les enquêtés continuent de voter pour les élections de leur pays d'accueil, inscrivent leurs enfants dans des écoles bilingues, suivent l'actualité politique et économique du pays d'accueil en regardant les programmes télévisés étrangers. Ils continuent également à se rendre très régulièrement dans leur « autre pays ».

Dans le même temps, ils s'investissent en tant que citoyens du Maroc. La participation à la vie politique, économique associative marocaine est un outil qui facilite leur adaptation au nouvel environnement. Les enquêtés participent aux élections et s'investissent dans le tissu associatif, principalement dans des associations économiques qui visent à faciliter l'intégration des nouveaux MRE arrivant au Maroc et qui souhaitent monter un projet entrepreneurial. Ils réinvestissent leur capital militant dans un nouveau domaine : en Europe, ils militaient dans des associations sociales (aide aux devoirs pour les enfants en difficulté, aides aux personnes issues de l'immigration) ; au Maroc, ils développent des associations professionnelles, orientées vers l'aide au MRE.

Double culture mais « double absence »

Au Maroc, la double appartenance est à la fois un atout et un handicap. La plupart des enquêtés, principalement les binationaux « primo-migrants » ou de la « seconde génération », perçoivent leur double culture comme une richesse personnelle qui facilite leur adaptation rapide à différents environnements institutionnels, économiques et sociaux. Dans la sphère professionnelle, l'expérience à l'étranger est souvent valorisée et recherchée par les employeurs marocains.

© Ifri

Pourtant, la double culture est parfois rejetée par les Marocains ayant toujours vécu au Maroc. Les enquêtés se sentent stigmatisés. La différence entre la façon dont les individus perçoivent leur double appartenance (une richesse, une ressource) et la façon dont les autres leur attribuent une identité complique leur intégration au Maroc et est souvent vécue de façon douloureuse. Les codes vestimentaires, la maîtrise de la langue arabe, les attitudes occidentales sont des facteurs à l'origine de cette attribution identitaire. Cet obstacle est davantage ressenti par les « secondes générations » que par les « primo-migrants ». En Europe, ils ont subi des discriminations à l'embauche du fait de leurs origines marocaines et au Maroc, ils ressentent souvent une suspicion à cause de leur « origine européenne ». Leur construction d'un espace d'appartenance continu, cumulatif, élargi se heurte au regard qui, en France, ne les reconnaît pas comme des « Français comme les autres » et, au Maroc, leur refuse l'entière légitimité de leur identité marocaine.

Le projet professionnel : le socle le plus solide de leur citoyenneté

Au Maroc, plusieurs binationaux, « primo-migrants » ou de la « seconde génération » se sont impliqués dans des associations destinées à aider les MRE « de retour » au Maroc. L'espace économique apparaît comme l'espace opérationnel de leur citoyenneté transnationale. D'abord, cela les valorise socialement. Cela les met ensuite en relation avec un groupe de pairs (d'autres entrepreneurs MRE), ce qui leur permet de déplacer entièrement la problématique de la « double absence » (ils appartiennent à ce groupe). Enfin, cela leur permet de contribuer à corriger les carences des politiques publiques, à partir d'une action fondée sur l'analyse de leur propre expérience. Par ce biais, ils contribuent à créer des ponts entre leur société de naissance ou d'accueil et le Maroc.

La scène entrepreneuriale devient le lieu de la réalisation de leur engagement, au fondement de l'idée qu'ils se sont fait de leur citoyenneté. Entrepreneurs et citoyens, ils sont sans doute en avance sur la transformation des sociétés nationales auxquelles ils appartiennent. Mais dans ce décalage entre leurs attentes et la réalité, ils contribuent aussi à forger les conditions de nouvelles manières d'être citoyens et à transformer, à leur échelle, les sociétés nationales auxquelles ils appartiennent.

© Ifri

Annexes : présentation de l'échantillon

Tableau 1 : Activités professionnelles des enquêtés

Enquêté	Lieu de naissance	Nationalité	Activité initiale dans le pays d'installation	Nouvelle activité au Maroc	Changement d'activité	Statut d'employeur	Délo-calisation
Dina	France	Franco-Marocaine	Gestionnaire de patrimoine	Projet de fonder une maison de retraite pour Européens au Maroc	X	X	
Faïza	France	Franco-Marocaine	Directrice d'un centre de reclassement professionnel	Projet de centre de reclassement professionnel		X	
Abdallah	France	Franco-Marocain	Professeur de sport en zone d'éducation prioritaire	Directeur d'un Riad à Salé	X	X	
Driss	France	Franco-Marocain	Propriétaire d'un débit de boisson et d'un restaurant	Fondateur et directeur d'une société de fabrication et vente de chauffages à l'éthanol	X	X	
Youssef	France	Franco-Marocain	Vente de produits surgelés puis salarié dans une agence immobilière	Créateur et directeur d'une agence immobilière		X	
Leila	France	Franco-Marocaine	Responsable marketing et communication	Directrice de la filiale marocaine d'un centre d'appel			X
Hicham	France	Franco-Marocain	Journaliste et correspondant télévision	Journaliste et rédacteur d'un site Internet			
Hakim	France	Franco - Marocain	Directeur marketing dans un groupe allemand	Manager général d'une multinationale spécialisée dans l'intérim et le recrutement	X		X
Zakaryia	Maroc (arrivé en France à 7 ans)	Franco-Marocain	Ingénieur en télécommunication	Créateur et dirigeant d'une entreprise de télécommunication		X	
Adnane	Maroc (arrivé en France à 5 ans)	Franco Marocain	Salarié dans diverses structures de prestation informatique, information IT	Dirigeant d'une société de formation en informatique		X	

© Ifri

Tableau 1 : (suite)

Enquêté	Lieu de naissance	Nationalité	Activité initiale dans le pays d'installation	Nouvelle activité au Maroc	Changement d'activité	Statut d'employeur	Délo-calisation
Abdou	Maroc	Franco-Marocain	Salarié dans le domaine informatique	Créateur et dirigeant d'une société de communication et d'informatique		X	
Bilal	Maroc	Franco-Marocain	Salarié dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable	Directeur d'un cabinet d'audit, conseil et expertise comptable		X	
Fouad	Maroc	Marocain-Canadien	Universitaire	Fondateur et Directeur d'un institut supérieur marocain-canadien (250 étudiants)		X	
Musta-pha	Maroc	Marocain-Américain	Universitaire	Projet de créer un Institut privé de recherche américain à Marrakech		X	
Rachid	Maroc	Marocain-Américain	Société de taxis et limousines pour les personnalités	Gérant de plusieurs sociétés (station essence, café, hammam…)	X	X	
Nabil	Maroc	Suédo-Marocain	Interprète au ministère de l'immigration puis fonctionnaire de police Crée ensuite une société de sécurité privée	Créateur et dirigeant d'une compagnie de sécurité privée de 300 employés		X	
Ahmed	Maroc	Marocain	Étudiant en droit (doctorat)	Avocats spécialisés dans le contentieux des assurances, droit des affaires A aussi créé une société de conseil en organisation et stratégie pour aider et moderniser les PME à Fès (5 personnes). Professeur de droit dans une école de commerce privée à Fès		X	
Ali	Maroc	Marocain	Étudiant puis ingénieur dans une SS2I: société de service en ingénierie informatique, spécialisée en banque, assurance et industrie	Directeur associé et actionnaire minoritaire de la filiale marocaine de la SS2I pour laquelle il travaillait en France			X
Abdel-aziz	Maroc	Marocain	Professeur de sciences naturelles dans le Sud du Maroc, doctorat aux États-Unis	Universitaire			
Rafiq	Maroc	Marocain	Enseignant dans les lycées techniques, travail intérimaire	Président de l'UGEP et directeur de plusieurs sociétés (publicité, communication…)	X	X	

© Ifri

Tableau 2 : présentation de l'échantillon « primo-migrants »

	Nom	Rachid	Mustapha	Abdelaziz	Ali	Ahmed
Enquêté	Âge et lieu de naissance	52 ans (1958) Rachidia	45 ans (1965) Fès	49 ans (1961) Marrakech	27 ans (1983) Fès	29 ans (1981) Fès
	Profession des parents	Pas d'information	Père ingénieur mineur (décédé)	Père caméraman, mère au foyer	Père homme d'affaire	(conseiller des assurances, droit des affaires). Mère fait de la couture
	Taille de la fratrie	Pas d'information	5	9	4	4
	Situation familiale de l'enquêté	Marié à une Marocaine ; 2 enfants : 24 ans (née et installée aux États-Unis) et 6 ans (au Maroc)	Marié à une Marocaine ; enfants : 3, 4 et 10 ans	Divorcé d'une Marocaine. Un fils de 8 ans dont il n'a pas la garde	Fiancé, pas d'enfants	Marié à une Marocaine ; Pas d'enfant
Départ du Maroc	Âge au moment du départ à l'étranger	28 ans (1986)	24 ans (1989)	29 ans (1990)	22 ans (2005)	23 ans (2004)
	Pays d'installation	États-Unis	France (8 ans) puis États-Unis depuis 1997	États-Unis	France	France
Formation avant et après le départ	Niveau de formation avant le départ	Baccalauréat à Fès	Licence en biologie à Marrakech	Diplôme de l'École Normale.	Diplôme d'ingénieur (informatique)	Maitrise en droit privé
	Études poursuivies à l'étranger	Non	Bac + 8 : DESS à Toulouse puis doctorat en biologie à Paris	Bac + 4 (Master en biologie moléculaire), doctorat non terminé.	(Master en système d'information, puis école de la chambre de commerce et	affaire et commerce international, et droit économique international) inscrit en
Durée du séjour à l'étranger et retour au Maroc	Nombre d'années à l'étranger	16 ans	21 ans	4 ans	3 ans	4 ans
	Âge au moment du retour au Maroc	44 ans (2002)	Retour prévu en 2010 (à 45-46 ans)	33 ans (1994)	26 ans 2009	28 ans (2009)
	Acquisition d'une seconde nationalité	oui	oui (acquise aux États-Unis)	non	non	non

© Ifri

Tableau 2 : (suite)

	Nom	Fouad	Bilal	Abdou	Rafiq	Nabil
Enquêté	Âge et lieu de naissance	environ 47 ans, Fès	46 ans (1964) Casablanca	52 ans (1958) Marrakech	54 ans (1956) Fès	43 ans (1967) Maroc
	Profession des parents	Père bijoutier diamantaire décédé en 1995	Mère au foyer et père (décédé) travaillait dans une société marocaine de comptabilité et de finance	Père fonctionnaire et mère au foyer.	Pas d'information	Père (décédé), fonctionnaire de police
	Taille de la fratrie	-	4	8	Pas d'information	4
	Situation familiale de l'enquête	Marié à une Marocaine ; 3 enfants : 9, 6 et 1 an	mariage avec une Française (2 enfants) ; marié à une Franco-	Marié à une Française. 2 enfants	Marié à une Française ; 2 enfants	Célibataire ; un enfant de 18 ans
Départ du Maroc	Âge au moment du départ à l'étranger	17 ans	18 ans (1982)	19 ans (1978)	19 ans (1975)	20 ans (1987)
	Pays d'installation	Canada	France	France	France	France, États-Unis, Suède
Formation avant et après le départ	Niveau de formation avant le départ	Baccalauréat	Baccalauréat (études en Mission Française au lycée Lyautey)	Baccalauréat scientifique à Marrakech	Niveau d'études secondaires	Bac +2 (DEUG droit)
	Études poursuivies à l'étranger	Bac + 8 (doctorat en génie mécanique)	Études de finance et expertise-comptable	Bac + 5 (DESS en informatique)	Bac + 3	Bac + 8 (doctorat science politique)
Durée du séjour à l'étranger et retour au Maroc	Nombre d'années à l'étranger	20 ans	13 ans	33 ans	9 ans	15 ans en Suède
	Âge au moment du retour au Maroc	Environ 38 ans (2001)	31 ans (1995)	52 ans (2010)	29 ans (1985)	40 ans (2007)
	Acquisition d'une seconde nationalité	oui	oui	oui	non	oui (acquise en Suède)

© Ifri

Tableau 3 : présentation de l'échantillon « seconde génération »

Nom	Année de naissance	Lieu de naissance en France	Âge et année d'installation au Maroc	Études et formation	Profession des parents et nombre d'enfants dans le ménage	Situation familiale
Dina	1976	Blanc Mesnil	Pas encore rentrée, projet en cours	Bac + 4 : Maîtrise en administration et gestion des entreprises	Père décédé, mère au foyer. 6 enfants	Mariée à un Marocain vivant en France depuis 2003. 2 enfants de 2 et 4 ans
Faïza	1977	Région Lorraine	Pas encore rentrée, projet en cours	Bac + 4 : Maîtrise en santé publique et communautaire ; formation en ressources humaines	Père contremaître, mère agent de service hospitalier. 3 enfants	Fiancée à un fonctionnaire marocain vivant au Maroc rencontré en 2009. Pas d'enfants
Abdallah	1975	Dijon (déménagement à l'âge de 4 ans en région parisienne)	30 ans (2005)	Baccalauréat « sport-études »	Père architecte décédé et mère ouvrière puis auxiliaire de vie. 2 enfants	Compagne française rencontrée au Maroc qui y travaille. Pas d'enfants
Driss	1978	Mulhouse	31 ans (printemps 2009)	Niveau baccalauréat	Père ouvrier, mère au foyer. 7 enfants	Célibataire. Pas d'enfants
Youssef	1982	Rouen	28 ans (hiver 2009)	Niveau baccalauréat (littéraire)	Père cheminot à la SNCF, mère gestionnaire d'un restaurant. 2 enfants	2 enfants de deux unions différentes (compagnes rencontrées en France). Séparé
Leila	1979	Neuville aux-Bois	27 ans (été 2006)	Bac + 4 : BTS force de vente et management à Orléans. Interruption pendant 2 ans pour travailler aux États-Unis. Retour en France : Licence et Maîtrise en management	Père électrotechnicien, mère aide-soignante. 4 enfants	Célibataire. Pas d'enfants
Hicham	1974	Agen	32 ans (2005)	Bac + 3 : BTS en commerce international, Licence d'histoire	Père ouvrier (sidérurgie), mère au foyer. 4 enfants	Divorcé d'une Marocaine. 1 enfant de 3 ans
Hakim	1963	Maroc, arrivé en France à l'âge de 8 ans	34 ans (1997)	Bac + 3 : DUT maintenance industrielle, puis DUT en gestion d'entreprise ; études en marketing	Parents ouvriers. 1 enfant	Marié à une Française venue vivre avec lui au Maroc. 3 enfants vivant au Maroc
Zakariya	1965	Maroc, arrivé en France à l'âge de 7 ans	32 ans (1997)	Bac + 2 : affaires internationales	Père maçon, mère au foyer. 7 enfants	Divorcé d'une Française dont il a 2 enfants. Remarié à une Marocaine dont il a 1 enfant

© Ifri

Références citées

Abdelmoula, Y., « Les Marocains du Canada », *Marocains de l'Extérieur 2007*, Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à L'Étranger, Rabat, 2007, pp. 407-462.

Banque Africaine de Développement, *Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement*, 2009 :http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/70000012_FR_Transfert%20des%20fonds%20FR.PDF

Bauböck, R., Transnational Citizenship. Membership and Rights in International Migration, Aldershot, Elgar, 1994.

Bertossi, C. et Duyvendak, J.-W., (dir.), « Modèles d'intégration et intégration des modèles : une étude comparative entre la France et les Pays-Bas », Migrations Société, 122 (21), mars-avril 2009, pp. 25-281.

Bertossi, C., « Conclusion: Mistaken Models ? » in Silj, A., (dir.), European Multiculturalism Revisited, Londres, Zed Books, 2010.

Cassarino, J.-P. (dir.), *Migrants de retour au Maghreb : Réintégration et enjeux de développement, Rapport général*, Florence, MIREM, RSCAS/EUI, Novembre 2007.

Chattou, Z. et M. Belbah, *La double nationalité en question. Enjeux et motivations de la double appartenance*, Paris, Khartala, 2002.

Disbudak, C., « Transnational and Local Entrepreneurship », in T. Faist, E. Ozveren, *Transnational Social Spaces, Agents, Network and Institutions*, Ashgate, 2004, pp. 143-162.

Dufoix, S., C. Guerassimoff, et A. de Tinguy (dir.), *Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.

Eve, M., « Some sociological Bases of transnational Practices in Italy », *Revue européenne des migrations internationales,* 2008, Vol 24, n°2, pp. 67-91.

Faist, T., « Transnationalisation in international migration: implications for the study of citizenship and culture », *Ethnic and Racial Studies*, 2000-03, Vol. 23, n°2, p. 210.

Faist, T., et E. Özveren (dir.), *Transnational Social Spaces : Agents, Networks, Institutions*, Aldershot, Ashgate, 2004.

Fassin, D. et Fassin, E., De la question sociale à la question raciale : représenter la société française, Paris, La découverte, 2006.

Fibbi, R., D'Amato, G., et Hilly, M.-A., (dir.), « Pratiques transnationales : mobilité et territorialités », Revue européenne des migrations internationales, 2008 (24), 2.

Gellner, E., *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989.

© Ifri

Goffman, E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Editions de Minuit, Paris, 1975.

Jacobson, D., *Rights Across Borders. Immigration and the Decline of Citizenship*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.

Lagarde, P. , *La nationalité française*, 2ème éd., Paris, Dalloz, 1989.

Portes, A., W. Haller, et L.-E .Guarnizo, « Les entrepreneurs transnationaux: une forme alternative d'adaptation économique des immigrés », dans M. Péraldi, *La fin des Norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, pp. 51-89.

Rex, J., *Ethnicité et citoyenneté. La sociologie des sociétés multiculturelles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 70-71.

Sayad, A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, 1999.

Sayad, A., *La naturalisation, ses conditions sociales et sa signification chez les immigrés algériens en France*, GRECO 13 (Groupement de recherches coordonnées sur les migrations internationales), 3, 1981.

Schnapper, D., *La communauté des citoyens. Essai sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994.

Soysal, Y., *The Limits of Citizenship. Migrants and Postnational Membership in Europe*, Chicago, Chicago University Press, 1994.

Weber, E., *La fin des terroirs : la modernisation de la société française 1870-1914*, Fayard, 1983.

Weil, P., et Hansen, R., (dir.), *Dual Nationality, Social Rights and Federal Citizenship in the US and Europe*, Oxford, Berghahn Books, 2002.

Weil, P., et Hansen, R., (dir.), *Nationalité et citoyenneté en Europe*, Paris, La découverte, 1999.

Wihtol de Wenden, C., *La globalisation humaine*, Paris, PUF, 2009.

© Ifri

Table des matières

INTRODUCTION 3

La double nationalité et les entrepreneurs transnationaux 6

Des entrepreneurs transnationaux 6

Double nationalité ou double citoyenneté ? 7

Le Maroc et ses émigrants : le contexte de l'étude 9

L'émigration marocaine : des relations migratoires postcoloniales à la diversification des destinations 10

Les politiques publiques marocaines 12

L'enquête de terrain 14

Préparation en amont 14

L'enquête au Maroc 14

Composition de l'échantillon analysé 14

Méthode de l'enquête 15

Le projet professionnel des enquêtés 16

Vue générale des professions 16

Quelques portraits 18

Les doubles nationaux : présentation générale de l'étude 20

PARTIR-REVENIR : PROJECTIONS TRANSNATIONALES 23

Le parcours des migrants transnationaux 23

Le parcours des migrants de « seconde génération » avant le retour au Maroc 23

Parcours des « primo-migrants » binationaux 27

Parcours des « primo-migrants » restés moins de cinq ans à l'étranger 29

La relation avec le Maroc 30

Les liens entretenus avec le Maroc 31

Le désir de (re)venir au Maroc 32

© Ifri

Les réactions de l'entourage 35

La famille 35

Les amis 36

Des relations transnationales avec le pays d'émigration après le retour au Maroc 37

Une mobilité fréquente et régulière 37

Le rôle de la diminution des coûts des transports et des communications 39

UN ESPACE PROFESSIONNEL TRANSNATIONAL 42

Le retour au Maroc : rebond professionnel, engagement solidaire 42

L'attrait du Maroc 43

Revenir au Maroc pour échapper au racisme ? 50

Une particularité nord-américaine 54

La mise en place du projet 56

Le choix du secteur d'activité 56

La préparation du projet en amont 57

Les obstacles financiers 59

Les ressources mobilisées : l'interpénétration du formel et de l'informel 60

DE L'INTEGRATION NATIONALE A L'INTEGRATION TRANSNATIONALE 68

Citoyenneté, « intégration » et transnational : une complémentarité nouvelle 68

Insertion sociale et économique 69

Définir son « intégration » ? Une question qui n'a pas toujours beaucoup de sens 72

La double appartenance 75

L'engagement citoyen : politisation et implication associative 80

La pérennité des liens transnationaux au Maroc : un processus dynamique 83

L'élément déclencheur 84

« Un pied ici, un pied là-bas » 86

Pratiques transnationales 88

L'investissement « citoyen » au Maroc pour réussir son installation 90

De l'association civique à l'association entrepreneuriale 91

© Ifri

CONVERTIR LE TRANSNATIONAL EN APPARTENANCE : L'EPREUVE DES IDENTITES 95

Les identités plurielles comme ressource 95

Une synergie : deux cultures pour être plus « forts » 96

Double appartenance ou double absence ? 98

La confrontation à une nouvelle réalité sociale et institutionnelle .. 104

S'appuyer sur le transnational pour réussir son installation au Maroc 110

Une réadaptation plus facile pour les « primo-migrants » 110

L'investissement professionnel comme outil pour dépasser les obstacles 112

Investissement dans une citoyenneté économique à destination des MRE 113

CONCLUSION 115

Des acteurs sociaux en avance sur les institutions formelles 116

Des pratiques qui dépassent les catégories des politiques migratoires 117

Des « passeurs de modernité » institutionnelle 117

La double nationalité : d'une institution formelle à la complexité des pratiques sociales . 118

Une ascension sociale par la mobilité 119

La décision de s'investir au Maroc 119

Motivations initiales et mise en œuvre d'un projet professionnel au Maroc 120

Double nationalité, double appartenance 121

Double culture mais « double absence » 121

Le projet professionnel : le socle le plus solide de leur citoyenneté 122

ANNEXES : PRESENTATION DE L'ECHANTILLON 123

REFERENCES CITEES 128

© Ifri